

les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

pirates un siècle d'utopie sans foi ni loi

L'océan Indien occidental a attiré les pirates aux XVII^{èmes} et XVIII^{èmes} siècles. Retour sur une période méconnue, qui a pourtant joué un rôle essentiel dans l'histoire de la région...



affaire Mohamed Aly à qui profite le crime ?

Accusé de trafic d'influence passif, le directeur financier du Conseil général de Maore semble avoir été piégé. Par qui ? Dans quel contexte ? Dans quel but ?

Kashkazi a enquêté en eaux très troubles.

MILICES

Les marionnettes armées de la politique

MIGRATIONS

Les innombrables abus de la Paf

UNION

Les bons sentiments ne font pas un bon gouvernement

GROS PLAN

Mutsamudu, la belle décadente

mars 68 le réveil d'une conscience nationale

Les symboles de la piraterie dans l'imaginaire collectif : perroquet et tête de mort.
(DR)



sommaire (61)

4 **ENTRE NOUS**

LE JOURNAL DES LECTEURS
DES NOUVELLES DE... la p'tite scène qui bouge
HORIZONS DIVERS erhen watada, pour l'honneur
PORTRAIT TYPE aïda, la peintre

8 **FAUT QU'ÇA SORTE**

où il est question de dominique georges
PRESSE-PAPIER on peut toujours rêver

11 **RUE DES INCONGRUS**

paf : les malades et les enfants d'abord !

12 **NOUVELLES DU FRONT**

16 **GROS PLAN**

en lettres capitales (2/4)
MUTSAMUDU

20 **DÉCRYPTAGE**

20 ENQUÊTE l'affaire mohamed aly
24 REPORTAGE au coeur des "milices" de moroni
27 JUSTICE hamouro, le procès sous silence

28 **IDÉES**

est-il possible de débattre de tout ?

31 **LE DESSOUS DES CARTES**

les bons sentiments ne font pas
un bon gouvernement

33 **ALTERNATIVES**

le troc, retour vers le futur

34 **GÉOPO**

dette des pays du Nord une réalité tue

36 **DOSSIER**

pirates, un siècle
d'utopie sans foi ni loi

36 après les caraïbes, l'océan indien...
40 libertalia : le mythe qui fait rêver
41 une utopie à creuser
42 pirate, un métier d'avenir
42 "j'ai subi trois attaques de pirates"

44 **HORS-PISTE**

histoire mars 68 : le réveil national
jeu domino, la nouvelle compète à la mode
musique le dernier album de baco

50 **LES MAUX DE LA FIN**

réflexions sur le temps qui passe

A NOS LECTEURS

Nous vous annonçons le mois dernier la publication dans ce numéro d'un dossier sur la prostitution. L'actualité et des raisons propres à la rédaction ne nous ont pas permis de boucler à temps ce dossier, que nous vous proposerons ultérieurement.



Mensuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGVÉ PRODUCTION
Deuxième année - numéro 61
BP 53 11, Moroni, Ngazidja, Union des Comores
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 35 66 18
Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39
e-mail : kashka2005@yahoo.fr / www.kashkazi.com
Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saindou
Rédactrice en chef : Lisa Giachino
Rédaction : Rémi Carayol, Ahmed Abdallah, Naouerinne Papamwegne
Collaborateurs : Nassuf Djailani, Soeuf Elbadawi, Le Quotidien de la Réunion, Eric Tranois, Mohamed Toihiri, Sébastien Molina
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni

Et si on regardait la réalité en face

par Rémi Carayol

AU-DELÀ DE LA CULPABILITÉ OU NON de Mohamed Aly, le directeur général adjoint au développement du Conseil général accusé par la justice de trafic d'influence passif (lire p.20), l'affaire qui le concerne aura eu le mérite de révéler au grand jour les tensions silencieuses qui rongent la société mahoraise depuis des années. Des tensions que, jusqu'à présent, seuls quelques observateurs osaient aborder, immédiatement disqualifiés par le discours officiel selon lequel "tout va bien dans le meilleur des mondes" à Maore...

Longtemps, l'île sous administration française a été présentée aux nouveaux arrivants comme un havre de paix dans le monde souvent agité de l'outremer français. "Ici, il n'y a pas de ressentiment entre les blancs et les noirs", nous affirmait-on. "Ce n'est pas comme en Guadeloupe ou en Martinique, où il y a du racisme", entendait-on dans les dîners de fonctionnaires abonnés aux tropiques. Le discours officiel, teinté d'une dose extrême de réflexe paternaliste digne de l'époque Banania, soutenait que "les Mahorais sont un peuple très accueillant." On dit la même chose de tous les peuples du monde... quand on fait du tourisme. Car c'est de cela qu'il s'agit. Quand une poignée de "métros" tente de s'intégrer à la société mahoraise, la majorité vient passer ses quelques années ici comme on se rend au Club Med : les rencontres se font en surface, les amabilités restent à l'état de politesses. Une simple question : combien de métropolitains peuvent dire qu'ils ont mangé chez des amis mahorais -ou des autres îles ?

Il ne s'agit pas ici de pointer des fautes individuelles : c'est le système qui veut ça. Un touriste qui se rend au Club Med se laisse guider. Il en est de même pour un "métro" qui vient à Maore. Quand il arrive, il est parké dans des lotissements situés à l'écart des villages, calqués sur les références françaises ; le week-end, comme il n'a pas de famille, il retrouve ses nouveaux amis qui sont aussi ses collègues, donc inmanquablement d'autres "métros", puisque la première des séparations à Maore s'effectue dans le monde du travail ; dans l'administration ou le privé, les Mahorais sont bien souvent ses subordonnés... Rien n'est fait dans cette société pour que ces deux cultures par essence très éloignées se rencontrent. Le sociologue David Guyot aime à rappeler ce qui pourrait être LE symbole de cette méconnaissance commune : tandis que les fonctionnaires métropolitains croient que les secrétaires ou les femmes de ménage mahoraises sont issues des classes dites populaires, comme en France, ces dernières sont en fait les femmes les plus respectées de Petite Terre et de Mamoudzou. Filles de familles bourgeoises, elles possèdent plusieurs maisons -dont certaines qu'elles louent à ces mêmes métropolitains- et se payent le luxe d'avoir une femme de ménage à leur domicile. Mais qui en est conscient ?

Il faut continuer à vivre comme si de rien n'était.

Comme si Maore était le paradis de la mixité raciale et sociale. Regardez, il existe bien des couples mixtes !

En parallèle, les Mahorais se dévoilent difficilement. Des années de colonisation les ont aguerris à l'art de la camoufle. Comme leurs frères des autres îles, ils ont, pendant la période coloniale, résisté secrètement. Une manière comme une autre de préserver l'essence même de leur mode de vie. Alors qu'en Afrique, on se battait à coups de slogans, puis d'armes, dans les îles Comores, c'était une résistance tue qui s'organisait. Sourire au

m'zungu, mais n'en penser pas moins... Accepter ses règles officielles, mais continuer à vivre sa vie au village, là où il ne vient pas... Aujourd'hui encore, cette philosophie se perpétue. La polygamie est officiellement interdite ; cela n'empêche pas les hommes de se marier avec plusieurs femmes, et les cadis de célébrer ces mariages. Les mariages doivent s'effectuer à la mairie pour être officialisés ; on s'arrange avec une employée de l'état civil pour qu'elle se rende en douce dans la maison du marié.

SEULEMENT VOILÀ, CETTE RÉSISTANCE secrète a des limites. Quand les lois sont trop contraignantes, quand la marche de la société s'en trouve changée, cela devient inacceptable. Le mécontentement ne date pas d'hier. Les sautes d'humeur se sont multipliées ces dernières années. L'affaire Mohamed Aly n'a été que "la goutte d'eau qui a fait déborder le vase", dit son comité de soutien. Désormais, on parle ouvertement de "résistance" (Ali Saïd Attoumani lors d'une assemblée générale), on évoque "l'émancipation" (un tract distribué au début du mouvement), on remarque l'incroyable stagna-

tion ces "150 dernières années" (un intervenant lors d'une AG), on réclame tout simplement "l'égalité". "Nous demandons que la justice soit la même pour tous", affirme la porte-parole du mouvement. Ni plus. Ni moins.

Mais alors que cette prise de conscience -qui reste à l'état critique et ne porte pas (encore ?) les germes d'une pensée constructive- dénuée de tout (res)sentiment envers les *wazungu* -on entend des discours racistes ici ou là, mais ils sont loin d'être la norme-, prenait corps, les hommes du pouvoir, ceux qui profitent depuis des années de ce système de type colonial et ont tout intérêt à le faire perdurer, ont contre-attaqué. "Ce sont des propos racistes" : ainsi en a décidé Big Brother, relayé par les médias locaux. Voilà comment on casse une révolte.

MAIS NE NOUS Y TROMPONS PAS : il ne s'agit pas là de racisme. Au contraire. Les manifestants ne réclament pas PLUS de droits pour les noirs par rapport aux blancs, mais AUTANT de droits. Ce n'est pas un combat pour la supériorité de la race, mais une bataille pour l'égalité des chances. Peut-on qualifier de racistes ceux qui s'élèvent contre un système raciste ? Evoquait-on le racisme de l'ANC de Nelson Mandela quand il niait le droit aux blancs de diriger seuls l'Afrique du sud ?

Certes, la situation de Maore n'est en rien comparable avec celle de l'Afrique du sud de l'apartheid. Il n'empêche, le système actuel oppose très clairement les blancs aux noirs. La société multiculturelle qu'on nous vend depuis des années vole en éclat quand on s'intéresse de plus près au tableau de l'île. Dans les villages : les blancs sont en haut, dans des lotissements modernes parfois fortifiés ; les noirs en bas, près de la mangrove. Dans les entreprises : les blancs sont en haut, dans les bureaux ; les noirs en bas, dans l'entrepôt. Dans les administrations : les blancs sont chefs ; les noirs exécutent. Dans les écoles : les blancs sont dans le privé ou dans les meilleures écoles publiques ; les noirs là où il y a la place. Et que dire des salaires ? D'un côté, un Smig au ralenti ; de l'autre, des primes d'éloignement exorbitantes. Au-delà du débat sur le bienfait ou pas de ces primes, une question de base aurait dû être posée depuis des années : une société à ce point bipolaire peut-elle perdurer ?

Suis-je raciste en disant cela ? Certes, il ne faut pas généraliser ; certes, des "métros" s'intègrent pleinement à la vie locale ; certes, des Mahorais bénéficient eux aussi des largesses de la France. Il n'empêche, le système en vigueur à Maore est basé sur l'inégalité, et cette inégalité est basée sur l'origine des personnes. Mais... chut... il ne faut pas le dire. Il faut préserver la paix sociale, alors que c'est ce silence même qui la brisera. Il faut éviter les slogans raciaux, alors que le fondement de cette société est de type racial, comme toutes les colonies françaises le furent. Mais... chut... il ne faut pas le dire. Il faut continuer à vivre comme si de rien n'était. Comme si Maore, devenue pour les derniers colons de ce monde la terre de la dernière chance, était le paradis de la mixité raciale et sociale. Regardez, il existe bien des couples mixtes ! Et mes enfants jouent avec des enfants mahorais à l'école ! Ils sont si gentils !

EN FOUILLANT DANS MES ARCHIVES, j'ai retrouvé un de mes articles lorsque je travaillais à *Mayotte Hebdo*. Il n'a jamais été publié. Le directeur l'avait censuré. Trop dérangeant... En voici un extrait :

"Ce jour-là, ce n'est plus le dialogue que réclament les grévistes, c'est tout un système qu'ils dénoncent. Celui de l'apartheid économique", comme dira l'un d'eux, qui régit Mayotte depuis deux décennies. Celui qui selon eux voit ces blancs arriver, prendre les postes de décision, et toucher des salaires mirobolants, tout en réservant aux Mahorais un mépris digne de l'époque coloniale. Dans un tract intitulé "Halte aux inégalités sociales", Boinali Saïd résume ce sentiment. Il y dénonce l'affront du gouvernement qui, de plus en plus démontre sa volonté de vouloir faire des Mahorais des sous-citoyens ; il y critique ce même gouvernement qui "s'acharne à imposer aux mahorais tout le contraire des principes fondateurs de la République". Et de continuer : "Ce n'est pourtant pas l'argent qui a manqué pour la formation professionnelle ou continue, mais les fonctionnaires métro, enfermés dans leur complexe de supériorité, ont tout fait pour empêcher les Mahorais d'évoluer 'car au pays des aveugles, les borgnes sont rois'. Comme les grévistes qui ne cesseront de critiquer le mur qui sépare *wazungu* et mahorais sur l'île, il s'attaque à ces fondements de la société que personne n'osait jusque là critiquer : les 'mzungu land', ces 'quartiers où seuls les riches fonctionnaires avec des indexations qui multiplient leur salaire par trois peuvent se permettre (de vivre)', alors qu'à quelques mètres, 'les mahorais se retrouvent dans des taudis (...) mal éclairés et sans eau courante'."

C'était en septembre 2004. Rien de neuf donc sous le soleil. Mais... Chut... Il ne faut pas le dire... Jusqu'au jour où on ne pourra même plus s'entendre.

Il est toujours permis de rêver... et d'espérer

PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION DE MASSE

LE PROFESSEUR ALI MLAMALI, ANCIEN MINISTRE DE SOILIH, SOUTIENT L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE.

AUJOURD'HUI, NOTRE CITOYENNETÉ D'ATTACHEMENT EXCLUSIF À NOTRE VILLAGE D'ORIGINE est un anachronisme préhistorique incompatible avec les enjeux vitaux des sociétés modernes. Nos échecs et nos malheurs ont leurs racines dans cette socioculture du nombrilisme villageois, qui éloigne l'individu des préoccupations d'intérêt général et qui génère les comportements destructeurs de l'identification à une communauté de même destin. En plébiscitant Monsieur Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, jusque là presque inconnu, dans l'élection présidentielle du mois de mai dernier, le peuple comorien a signifié sa détermination de rupture avec une culture politique inepte, symbole d'un autre âge et responsable de notre déliquescence. Et au-delà des options spécifiquement politiques à prendre pour faire face aux défis actuels, une éducation de conscientisation et d'alphabétisation généralisée s'impose en condition *sine qua non* de toute mutation.

Quel que soit le degré d'influence de ce que nous portons en nous en naissant (l'inné), dans la structuration de la personnalité de l'homme que nous devenons, il est incontestable que nous renvoyons aussi l'image de ce que notre milieu nous a nourris (l'acquis) tant par nos réussites, nos échecs, que par l'expression de nos certitudes ou de nos craintes. Cette dimension acquise de notre personnalité, faite de connaissances transmises par la médiation de l'école, de l'apport spécifique à la culture de la famille et de l'imprégnation multiforme des coutumes, des usages, des rites et des valeurs qui singularisent une société dans son identité et témoignent du cheminement de son histoire, constitue ce qu'on peut appeler éducation. Celle-ci se présente donc comme étant le résultat de ce qui est souhaité pour l'insertion future de l'individu (rôle de l'école), de la continuité d'une singularité familiale et de l'identification à une communauté de culture.

EDUCATION ET PROCESSUS D'ÉVOLUTION

Au cours de leurs vicissitudes, la nécessité d'accession à une évolution maîtrisée et continue aidant, les sociétés modernes ont fait de l'école le lieu par excellence de transmission du savoir et de l'initiation à la quête du sens, c'est-à-dire à l'éveil des sentiments de citoyenneté, d'appartenance à une communauté et d'identification à l'humanité. Cette exigence de permanence et de performance de l'institution scolaire dans les sociétés considérées permet aux différentes générations d'établir une continuité et un enrichissement dans l'acquisition des connaissances, ce qui offre les meilleures dispositions de répondre aux attentes de progrès social et économique inséparables des aspirations des peuples. On en arrive aujourd'hui, dans les sociétés évoluées, à une situation où se distinguent nettement deux dimensions culturelles : celle, institutionnalisée, qui intègre tout ce qui mérite d'être transmis à la postérité et

celle, assujettie à aucune loi, naturellement accessible à tous, de l'héritage historique et populaire. Dans la réalité des choses, l'émancipation des sociétés avancées et leur culture d'ouverture et d'innovation ne sont que les acquis des volontés de s'extraire des routines et de la primauté accordée à l'éducation dont l'institution scolaire demeure le symbole.

Progressivement, l'action émancipatrice de l'éducation, incarnée par l'école dans sa mission de transmission du savoir et d'agent de la citoyenneté amène à considérer que le mérite acquis dans le travail ou par les études est seul qualifiant. Grâce à l'éveil des consciences et aux multiples interpénétrations ayant au fil du temps facilité l'appréhension de l'universel et façonné l'esprit démocratique, ces sociétés ont accédé à un niveau d'évolution qui, malgré ses injustices nouvelles, notamment dans la répartition des richesses, inspire l'admiration.

LA SINGULARITÉ COMORIENNE

La société comorienne et son système éducatif relèvent de la difficile réalité tiers-mondiste. Mais les handicaps spécifiques à l'insularisme (régimes à tendance autocratique, pratiques mafieuses, alternances purement formelles, individualismes exacerbés...) font que hormis quelques cas comme Maurice et les Seychelles, qui se sont extraits avec réussite par leur ingéniosité et leur volonté des connexions de la fatalité de l'échec, notre situation demeure sans aucun doute la plus désespérante des univers tiers-mondistes.

Notre état de décrépitude a atteint son seuil critique dans l'apparition du séparatisme d'Anjouan, résultat d'une sociopolitique d'abomination qui a généré une culture politique de négation de l'intérêt collectif. Une telle pratique banalisée des actes de favoritisme dans un contexte d'iniquité pérennisée, où le sort de l'individu n'est plus dépendant ni de ses capacités intellectuelles, ni de son savoir-faire, mais de la nature de ses relations avec les détenteurs du pouvoir, dégrade infailliblement les sentiments d'appartenance à une entité de destin commun, logiquement garante pourtant de notre cadre de vie et de notre avenir.

Cette érosion de notre conscience identitaire, certainement déjà présente dans les processus historiques (sultanats, colonisation) incitant aux actes d'allégeance et de soumission, exclut toute attention à des enjeux de portée collective dont celui de l'éducation et de l'institution scolaire qui ne peuvent s'épanouir que là où le quotidien et l'avenir se conçoivent en termes d'intérêt général. Aujourd'hui, tels qu'apparaissent nos multiples handicaps et telles que les générations en âge de servir notre pays se comportent devant la faillite générale qu'ils ont héritée de leurs aînés puis amplifiée à leur tour, il est illusoire de penser qu'il soit possible d'accéder sans une longue transition, elle-même

caractérisée d'incertitude, à un stade de rupture avec les comportements et les pratiques qui sont à l'origine de nos multiples malheurs. L'avènement d'une telle mutation, si elle devait se produire, serait inséparable d'une inscription audacieuse du concept d'éducation dans une perspective de conscientisation qui intégrerait les milieux analphabètes dont l'accès à un niveau de représentation rationnelle du monde et d'interprétation objective de nos problématiques aiderait à la construction d'une éthique de citoyenneté, seule capable de consacrer la légitimité de l'intérêt collectif et d'abolir progressivement les tendances au fatalisme. Certes des obstacles majeurs, telles les pratiques séparatistes incompréhensibles aujourd'

mènes socioculturels traditionnels et des problématiques socioéconomiques de la vie communautaire villageoise consécutive à l'action concertée d'alphabétisation et de conscientisation généralisées conduirait progressivement à des nouvelles formes d'interrelations plus soucieuses de l'intérêt général, de l'ouverture sur l'extérieur et moins soumises aux déterminismes.

Ainsi la communauté villageoise, qui vit de sa propre légitimité historique, sortirait de sa stabilité défensive naturellement opposée aux changements et s'ouvrirait à de nouvelles interactions dialectiques, riches en déstructurations et en structurations. Une nouvelle société, celle

Les voies ouvrant à des perspectives de nous affranchir durablement et en profondeur des lourdes pesanteurs de notre histoire chaotique et aliénante en préjugés passent impérativement par une singularité d'innovation pédagogique à destination de l'immense majorité des oubliés du système éducatif colonial et post-colonial.

hui de l'exécutif d'Anjouan, la multiplicité des nouveaux pôles institutionnels de pouvoir avec les carences d'intelligibilité des prérogatives qui leur reviennent, et les féodalités constamment vivifiées par une culture de largesses et d'impunité en faveur de certaines catégories déjà avantagées par l'origine sociale, s'élèveraient et rendraient incertaine la mise en œuvre d'un tel processus, sans tenir compte du coût financier et de l'investissement humain pour une telle entreprise.

LES CONDITIONS D'UNE RÉELLE MUTATION

Cependant, notre salut passe obligatoirement par cette voie d'éveil et d'émancipation sans laquelle les investissements de toutes sortes auxquels on aspire n'apporteraient qu'un bien être relatif, limité aux catégories sociales les moins victimes des préjugés obscurantistes et dont l'ouverture les préserve davantage du fatalisme qui confine à l'immobilisme. Une telle éducation, qui ne sacrifierait pas pour autant la transmission des connaissances par la médiation de l'institution scolaire aux jeunes scolarisés, contribuerait par son apport de valeurs et par l'élévation du niveau d'interprétation des phénomènes qui traduisent les différents événements de la vie communautaire à affaiblir progressivement l'emprise de l'autorité charismatique traditionnelle à laquelle serait opposée une vision raisonnée du présent et de l'avenir, qui privilégierait la modernité. L'élévation du niveau d'appréhension des phéno-

qui évolue par sa vie intense faite d'oppositions et de délibérations constructives en faveur de l'équilibre de la permanence et du changement s'imposerait. Nous assisterions alors à l'affaiblissement de la normalité immanente de nos communautés villageoises exclusivement repliées sur elles-mêmes aujourd'hui comme hier, implorant sans fin la bienveillance du providentiel.

Les voies ouvrant à des perspectives de nous affranchir durablement et en profondeur des lourdes pesanteurs de notre histoire chaotique et aliénante en préjugés passent impérativement par une singularité d'innovation pédagogique à destination de l'immense majorité des oubliés du système éducatif colonial et post-colonial. Car rien n'est possible autrement, sauf à perpétuer le dérisoire, le précaire et l'inéquitable.

C'est à cette seule condition que pourront s'élaborer progressivement, grâce à la nouvelle interprétation de nos problématiques induite par la politique de conscientisation, des vraies politiques d'adaptation du système éducatif aux enjeux sociaux, contrairement à ce qui s'est produit en raison de l'attrait de l'enseignement général long, et qui a abouti à des situations de pléthore dans certains secteurs et de pénurie dans d'autres.

ALI MLAMALI
ancien Ministre de l'éducation sous Ali Soilihi,
président du Collectif pour l'Unité et
l'Intégrité Territoriale des Comores

En réponse à l'appel d'Ismaël Kordjee publié le mois dernier
("Intellectuels et cadres, il est temps de se réveiller", *Kashkazi* n°60)

"VIE DE RÊVE" ? PAS VRAIMENT

SELON LE SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS, LA VIE N'EST PAS TOUJOURS FACILE POUR LES FONCTIONNAIRES MÉTROPOLITAINS À MAORE.

DANS L'ÉDITION DE *KASHKAZI* DE FÉVRIER 2007, I. KORDJEE LANCE UN APPEL au réveil des cadres et intellectuels mahorais dont il ne nous appartient pas de juger de la pertinence. En revanche, il assoit son argumentation sur une série d'affirmations sur les fonctionnaires qui nous poussent à publier ce droit de réponse. Le SNES-Mayotte, principal syndicat de fonctionnaires d'Etat de l'île entend apporter une mise en perspective de ces propos, à partir de l'exemple des enseignants qu'il défend.

Si l'information sur l'indemnité d'éloignement est juste, il est totalement faux de dire qu'elle constitue un "avantage faramineux" compte tenu de la "vie de rêve sous les tropiques" dont bénéficieraient les agents. Rappelons tout d'abord que n'importe quel expatrié dans l'éducation nationale est mieux rémunéré ailleurs qu'à Mayotte et sur une durée plus grande (6 ans contre 4). Pour ces agents passés par l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger (AEFE), Mayotte ne constitue qu'une solution de repli lorsqu'ils ne peuvent plus obtenir de poste.

Ensuite, si on compare les conditions de traitement, de fiscalité, de coût de la vie des TOM et collectivités d'Outremer, Mayotte apparaît comme la collectivité la moins intéressante. Si l'indemnité d'éloignement (IE) séduit les enseignants sur le papier, elle relève plutôt, à l'arrivée, du miroir aux alouettes. Face à la réalité mahoraise, les collègues jeunes, célibataires ou venant avec un conjoint ne bénéficient pas de l'IE déchantent souvent. (...)

"Vie de rêve", "beaucoup se bagarrent pour rester", dit I. Kordjee. Pourquoi alors une mutation à Mayotte est-elle plus facile à obtenir qu'à Rennes ou Toulouse ? Comment expliquer qu'un quart des enseignants quitte l'île avant la fin de leur contrat (statistiques des départs du mouvement des mutations de cette année), renonçant par là aux "avantages faramineux" ? Comment expliquer qu'ils prennent d'assaut les avions au moment des vacances, comme d'ailleurs les Mahorais qui en ont le temps et les moyens ? Comment expliquer qu'une dizaine d'enseignants seulement chaque année, sur plusieurs centaines en fin de contrat, deviennent résidents ?

Par le désenchantement et l'exaspération, en particulier face au racket systématique dont ils sont l'objet : racket légal de la distribution alimentaire (pour quelle qualité de produits ?) ou du transport aérien. Racket enfin des cambriolages systématiques dont ils sont victimes.

Désenchantement face à leurs conditions de travail : mépris systématique de la hiérarchie qui tient à leur rencontre des propos de la même teneur qu'I. Kordjee -cette même hiérarchie

qui les oblige à recourir au tribunal administratif pour faire valoir leurs droits, précisément aux indemnités ; manque de moyens matériels, locaux souvent dégradés ; exaspération face au sentiment d'inutilité dans l'exercice de leur mission : l'Etat français exige de préparer à des examens et diplômes nationaux des élèves dont la majorité ne maîtrise pas du tout le français en sixième. Savez-vous que selon une étude du Vice-rectorat, 0,8 % (!) d'une cohorte de sixième mahoraise décrochera un diplôme du supérieur ? Alors le Vice-rectorat manipule les notes aux examens, fait pression dans les établissements pour qu'elles soient relevées. Tout cela pour rendre le constat moins catastrophique.

Comment alors s'étonner du nombre insuffisant de cadres mahorais ? C'est par des concours nationaux que les fonctionnaires d'Etat sont recrutés. Il existe des concours internes, des concours réservés aux non titulaires. Combien de Mahorais s'y inscrivent ? Combien réussissent ? Qu'on ne s'y trompe pas, les enseignants sont les

premiers à souhaiter que le plus grand nombre possible de Mahorais intègre leurs rangs. Ce qu'ils constatent à leur arrivée sur l'île, c'est qu'un très petit nombre d'élèves soutient la comparaison en terme de niveau avec leurs condisciples métropolitains. C'est aussi que des établissements métropolitains commencent à refuser les jeunes Mahorais, échaudés par des taux d'échec de 100 %. Désenchantement et exaspération...

Ces mêmes fonctionnaires les ont exprimés dans la rue de septembre à décembre. Ils ont dû attendre 4 mois pour obtenir une table ronde sur l'éducation, sans qu'elle se soit encore réunie. (...)

Bien sûr, tout n'est pas sombre à Mayotte - loin de nous l'intention d'y "porter systématiquement un regard négatif". Bien sûr, l'île est belle. Bien sûr, les enseignants sont loin d'y être les plus malheureux et encore moins si on élargit le cadre à la région, mais c'est au regard de leur situation métropolitaine que doit aussi s'apprécier la légitimité des indemnités. Celles-ci ont surtout pour but de maintenir leur

standard de vie. Les enseignants acceptent d'exercer leur mission à plusieurs milliers de kilomètres de chez eux, de leurs proches, de leurs repères. Ils savent qu'ils ne pourront se rendre en métropole qu'à un prix prohibitif. Ils devront s'adapter à une autre culture, enseigner à des élèves qui les comprennent difficilement. Il leur faudra supporter un climat particulièrement éprouvant même pour des collègues ayant connu la Guyane ou l'Afrique. Imaginez ce qu'il peut en être pour qui n'a vécu qu'en Europe... Une vie de rêve, en effet...

Sans parler de sacrifice, pourquoi viendraient-ils s'il n'y avait pas un attrait financier ? Pour la qualité de la nourriture vendue dans les supermarchés ? des logements ? le soutien indéfectible de la hiérarchie ? l'accueil chaleureux d'Ismaël Kordjee ? Pourquoi viendraient-ils alors que nombre de diplômés mahorais préfèrent vivre en métropole ?

Il nous semble que, dans sa lettre ouverte, I. Kordjee cherche à attribuer à l'ensemble des fonctionnaires des

traits de mentalité, des pratiques et des intentions qui sont le fait de l'oligarchie administrative du Conseil général, de la préfecture, du Vice-rectorat qu'il a l'habitude de fréquenter et à laquelle il appartient. Il cherche par là à semer la division au sein des citoyens français de Mayotte en dressant les Mahorais contre les fonctionnaires consciencieux, attachés au développement de l'île mais désemparés par l'incompétence et l'absence de politique cohérente de leur hiérarchie. Pour quels motifs ? Ce n'est pas à nous d'en juger. En revanche, la pensée d'I. Kordjee nous apparaît parfaitement colonisée par des lieux communs et des contre-vérités bien métropolitaines sur les fonctionnaires, tenant à la fois du dépliant touristique et du café du commerce. Il considère qu'il s'agit là d'une base solide pour un réveil intellectuel mahorais. Nous en doutons fortement et nous le regrettons.

SNES-MAYOTTE
Syndicat national des enseignants du second degré

La situation est grave dans l'Union

LORSQU'IL N'Y A PLUS DE SANTÉ, À QUOI SERT LE RESTE ?

Y.MAHAMDOU LANCE UN CRI D'ALARME, POUR QUE PERSONNE NE PUISSE DIRE : "JE NE SAVAIS PAS."

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, NOTRE PAYS TRAVERSE UNE DES PÉRIODES LES PLUS DRAMATIQUES DE SON HISTOIRE. Sur le plan sanitaire, cette situation catastrophique est visible dans la rue, sur les visages et encore mieux devant un lit d'hôpital.

Notre système sanitaire est devenu obsolète. On nous avait fait croire (sans nous convaincre d'ailleurs) qu'on pouvait guérir le pays en organisant des ateliers, des séminaires, des campagnes de sensibilisation et en mettant des banderoles partout. Aujourd'hui nous constatons que cela est faux, il ne peut pas y avoir de santé sans hôpital. L'hôpital doit redevenir l'élément central de toute notre politique de santé, sinon le pire est à venir.

Actuellement, l'hôpital El Maarouf (ex-hôpital de référence nationale) est gravement malade : pas un litre d'oxygène donc impossible de faire une anesthésie donc impossible d'opérer. Le bloc opératoire ne fonctionne plus, la radiologie et le laboratoire agonisent, les conditions de travail, de vie et d'hygiène y sont devenues dangereuses pour

les malades et le personnel.

Le personnel qualifié (médecins, infirmiers, sages-femmes) ne pense qu'à le quitter pour travailler ailleurs et les charlatans commencent à y prendre place.

Pour se dédouaner, les autorités accusent le personnel, surtout les médecins, comme si l'hôpital leur appartenait. A côté de cela, les maladies de la misère reviennent au galop : la tuberculose regagne du terrain, la typhoïde redevient épidémique et la menace du choléra n'est pas aussi éloignée qu'on le croit. Nous ne cherchons pas à faire peur mais c'est la réalité sanitaire de notre pays qui fait peur.

Il faut que les Comoriens comprennent que le médecin, quelles que soient ses capacités intellectuelles et sa volonté de soigner le malade et de servir son pays, n'est rien d'autre qu'un "ouvrier qualifié" et que la réflexion et la mise en œuvre de la politique sanitaire d'un pays relèvent de l'autorité publique. L'hôpital n'appartient pas aux médecins.

Nos autorités d'hier et d'aujourd'hui ont fait

le choix du budget de la santé parmi les plus bas du monde et ils ont orienté le peu de ressources qu'il y a vers la "santé politique", nous disons bien santé politique et non santé publique. Sous prétexte qu'il vaut mieux prévenir que guérir, aujourd'hui on ne peut rien soigner. Tout le pays subira les conséquences de ce choix pendant encore des années.

Après plusieurs rencontres avec les autorités de tout bord, d'hier comme d'aujourd'hui, et après avoir constaté l'échec de notre démarche, nous avons donc jugé utile de prendre les Comoriens à témoin pour que demain, personne ne puisse dire "je ne savais pas". Ce pays est plein de dirigeants, il est temps d'avoir des responsables.

YOUSOUF MAHAMDOU
Chef de service ORL et Chirurgie cervico-faciale, président de la commission médicale et soignante de l'hôpital El-Maarouf, Moroni

des nouvelles de... n'gaya, la petite métisse

L'association La p'tite scène qui bouge publie un livre musical pour enfants. L'histoire de N'gaya, fille métisse de Maore...

"IL ÉTAIT UNE FOIS UNE ÎLE QUI S'APPELLAIT MAYOTTE. Dans cette île de l'océan indien, il y a une jeune fille étrange... Elle s'appelle N'gaya. Les enfants l'appellent aussi double face ! Elle est blanche comme la neige des pays du grand froid avec des cheveux lisses et doux. Une m'zougou comme on dit ici. Mais aussi étrange que cela paraisse, elle est aussi mahoraise. Elle a de belles tresses toutes noires et une belle peau couleur chocolat, comme les africains de là-bas (...) Une vraie petite métisse !"

Au fil des pages du livre et des plages du CD fourni avec, N'gaya, mi-blanche mi-noire, nous entraîne dans la brousse mahoraise. Une sorte de petit paradis s'ouvre au lecteur, qui peut se faire auditeur. Les sons d'ambiance -la mer qui vient mourir contre le sable, les cris de la forêt comorienne- et la voix enjouée d'Isabelle Le Guénan, qui accompagnent les dessins d'Estelle Degioanni, nous content plus qu'une simple histoire. "Coquine, N'gaya aime faire la fête avec les shetwan", affirme Isabelle Le Guénan, la scénariste qui a fondé l'association La p'tite scène qui bouge à Maore. Un jour, ces esprits malins viennent faire la fête chez elle, mais

elle n'est pas là. Ils coupent les arbres pour faire un feu, boivent et jettent leur canettes par terre. Quand elle revient de la rivière, le paysage est dévasté. L'eau ne coule plus. Le paradis s'est enfuit...

"Elle pleure toutes les larmes de son corps. On entend résonner ses pleurs dans tout Mayotte car toute la nature pleure avec elle. Personne ne pourrait l'aider. -Mais si ! Il existe quelqu'un qui peut m'aider, Boina Wassi, M. Toulémonde, le grand magicien, le sage du village."

Lui fera revenir l'eau, non sans lui avoir expliqué que "si elle veut vivre avec les choses du monde moderne, il faut qu'elle s'organise avec les poubelles", résume Isabelle. N'gaya organise alors le village. -TOUT RAMASSER chante Ngaya - DANS LA POUBELLE chante Monsieur Toulémonde. - EWA répondent en rythme les villageois. - TOUT RAMASSER reprend N'gaya. - DANS LA POUBELLE reprend Monsieur Toulémonde. - C'EST ÇA répondent-ils tous en coeur en ramassant les ordures."

Ainsi reprend la vie au paradis de N'gaya, sur cette chanson célèbre à Maore, que continuent encore

aujourd'hui à chanter les enfants. C'est que l'histoire de N'gaya remonte à quelques années, lorsqu'Isabelle Le Guénan avait monté une pièce de théâtre sur une commande du vice-rectorat. L'idée de diviser le visage de N'gaya en deux, "afin qu'elle parle à tous", et 210 représentations plus tard, la chanson fait figure de classique chez les enfants. "Le succès de l'histoire m'a donné l'idée d'en faire un livre, avec une bande sonore", explique Isabelle Le Guénan. M'toro Chamou pour la musique et Estelle Degioanni pour les dessins ont été mis à contribution. La maison Coccinelle édition est née pour l'occasion, et devrait poursuivre sa route. "J'envisage de continuer les histoires de N'gaya", affirme Isabelle. N'gaya chez les métisses, N'gaya à la montagne... Et peut-être N'gaya au cinéma : depuis quelques mois, quatre étudiants en dessin animé travaillent à l'adaptation de l'histoire de la petite fille métisse sur grand écran. Une démonstration a déjà été produite, afin de présenter ce qui sera, d'ici trois ans, un court-métrage de 26 minutes.

RC

N'gaya, petite fille de Mayotte, Coccinelle éditions, 2007

horizons divers

Le refus de combattre, une question d'honneur

DANS son salon, il contemple le superéquipement qu'il n'a jamais utilisé au combat. Le lieutenant Ehren Watada s'apprête à le restituer à l'armée. Celle-ci a décidé de le traduire en cour martiale. Il n'y a rien là de personnel : l'armée fait ce qu'elle a à faire, comme Watada. Il y a sept mois, lui-même a fait ce qu'il pensait avoir à faire, devenant ainsi le premier, et le seul, officier des Etats-Unis à refuser publiquement d'être envoyé en Irak. Sa conscience l'avait rattrapé, dit-il. Il pensait que cette guerre était illégale et immorale et il ne voulait pas y participer.

Watada a voulu démissionner ; l'armée le lui a respectueusement refusé. Il s'est dit prêt à combattre en Afghanistan ; l'armée a encore refusé - un soldat ne peut pas choisir l'endroit où il combat. Pendant que son unité partait en Irak, Watada est resté au pays pour affronter les conséquences de son geste. L'armée s'est sentie obligée de réagir violemment. Watada, 28 ans, est accusé de refus de rejoindre son affectation et de deux actes de "conduite incompatible avec le statut de militaire" pour s'être exprimé en public contre la guerre et contre l'administration Bush. Son procès a commencé le 5 février (...). Watada n'est pas petit, mais pas grand non plus. Certainement pas aussi grand que le symbole qu'il est devenu pour le mouvement antiguerre, qui a fait de lui un héros. Il n'affiche pas non plus le côté pleurnichard dont les associations favorables à la guerre l'ont affublé en le traitant de lâche. "Je n'ai pas peur d'aller me battre", affirme-t-il. "Je ne suis pas un pacifiste. Mais je refuse de participer à une guerre que je juge criminelle." Watada se considère comme un patriote qui s'est involontairement retrouvé pris dans un dilemme moral qu'il n'aurait jamais imaginé quand il a enfilé un uniforme pour la première fois, il y a dix-huit ans.

(...) Dès l'âge de 15 ans, il se doutait vaguement qu'il finirait dans l'armée. En 2003, après avoir obtenu son diplôme à la Hawaii Pacific University, il est entré dans un bureau de recrutement de Honolulu. Après une école d'officiers, il a rejoint sa première affectation en Corée, où il a été très bien noté par ses supérieurs. Son chef de bataillon leur parlait souvent longuement de l'importance capitale de la préparation. "Il nous disait : 'Si vous ne savez pas tout ce qu'il faut savoir sur votre mission, vous manquez à vos devoirs envers vous et envers vos hommes'", raconte Watada. "J'ai pris cette leçon à cœur." Du coup, quand il a été affecté à Fort Lewis, au début 2005, en vue d'un déploiement en Irak, il a fait son boulot : il s'est employé à savoir tout ce qu'il fallait savoir sur l'Irak. Il a lu des livres, parlé à des anciens combattants, dévoré les articles des médias.

A la fin 2005, il était convaincu que le gouvernement Bush avait délibérément manipulé les informations fournies par les services de renseignements pour justifier l'invasion et que le Congrès avait donné son approbation à la guerre en se fondant sur des mensonges.

En janvier 2006, il écrivit une lettre de démission et le processus s'est inexorablement enclenché pour atteindre le point où on en est aujourd'hui. Depuis que son unité est partie, il est confiné à des tâches administratives à Fort Lewis. Il tire beaucoup d'encouragement du soutien discret qu'il reçoit des soldats. Pas des choses qui se voient, dit-il, mais des hochements de tête approbateurs, des regards entendus, des remarques subtiles sur le fait de rester ici et de garder la tête haute. Et il se dit que peut-être qu'il y a beaucoup de gens portant l'uniforme qui pensent comme lui.

TOMAS ALEX TIZON (Los Angeles Times)

Il s'appelait Ibrahim Ali

" 21 février 1995-21 février 2007. Cela fait déjà 12 ans que Ibrahim Ali est mort, il avait 17 ans et aimait la musique. Il a eu, cette nuit là, dans les environs de 22 heures 30, la malchance de croiser sur son chemin des racistes, des lâches... des colleurs d'affiches du Front National (FN), le parti de Jean-Marie Le Pen, armés de pistolets de gros calibre. La France était en pleine effervescence électorale comme c'est le cas actuellement ! Curieusement, aucun média national n'a fait allusion à cette commémoration. Pourtant, il le fallait car la mort d'Ibrahim Ali survenue le 21 février 1995 à Marseille traduit la honte de la République et illustre la montée du racisme ainsi que l'intolérance d'une minorité de Français. Ibrahim Ali était un jeune français de filiation et de naissance même s'il était noir. Ibrahim Ali était un jeune français de filiation et de naissance même s'il était issu de parents originaires des Comores. Il était fier de l'être et était très attaché à SA Marseille. Ibrahim Ali est mort d'une mort terrible, exécutable et gratuite. Cette nuit là, souvenons-nous bien, après la fin de leur répétition musicale, Ibrahim Ali et deux de ses amis du groupe B. Vice courraient pour ne pas rater le dernier bus. Hélas ! Des colleurs du FN étaient là. Ils lui ont tiré une balle dans le dos. Quelques minutes après, il s'est écroulé et ne s'est plus relevé. Le motif de cet assassinat n'est autre que sa couleur de peau. Il s'agit en fait d'une mort au faciès ; d'un reniement de la différence entre les citoyens français au sein de la République. Le racisme et l'intolérance ont tué ce jour là un jeune qui n'avait pour défense que ses bras ouverts à la vie. Quel gâchis et quelle honte !"

HALIDI ALLAOUÏ

portrait type

Aïda du crayon au bangwe

"Si je devais me faire photographe, ce serait dans un bangwe [une place publique, ndlr]". Aïda Chouzour, ne pouvait trouver meilleure icône de la Comorienne affranchie du poids social que cette posture d'intrusion dans un espace exclusivement réservé aux hommes. La force de la symbolique ne fait pourtant pas d'elle une féministe. Sa quête d'identité passe par des voies intérieures, presque mystiques, auxquelles seule l'image peut conduire. L'image comme révélateur de message : voilà le déclic qui lui a révélé son premier coup de crayon sur le blanc immaculé d'une feuille de dessin, sur les bancs du collège. Passion ou don ? Aïda ne s'est pas posé la question,

"Je préfère être une femme qui peint qu'une femme qui fait le grand mariage."

comme elle ne se préoccupe pas de savoir à quelle chapelle artistique appartient son oeuvre. "Je ne peux pas dire que c'est de l'art abstrait ou autre, ce qui m'importe ce sont les émotions et les sentiments que j'essaie de restituer à partir de ces tableaux", dit-elle. Des années d'un travail discret, somme d'un parcours de vie personnel et d'observations de

la société qui l'a vue naître et mûrir, ont rendu possible la symbiose entre l'artiste et son oeuvre. "C'est une histoire, des moments, un vécu quotidien qui ressortent de ces tableaux. C'est ma personnalité que j'exprime." L'on comprend alors pourquoi Aïda a longtemps hésité à exposer. Si elle avait besoin d'adhérer à une association de peintres pour obtenir un regard extérieur sur son travail, elle devait surtout franchir la marge sociale

en tant qu'espace de confinement de la femme comorienne. Car pour elle, "exposer, c'est se révéler", s'inviter dans le bangwe, investir l'espace public, ouvrir le champ des libertés. C'est fait. Depuis le 10 février, Aïda expose ses toiles dans un café de Moroni (1). Une dizaine de tableaux sur un support en bois. Somme d'objets de récupération. Un bout de brosse à balai, un morceau de tissu chiromani, des bouts de verre brisés sur fond noir ou marron, un coup de pinceau qui fait surgir une fillette enchaînée au dessous du sigle de Aids (association de lutte contre le Sida) : chaque tableau est une scène, une histoire à laquelle on accède via une petite légende posée sur un morceau de papier blanc. "Pensifs, plaintes, une façon de vivre, confidences pour confidences, drapeau blanc." Messages tout aussi méditatifs que les sentiments mélangés de tristesse, de chagrin, d'angoisse, de révolte... Miroir d'une "société de sous entendus, d'une culture qu'on nous impose et qui empêche d'exprimer ce que nous sommes".

FACE À CETTE SOCIÉTÉ qui se réfugie dans le(s) carcan(s), Aïda a trouvé dans la peinture à la fois le bouclier qui la préserve et la lance qui exprime sa "révolte" au-delà des mots. "J'extériorise les choses au lieu d'en parler. Je préfère être une femme qui peint, qu'une femme qui fait le grand mariage. J'espère que d'autres femmes vont s'y mettre parce qu'on a plus de choses à découvrir avec la peinture qu'avec le grand mariage." Se défendant de tomber "dans les clichés du féminisme", l'artiste se délecte de voir "les gens surpris que ce soit une femme qui a fait ces tableaux". Regarder la femme autrement que par la lucarne de la société traditionnelle. Et si c'était au fond le message de Aïda ?

KES

(1) Jusqu'au 10 mars, au Café des Ecoles, boulevard de la République populaire de Chine, Moroni.

MADAME EST PRESSÉE

RIEN MOINS QU'UN COUP de poing et un coup de pied... Le gendarme du Département national de la protection du territoire et de l'Etat comorien, qui a eu le malheur de demander à l'épouse du Consul de France à Moroni de bien vouloir attendre son tour, en a été vigoureusement remercié ! Selon une source bien informée, Madame se trouvait à l'aéroport et souhaitait effectuer les formalités de sortie du territoire le plus rapidement possible. Impatentée de ne pas voir son cas traité en priorité, elle aurait tout bonnement frappé l'agent avant de passer devant lui et d'embarquer comme si de rien n'était. Le gendarme n'a pas osé réagir sur le coup et s'est contenté de dresser un rapport à ses supérieurs hiérarchiques... On imagine à peine ce qui arriverait à un Comorien qui traiterait un gendarme français de la sorte !

COCKTAIL

MAYOTTE ÉCO N°69, DATÉ DU 9 FÉVRIER 2007. En marge d'un dossier sur le vin proposé par le supplément de *Mayotte hebdo*, ce bout de phrase : "Quelle surprise de voir, par hasard, lors d'un cocktail qui sied à la vie de journaliste (...)" Ainsi, à en croire *Mayotte hebdo*, le cocktail est au journaliste ce que la scie est au menuisier, le bagout au vendeur de voiture et le cric au conducteur de taxi moronien. Ben voyons ! Une enquête réalisée par TNS-Sofres dévoilait récemment que la moitié seulement des Français pense que les choses se sont passées comme on le leur raconte dans les journaux ; et les deux tiers jugent que les journalistes ne sont pas indépendants des pouvoirs politiques ou économiques. Forcément, s'ils passent leur temps dans des réceptions de la haute...

RESPECT

A L'OCCASION DE SON DÉPART de Maore, le préfet Jean-Paul Kihl n'a pas seulement multiplié les réceptions, il a aussi évoqué ses deux années passées sur l'île. Sur ses rapports avec la presse, il a déclaré aux *Nouvelles de Mayotte* : "Je pense qu'ils ont été bons. (...) Je suis respectueux de la liberté de la presse mais quand parfois je n'étais pas d'accord, je le disais." C'est certainement dans cette logique que son administration a sans cesse refusé (et elle continue) de donner des informations voire de répondre aux journalistes de *Kashkazi*, sous prétexte qu'il s'agit d'un journal "étranger"...

ÉCHEC ET MAT

C'EST LE VICE-RECTEUR QUI PARLE au cours d'une rencontre avec les représentants du Syndicat des enseignants : "La qualité de l'enseignement, c'est le maître, pas l'environnement." Autrement dit : si échec il y a -et il est de plus en plus patent affirment nombre d'enseignants, contredisant ainsi la propagande du vice-rectorat relayée par certains médias- c'est uniquement à cause des instituteurs. Pas question de pointer du doigt les contenus pédagogiques souvent inadaptés, les lieux d'apprentissage délabrés, ou encore l'absence réelle d'implication des parents. Pas question non plus d'évoquer, pour expliquer ces difficultés, le fait que la langue maternelle des élèves n'est pas celle qu'ils parlent en classe. Non. Rien de tout cela n'est la cause de l'échec. Dormez en paix...

EXPERT

LUNDI 26 FÉVRIER, LES MAIRES de Maore manifestent dans les rues de Mamoudzou pour crier leur mécontentement général quant au manque de moyens et à l'attitude qualifiée de sourde de la préfecture. Mais le sujet le plus sensible est selon eux le logement social, au point mort depuis deux ans. Principale cible : le LATS (Logement à accession très sociale), qui selon eux exclut les Mahorais. De nombreuses pancartes hostiles à ce nouveau programme sont de sortie. L'une d'elle retient l'attention plus que les autres. Pas vraiment pour son message -"Nous demandons l'abrogation pure et simple de l'arrêté préfectoral instituant le LATS qui ne profite qu'aux étrangers", mais plutôt pour celui qui le brandit : Moussa Madi, le maire de Bandrele qui avait fait incendié des cases de sans-papiers en 2003, à Hamouro. C'est qu'en terme de logement des "étrangers", il en connaît un rayon...

LE CHIFFRE QUI TUE

12.000

Soit le nombre de **reconduites à la frontière** que vise la préfecture de Maore pour l'année **2007**. Il s'agit du même objectif que l'année dernière, objectif qui a été allègrement dépassé avec, selon les données officielles, **13.253 reconduites en 2006**. Cette politique a abouti à des **bavures** de la part des forces de l'ordre, ainsi qu'à de nombreuses entorses aux droits de l'Homme.

LE GRAND ÉCART DE CHIRAC EN AFRIQUE DU SUD

DIPLOMATIK'

QUAND UN HOMME VIEILLIT, IL A TENDANCE À SE REMÉMORER les bons souvenirs et à oublier les mauvais. Quand un homme meurt -ici politiquement-, rares sont ceux qui osent rappeler ses fautes. Jacques Chirac, en passe de laisser l'Élysée à un ou une nouveau ou nouvelle président(e), n'échappe pas à ces deux règles. Lors du dernier sommet France-Afrique de Cannes, officiellement organisé pour démontrer l'amour du président français pour ce continent, il n'a pas hésité, bien aidé par la presse nationale qui a relayé l'ineptie sans franchement l'analyser, à se faire passer pour l'ami des

Africains. Ce qui n'est pas une mince affaire pour celui qui a soutenu pendant des décennies -il continue encore- les régimes dictatoriaux d'Eyadema père et fils au Togo ou de Bongo au Gabon (entre autres), qui a poursuivi la politique néo-coloniale de ses prédécesseurs, notamment en gérant depuis l'Élysée l'action de la France en Afrique -alors qu'elle devrait être chapotée comme pour les autres conti-

nents par le ministère des Affaires étrangères-, et qui a récemment soutenu militairement le président tchadien, Hissène Habré, malgré l'impopularité dont il jouit auprès de la grande majorité de la population de ce pays.

Mais le plus fort se trouve dans le livre qui lui est consacré par le journaliste Pierre Péan, *L'inconnu de l'Élysée* (Fayart, 2007), une sorte d'hommage quasi-posthume en forme de confessions intimes. Dans cet ouvrage, Jacques Chirac affirme qu'il a été "militant de l'ANC de Mandela depuis la fin des années 60, le début des années 70" et qu'il a "été approché par Hassan II, le roi du Maroc, pour aider au financement de l'ANC." Soit. On n'en

doute pas. Mais une affaire, révélée récemment, laisse perplexe quant aux convictions anti-apartheid du futur ex-président, ou du moins dans leur application. Une brouille qui, indique le site d'informations Bakchich (www.bakchich.info), a consisté en la livraison d'armes au régime de Pretoria -en violation d'un embargo onusien décrété en 1977 sur la vente de matériel militaire à l'Afrique du Sud-, par son gouvernement, entre 1986 et 1988.

"En 1986, c'est une quasi lune de miel que vivent la France et le régime de Prétoria", décrit Laurent Léger dans *Trafic d'armes, enquêteurs sur les marchands de mort* (Flammarion, 2006). Outre la maintenance des Mirage et de tout le matériel aéronautique, Aérospatiale, une entreprise alors nationalisée, aurait livré à cette époque des hélicoptères de combats Super Puma au régime raciste. La demande, émise en 1985 par l'armée sud-africaine, se serait matérialisée à partir de 1986, à la suite de multiples réunions parisiennes classées "top secret" entre l'entreprise publique française et Armscor, l'agence d'armement springbok.

Les comptes rendus de ces rencontres s'avèrent fort intéressants, note le site d'informations. Notamment celles datées du 16 avril 1986. "Avec Henri Martre [alors PDG d'Aérospatiale], Jean Picq [et quelques autres] sont les seuls à être au courant de l'ensemble des activités d'Aérospatiale avec l'Afrique du Sud". Un certain Jean Picq qui a été directeur financier d'Aérospatiale, avant d'être bombardé en 1986... conseiller technique auprès du Premier ministre Jacques Chirac pour les questions de Défense.

Désormais président de chambre à la Cour des comptes, Jean Picq nie toute intervention dans le dossier. Reste que "les responsables d'Aérospatiale ont pu exporter environ 50 hélicoptères en kits, sur quelques années" vers l'Afrique du Sud. Et ce, "avec le feu vert- au moins implicite- du cabinet du Premier ministre en poste à l'époque des premières négociations, Jacques Chirac".

RC



POUPÉ NINJA

PARENTS, VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LE CARTABLE rose que vous réclame à chaque rentrée votre chère fille ? L'indécente chevelure blond peroxydé de la poupée Barbie, imprimée sur ces sacs made in China, vous indispose ? Soyez heureux : un industriel malin a pensé à vous en remplaçant cette icône furieusement occidentale par une poupée bien comme il faut, le front ceint d'un sage foulard noir... mais les yeux aussi bleus et les joues aussi roses que sa blonde rivale. Les stéréotypes seraient-ils universels ? On attend toujours le cartable orné d'une poupée noire aux cheveux tressés. A croire que le marché ne serait pas assez porteur, ou le symbole pas assez idéologique...

Dominique Georges évincé de RFO Une décision obscure

ALBERT MEMMI écrivait dans un ouvrage lumineux sur les psychologies du colonisé et du colonisateur (1), que dans les colonies françaises, la prime allait toujours à la médiocrité. La mise à pied de Dominique Georges, l'une des voix -sinon la voix- les plus connues de l'antenne de Radio Mayotte, animateur respecté pour ses compétences par la grande majorité des auditeurs, mais aussi des journalistes, ne fait qu'étayer cette thèse.

L'affaire a fait grand bruit depuis que Dominique Georges a appris "la cessation totale de [ses] relations contractuelles de travail" -l'intéressé parle de licenciement- avec RFO Mayotte, dans une lettre datée du 30 janvier 2007. Plusieurs pétitions ont été signées, de nombreux auditeurs ont exprimé leur surprise au standard de la station, des journalistes se sont dits choqués dans un communiqué. Certaines personnes influentes de l'île -issues des milieux politique et économique- ont bien tenté de ramener la direction à la raison. Mais rien n'y a fait. La dernière émission de Dominique Georges, "Maesha", remonte au 26 janvier. Il s'agissait de la 765ème ; il ne devrait pas y en avoir d'autre. La direction de RFO Mayotte reproche à l'animateur d'avoir "laissé tenir à l'antenne des propos injurieux et diffamatoires" dans son émission du lundi 22 janvier. Ce jour-là, Dominique Georges reçoit Eric Courthès, auteur d'un pamphlet intitulé *Le livre et autres délivres*, dans lequel il évoque le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. Dès le début de l'émission, l'invité se présente comme un pamphlétaire et prévient les auditeurs qu'il s'exprime dans le registre de la fiction et qu'il ne faut pas prendre ses propos au premier degré. Pour commenter sa pièce de théâtre, "Farce post moderne, ma Sarkousette suprême", il dépeint un personnage assimilé à Nicolas Sarkozy comme un "petit roquet arrogant, qui ne respecte pas l'autre, qui est xénophobe, dans la lignée de Mussolini et Hitler", et parle d'un "petit fasciste". L'auteur de ces propos reconnaîtra plus tard avoir été trop loin. L'animateur estime lui qu'il n'a "rien à [se] reprocher". "On est resté 10 minutes sur ce sujet, dans une émission de deux heures, et on est resté dans l'ordre de la fiction." D'autre part, l'émission était diffusée en direct, ce qui limite le champ d'intervention de l'animateur. "Nous les animateurs, on fait tout : on met la musique, on s'occupe du son, on pose les questions... Quand on a tout cela à gérer, il n'est pas toujours facile d'être concentré à 100% sur les propos de l'invité", affirme Dominique Georges.

La direction n'est pas de cet avis. Dans son courrier de mise à pied, elle indiquait que "le directeur de l'antenne radio n'a cessé d'appeler les animateurs à la plus extrême vigilance quant aux propos que pourraient tenir leurs invités". Ainsi, les propos tenus par Eric Courthès, sont qualifiés d'"injurieux et diffamatoires". Ce qui passerait comme une lettre à la Poste dans les médias français métropolitains -Les Guignols sur Canal + ou *Charlie Hebdo* ne sont guère plus tendres avec le ministre- semble inacceptable en outremer. Pourtant, Jean-François Moënnan, directeur régional de RFO Mayotte, n'en démord pas : "Eric Courthès reconnaît lui-même qu'il a été trop loin. Il y a eu faute !" clame-t-il. "D'ailleurs, s'il n'y avait pas eu faute, vous pensez que les syndicats n'auraient pas bougé ? Il y a peut-être 80% des salariés syndiqués dans cette station. S'ils n'ont rien dit, c'est qu'ils sont d'accord avec cette décision." Il convient toutefois de rappeler que les syndicats de RFO défendent très rarement les droits des journalistes ou les règles élémentaires du métier, mais s'intéressent plus souvent aux enjeux salariaux et autres batailles de petits chefs. Ceci explique peut-être cela...

Dans un souci d'apaisement, Dominique Georges avoue qu'il aurait accepté, "pour calmer les choses s'il y avait eu des pressions politiques", un avertissement, voire une suspension provisoire. Une telle sanction lui aurait semblé plus juste, lui qui, en quatre ans d'antenne à Maore (plus quatre autres en Guyane), n'avait jamais été blâmé. Mais pour le directeur, la sentence est proportionnelle à la faute. "J'ai pesé le pour et le contre. J'ai pris la décision que j'estime la meilleure." Quitte à se passer de l'un de ses meilleurs animateurs.

L'argumentaire de Jean-François Moënnan tombe toutefois à l'eau quand on lui rappelle quelques faits passés. En septembre 2005, dans l'émission "Kala wa dala" diffusée en direct sur Télé Mayotte, le maire de Koungou, Raos, avait insulté son rival politique dans le canton en des termes très forts -il l'avait notamment traité d'alcoolique. Le journaliste -qui a plus de responsabilités encore qu'un animateur-, Ali Chamsudine, n'avait reçu aucun avertissement. Mieux : depuis, il a été nommé rédacteur en chef adjoint, en charge de la radio. Plus récemment, en décembre dernier, Emmanuel Tusevo lançait carrément un appel à la haine raciale dans son émission "Retour sur l'actualité", enregistrée à l'avance. A son invité, Saïd Omar Oili, il lançait tel quel : "Ne pensez-vous pas que les Réunionnais sont en train de baiser les Mahorais ?" Là non plus, aucun blâme envers celui qui n'est autre que le rédacteur en chef adjoint en charge de la télévision. Dans le premier cas, Jean-François Moënnan affirme qu'il venait d'arriver, et qu'il lui était difficile d'intervenir. Dans le second, sa réponse laisse coi : "Tout le monde sait que les relations entre Mayotte et la Réunion peuvent faire l'objet de commentaires. Cela ne m'a pas choqué." Sur RFO Mayotte, il est donc possible de stigmatiser toute une population, mais pas un ministre... Deux poids, deux mesures.

VISIBLEMENT EMBARRASSÉ et à cours d'arguments, Jean-François Moënnan dit toutefois ne pas regretter une décision que nombre d'observateurs ne comprennent pas. Certains y voient un choix politique. "Absolument pas", rétorque le directeur. Dominique Georges lui non plus n'y croit pas. "Certains politiques de Mayotte me soutiennent. Je ne crois pas que le fait que mon invité se soit attaqué à Sarkozy ait joué." Pour un journaliste de RFO, il est possible toute-



fois que, craignant que ces propos n'arrivent aux oreilles du possible futur président de la République française, le directeur ait fait du zèle, objectif de carrière oblige. D'autres affirment que derrière cette décision se cachent des affaires personnelles qui ont récemment opposé la femme de l'animateur, à celle du rédacteur en chef de la station et au directeur de l'antenne lui-même, dans le cadre de la lutte de pouvoir au sein d'une association de Petite-Terre. "Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une vengeance. La lutte dans cette association a été féroce. Lui-même a pris la parole lors de l'assemblée générale. Cela a été très tendu", dit un membre de cette association. "On a voulu se séparer de sa femme, on n'a pas réussi, donc on s'est vengé sur son mari." Cette version est difficile à prouver. Jean-François Moënnan la récuse. "J'ai été surpris de cette allusion. Cela m'a sidéré", indique-t-il. Plus d'un mois après la disparition de Dominique Georges à l'antenne, les raisons d'une telle sanction restent floues. La faute professionnelle de l'animateur -qui reste à prouver- valait-elle son renvoi ? Il semble que des raisons obscures aient été plus fortes que la compétence d'un homme. Il en est ainsi de la vie en colonie...

RC

(1) *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, A.Memmi, Folio, 2002

presse-papier

ON PEUT TOUJOURS RÊVER

L'AUTRE JOUR, EN LISANT *LE MAHORAIS* N° 136 daté du 27 février, notamment l'article "Que justice soit faite" signé M.M., j'ai rêvé à une lettre ouverte adressée à son directeur de la publication. Une lettre écrite par la profession qui, scandalisée comme elle l'a été -en partie- lors de la mise à pied de Dominique Georges (lire ci-contre), se serait regroupée pour dire "halte" aux abus de ce journal. Une lettre qui ressemblerait à ceci...

■

Monsieur le directeur de la publication du Mahorais, le journal-qui-ne-soutient-en-aucun-cas-le-député-Mansour-Kamardine-dans-sa-quête-à-la-réélection, nous vous adressons au nom de la profession de journaliste cette lettre car nous nous inquiétons de vos agissements.

Dans un article signé M.M., intitulé "Que justice soit faite", consacré à l'affaire Mohamed Aly, votre journaliste a, à notre sens, dévoyé la fonction de journaliste qui, s'il peut s'engager dans des combats, doit au moins se donner la peine de s'informer de part ET D'AUTRE. L'article en question prête au comité de soutien à Mohamed Aly des écrits "racistes" et "xénophobes". Or ces écrits (pas si racistes que cela d'ailleurs) n'ont en rien été signés par le comité : ce ne sont que des tracts anonymes, desquels s'est d'ailleurs démarqué le comité. Mais cela, vous ne pouviez pas le savoir, puisque lors de la conférence de presse organisée par le comité le 27 février, aucun de vos journalistes n'était présent.

Le même article affirme que le comité a été mis en place par "un petit groupe de personnes", quand il s'est créé à la suite d'un rassemblement qui a réuni plus de 200 agents du Conseil général -et d'autres administrations. Mais là aussi, comment auriez-vous pu le deviner : nous n'avons pas eu la chance d'apercevoir vos journalistes ce jour-là. Nous tenons d'ailleurs à préciser que durant les deux semaines de mobilisation au Conseil général, pas une seule fois nous n'avons eu le plaisir de vous côtoyer, alors que *Le Mahorais* a fait sa une à deux reprises sur ce sujet. Mais peut-être possédez-vous vos informateurs ailleurs. C'est tellement plus confortable d'éviter les mouvements de foule et de ne pas avoir à assumer ses écrits... Plus loin, on peut lire un compte-rendu de l'audience de la chambre d'instruction -jeudi 22 février- qui devait statuer sur la libération ou non de Mohamed Aly. Quelle surprise ! Car ce jour-là, encore une fois, aucun représentant du *Mahorais* ne s'est montré. Immanquablement, travailler à distance dans cette profession aboutit à quelques imprécisions, comme celles-ci : "La salle d'audience avait été interdite d'accès à tout public pour éviter tout incident. Les forces de l'ordre veillaient ardemment donc à l'application de ses règles" (dans un souci de précision, nous conservons vos

fautes d'orthographe, monsieur le directeur). Ces deux phrases n'ont aucun sens pour ceux qui étaient sur place. D'abord parce que le huis clos n'avait pas été demandé à cause des soubresauts que l'affaire provoque, mais bien parce qu'il s'agit de la règle pour ce genre de procédure. Ensuite parce que les forces de l'ordre, quasi inexistantes (il y avait trois agents) n'ont pas eu à intervenir, vu le faible nombre de "spectateurs". Mais l'objectif visé -faire croire que la foule se faisait menaçante envers la justice- est atteint.

Ces manquements flagrants à la pratique journalistique ne nous dérangeraient pas outre mesure (à vrai dire, nous y sommes habitués) si cet article n'avait pour objectif final de délégitimer un mouvement auquel jamais vous n'avez donné la parole, et de se positionner en donneur de leçon, voire en porte-parole du pouvoir. Nous ne vous ferons pas l'affront de vous rappeler le rôle de CONTRE-POUVOIR de la presse, mais comment pourrions-nous cautionner des phrases (issues du cerveau du journaliste, et non du procureur) du type : "La justice traite de la même manière les noirs, les blancs, les jaunes... sans discrimination raciale et sans favoritisme" ou encore : "Comment une arrestation arrive-t-elle à faire perdre l'esprit de ceux censés montrer l'exemple de la bonne attitude à adopter". Qui est l'auteur de ces lignes pour affirmer ceci ?

Enfin, cet article n'aurait sûrement pas provoqué notre ire s'il n'avait eu l'impact qui fut le sien. Son mépris vis-à-vis du comité de soutien a en effet logiquement accouché d'un nouveau tract dénonçant les pseudo-journalistes de Maore. Un tract qui, il faut le dire ici, est d'une justesse rare. Seul problème : il englobe tout le monde. Le résultat est là : l'article que vous avez publié, monsieur le directeur, porte un coup terrible à notre profession. C'est la crédibilité de l'ensemble des journalistes que cet article a entachée.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous indiquer notre malaise quant à votre manque de professionnalisme, qui, soit dit en passant, n'est pas nouveau, mais a atteint en cette occasion son paroxysme. Vous avez tout à fait le droit de mener un travail de propagande, monsieur le directeur, mais si vous pouviez éviter de le faire au nom de notre profession, nous vous en serions reconnaissants. Veuillez recevoir nos salutations irritées.

■

Cette lettre, je l'ai rêvée. Comme j'en ai rêvée une à l'attention d'autres directeurs de journaux qui ont fait leurs unes sur ce sujet, dont on a que très peu vu les journalistes sur place. Mais quand je me suis réveillé, j'ai abandonné l'idée. Tant pis pour les journalistes qui travaillent en toute honnêteté. Car il y en a aussi, à Maore.

RC

Paf : les malades et les enfants d'abord !

par Rémi Carayol

LE PROBLÈME AVEC CES HISTOIRES de papiers toutes plus incongrues les unes que les autres, c'est qu'on ne sait plus par laquelle commencer. Ces derniers temps, les histoires à dormir debout s'amassent aussi vite que les mouvements d'humeur à Maore, et les sélectionner pour vous en faire un compte-rendu relève du casse-tête chinois, susceptible de donner une migraine comme seul Nicolas Sarkozy est capable d'en supporter.

Commençons par la plus éloquente, car la plus grave. Celle de Youssouf. Cet homme de 38 ans, né à Ngazidja, vivait depuis une bonne dizaine d'années à Maore. Il travaillait aux champs et menait sa vie du côté de Dembeni. Mais la tâche des travaux agricoles est rude et ingrate. Mal en point, il se rend un jour à l'hôpital et apprend qu'il a une cyrrose, issue d'une complication de l'hépatite B qu'il avait attrapé auparavant. Selon un de ses amis, "il avait un dossier à l'hôpital depuis 2002". Régulièrement, Youssouf allait consulter. "Il devait prendre régulièrement ses médicaments, sinon la maladie pouvait empirer rapidement, et sa santé se dégrader", affirme son ami.

Le docteur Céline Roussin lui avait établi un certificat médical selon lequel il bénéficiait d'un traitement contre la cyrrose, qu'on ne trouve qu'à Maore dans l'archipel. Cela devait lui permettre de ne pas se faire expulser par les autorités. Car Youssouf ne possédait pas de papiers français. Mais en ces temps où l'avis d'un médecin semble moins important que les statistiques d'un ministre, le certificat n'a semble-t-il aucune valeur : à la fin de l'année dernière, Youssouf s'est fait arrêté par la Police aux frontières (Paf). "Le jour de l'arrestation, il leur a montré son certificat. Il me l'a dit, je l'ai eu au téléphone. Mais ils n'ont rien voulu savoir", dit son ami. "Apparemment, il y a beaucoup de faux documents et les policiers le savent. Mais ils devraient vérifier. Ce n'est pas parce qu'il y a des faux que tous son faux !" Ainsi Youssouf a été reconduit à la frontière.

L'ami poursuit. "J'ai immédiatement prévenu le docteur Roussin, qui a regardé le dossier et s'est rendu compte qu'il y avait danger s'il ne revenait pas rapidement. Le dossier est parti chez le médecin inspecteur." La réaction de ce dernier est symptomatique : nous sommes plus d'un mois après l'expulsion de Youssouf. Devant son ami, l'inspecteur lâche : "Qu'est-ce qu'on va faire de son corps si on le fait revenir ?" Sous-entendu : un mois sans ses médicaments, il est fichu. Youssouf est pourtant bien vivant, plus de deux mois après son départ. "Il ne prend plus de médicaments. Des fois, j'appelle mais il ne peut pas se déplacer jusqu'au téléphone. D'autres fois, il va bien."

Logiquement, le Centre hospitalier, dont une commission a décidé qu'il pouvait bénéficier d'une évacuation sanitaire, devrait obtenir son retour dans les jours qui viennent -si ce n'est déjà fait depuis que nous avons bouclé cette page. Avant de reprendre ses soins, dans l'espoir que l'interruption n'aura pas été préjudiciable, il devra toutefois trouver l'argent pour se payer son billet d'avion. La Paf, même quand elle commet des erreurs, ne finance que le départ de Maore...

MAOULIDA, LUI, N'A PAS ENCORE eu affaire à la Paf. Mais son heure est comptée. La sienne, et celle de ses quatre enfants dont il a seul la charge. Lui n'a pas de problème de santé. Mais son fils, si, et un gros. Le jeune Houlamdine, né en 2002 à Séléani (Ngazidja), est arrivé au monde avec un handicap qui lui a valu d'être évasané à la Réunion. "Il ne pouvait pas faire pipi", explique son père. Depuis, il est suivi par le Centre hospitalier de Mamoudzou. "Il doit prendre des médicaments dès qu'il veut faire pipi. Sinon il a très mal. C'est insupportable." Du fait de cet handicap qui nécessite des soins introuvables à Moroni, Maoulida bénéficiait depuis quatre ans d'un titre de séjour renouvelé chaque année. Il pouvait ainsi en toute tranquillité élever ses trois autres enfants, nés à Maore, dont deux sont actuellement scolarisés, et surtout travailler. Dans le bâtiment d'abord, puis chez Sandragon, une société de sécurité.

Au début de l'année, Maoulida doit faire renouveler son titre de séjour. Il possède pour cela un certificat (daté du 16 janvier) du docteur Hébert, pédiatre au CHM, stipulant que son enfant est suivi, et qu'il requiert une prise en charge médicale de plus de six mois. Le 24 janvier, alors que le contrat de Maoulida chez Sandragon n'a pas été reconduit -il se retrouve donc sans rien-, et que sa femme a dû rentrer dans son village natal à Ngazidja pour des raisons familiales, la réponse tombe : négatif. L'argumentaire de la préfecture est digne du vocabulaire employé : "Monsieur, vous avez déposé auprès de mes services (...) L'article 15-II-4° précité dispose qu'une carte de séjour temporaire mention "liens personnels et familiaux" peut être délivrée "à l'étranger résidant habituellement en France ou sur le territoire de la République dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale dont le défaut pourrait entraîner pour lui des conséquences d'une exceptionnelle gravité, sous réserve qu'il ne puisse effectivement bénéficier d'un traitement approprié dans le pays dont il est originaire." Or [c'est toujours l'agent préfectoral qui parle] l'examen approfondi de votre dossier démontre que les soins qui sont nécessaires à votre enfant peuvent lui être prodigués dans votre pays d'origine. Dans ces conditions, ils m'est impossible de vous délivrer un titre de séjour." Même si la suite du courrier n'a pas grand intérêt dans cette histoire, on ne résiste pas à vous la faire partager -un peu de cynisme remet parfois les idées en place : "Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles pour quitter le ter-

ritoire français dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification de la présente décision. (...) La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou (...) Le recours ne suspend pas l'application de cette décision à laquelle vous devez impérativement obtempérer." Le meilleur est pour la fin : "Si vous ne respectez pas cette décision (...) vous vous exposez aux sanctions prévues par l'article 26 de la même ordonnance : un emprisonnement d'un an, une amende de 3.750 euros (...) je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée."

Ainsi, le certificat du médecin traitant est passé à la trappe des limbes administratives (en l'occurrence du médecin chef, qui décide du bien fondé ou non des décisions de ses médecins), et l'enfant qui, il y a deux mois, devait impérativement se faire soigner à Maore, doit désormais impérativement rentrer dans une île qu'il ne connaît pas. De même, par ailleurs, que ses trois autres frères et sœurs.

Aujourd'hui, Maoulida se trouve seul et sans emploi pour nourrir ses quatre enfants. Il n'a plus d'argent. Et doit se cacher. Car si la Paf prend des hommes atteints d'une cyrrose et munis d'un certificat, il n'y pas de raison qu'elle n'attrape pas un enfant qui n'a plus le droit de se faire suivre dans cette île...

ON POURRAIT FINIR sur un tas d'autres histoires, comme celle de cet homme à qui on vient de refuser un titre de séjour qu'on lui accordait depuis 14 ans ; ou celle de ce jeune homme dont on a changé la date de naissance au Centre de rétention afin de lui faire atteindre la majorité et ainsi pouvoir le renvoyer dans une île qu'il n'avait jamais vue -il est interdit de renvoyer des mineurs non accompagnés ; ou celle encore de Mikidache, frère de Jeannot dont nous parlions il y a deux numéros, jeune sprinteur qui vient de remporter le 200 mètres juniors au championnat de France en salle, et donc apte à devenir "Français". Mikidache donc, frère de l'espoir de toute une île, qui a été refoulé le mois dernier...

On aurait pu évoquer aussi l'ultra-sur-population-record du centre de rétention, qui a accueilli à la fin du mois de décembre 300 personnes, alors qu'il est conçu pour en recevoir 60. Tandis que le Maria Galanta n'effectuait plus la liaison avec Ndzuani et que Comores Aviation fonctionnait avec son petit avion -impossible donc de renvoyer qui que ce soit-, les forces de l'ordre continuaient à attraper des "clandestins". Qui s'entassaient dans les bâtiments insalubres du centre de rétention.

MAIS POUR RESTER dans l'incongruité la plus totale, on préfère évoquer l'histoire rocambolesque de Mohamed. C'est Jérôme Talpin, du *Quotidien de la Réunion*, qui la raconte :

"Mohamed Soubira n'a aucun papier d'identité. Pourtant, la préfecture le considère comme un citoyen comorien. Sa place est déjà réservée, jeudi, sur un vol à destination de Moroni. (...) Mohamed Soubira ne comprend pas pourquoi les autorités françaises veulent le renvoyer en Grande Comore où il n'a jamais vécu et où il ne possède pas de famille. Né à Majunga (Madagascar) d'un père malgache et d'une mère anjouanaise, le jeune homme a, en fait, toujours résidé à Mayotte, en situation irrégulière, depuis l'âge de 4 ans. A l'époque, son père est assassiné. Sa mère décide de regagner Anjouan mais préfère confier l'enfant à un oncle qui travaille dans l'île française. Avant d'être condamné le 22 novembre 2005 à deux ans de prison dans une affaire de meurs par le tribunal de Mamoudzou, Mohamed Soubira était maçon et réparateur en électronique. En mai dernier, il a été transféré à la prison du Port sans rien avoir demandé. Sans succès, le jeune homme a effectué plusieurs demandes pour être renvoyé à la prison de Majicavo. (...) Depuis vendredi, date à laquelle la préfecture lui a signifié son arrêté de reconduite à la frontière, il est "abasourdi", témoigne le frère Dominique Joséphine, aumônier des prisons qui juge le dossier plutôt "inquiétant" du point de vue des droits de l'Homme. "Il ne comprend pas pourquoi il va être envoyé en Grande Comore où il se retrouvera seul." Car c'est à Mayotte que vivent ses deux enfants et son épouse lourdement handicapée et qui ne peut se déplacer sans béquilles. Emus, plusieurs détenus de la prison du Port ont apporté leur soutien à Mohamed Soubira et lui ont conseillé de se rapprocher d'un avocat. Ce conseil devra s'employer à démontrer les attaches du jeune homme à Mayotte et, surtout, à mettre en avant les conséquences humaines de cette expulsion. (...)"

Humaines... Quel est donc ce mot étonnant !?

no comment

"Même si mon contrat d'expat' n'est plus renouvelé dans deux ans, je pourrais essayer de me marier avec une Mahoraise, ou revenir après ma retraite."

UN POLICIER MÉTROPOLITAIN À MAORE, dans *CQFD*, journal satirique français (www.cequillfautdestruire.org).

"J'ai porté plainte contre eux devant Dieu."

AHMED ABDALLAH SAMBI, président de l'Union des Comores, à propos des hommes qui l'ont selon lui "trahi" (*lire par ailleurs*).

"La tentative d'introduire une nouvelle religion dans notre pays, ressemble à une manoeuvre de diversion pour que les Comoriens oublient leurs misères quotidiennes et passent leur temps à palabrer sur cette religion que certains de nos oulemas qualifient de fléau, à savoir le chiisme militant et politique."

HADJI HASSANALI, journaliste, dans *La Tribune des Comores*.

"La France centralisatrice, c'est fini. Aujourd'hui, département ne veut plus dire uniformité."

HUGUES BÉRINGER, juriste, fondateur de l'association Mayotte française, dans *Mayotte Hebdo*.

"Nous ne voulons pas de ces étrangers à Doujani. Nous exigeons leur évacuation immédiate."

DES HABITANTS DU VILLAGE DE DOUJANI, à Mamoudzou, qui réclament la préférence nationale pour l'attribution des logements sociaux et nient aux étrangers en situation régulière le droit d'en bénéficier.

"Je ne voterai pour Sarkozy que par rapport aux problèmes de Mayotte, qui ne sont pas les mêmes que ceux de la Métropole. Je vote tout simplement pour celui qui sera le mieux à même de débarrasser Mayotte de ses clandestins."

UN MILITANT SOCIALISTE MAHORAIS, qui votera lors de la présidentielle française pour Nicolas Sarkozy, dans *Le Mawana*.

"Je refuse le concept de Sarkozy au sujet de l'immigration clandestine. Il faudrait qu'il vienne vivre dans les Comores pour pouvoir donner des injonctions. On ne peut pas dire que les Anjouanais-Comoriens viennent nous embêter. Il y a certes une différence sociale et économique entre eux et nous, mais pas culturelle, les Comoriens sont ici chez eux."

SAÏD AHAMADI, maire de Koungou, candidat (PSM) aux législatives, dans *Le Mahorais*.

"On peut craindre que Sambi ne préfigure une gestion caritative du pays en dehors des axiomes politiques admis."

ABOUBACAR MCHANGAMA, journaliste, dans *L'Archipel*.

en février 2007

on parle de corruption, d'élections et d'extradition

ALORS QU'À MAORE, CE MOIS DE FÉVRIER A ÉTÉ MARQUÉ PAR L'INCARCÉRATION du directeur financier du Conseil général, Mohamed Aly, pour "trafic d'influence passif" (lire p.20), à Moroni, la lutte contre la corruption chère au président Sambi a été relancée, après une courte période de répit. Le juge Ali M. Djounaïd a décidé d'élargir son champ d'investigation sur les dossiers de corruption qu'il instruit

LE JOURNAL DU MOIS

contre les barons du régime Azali et a lancé trois mandats d'arrêt internationaux. Selon *Al-watwan* du 2 février, le juge enquête sur un ancien directeur général des douanes Abou Oubeid Mzè Chei, un ancien caissier principal du même service, Nassur Ibrahim, et un ancien directeur général des impôts. Ce dernier a succédé à Ahmed Jaffar qui fait l'objet de poursuites judiciaires sur la gestion des impôts en 2005, et

a réussi à quitter le pays. Ce qui a fait dire au juge Ali Djounaïd que "tous ces hommes [les barons de l'ancien régime, ndlr], disposent de solides relais à la justice et à la gendarmerie pour pouvoir passer à travers les mailles du filet".

CORRUPTION TOUJOURS : alors que dans les milieux judiciaires, on parle d'une possible opération "mains propres", le principal prévenu de l'affaire des hydrocarbures en cours d'instruction, Abdou Soefo, renonce à sa défense. Son avocat Me Mzimba qui révèle l'information à la presse explique le choix de son client par "l'acharnement" dont il serait l'objet de la part de la justice. Placé sous contrôle judiciaire après quatre mois de détention provisoire, Abdou Soefo a été de nouveau placé en détention le 8 janvier pour tentative de se soustraire aux consignes et exigences fixées dans le cadre du contrôle judiciaire.

Acharnement, voilà ce que pense aussi Houmed Msaïdié. Le

secrétaire national de la CRC (le parti de l'ex-président Azali) a été interpellé dans la deuxième semaine de février et placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête de gendarmerie sur des barricades dans la région de Mbude au nord de Ngazidja, et sur les intentions des notables qui s'étaient réunis dans la même période pour dénoncer la politique du régime Sambi. Sa détention fondée sur de simples soupçons n'a semble-t-il pas respecté la procédure, loin s'en faut. "Certains officiers ont estimé que les barricades, ce sont les opposants. Comme une grande partie des routes du Mbude et du Mitsamihuli étaient fermées, leurs regards se sont tournés vers le leader politique de la région. Msadié a payé les pots cassés", pouvait-on entendre de la bouche de gendarmes indiscrets. "Les questions qu'on nous a posées en prison ne se situaient plus dans le cadre d'une enquête, mais étaient préparées bien avant. C'est pour cela que j'accuse aujourd'hui la gendarmerie d'être transformée en police politique, et nous sommes prêts à porter plainte devant la justice" a d'ailleurs déclaré Msadié à la presse.

La tempête dévaste des villages du sud de Ngazidja

Le passage dans la région du cyclone Gamède -qui a ravagé la Réunion- a semé la désolation dans une partie de l'île. Reportage à Idjinkundzi.

SUR UNE pente, dans ce quartier perché sur la montagne, Walid se tient debout, les yeux vers la mer située à quelques kilomètres du village. Deux jours après la tempête du 25 février qui a accompagné le passage dans la région du cyclone Gamède, ce père de famille n'en revient pas. Il était à Moroni lorsque le vent a emporté sa maison. Il n'en reste que quelques morceaux de tôle rangés par terre à côté du bois. "Heureusement que la famille est saine et sauve. Les voisins ont pu les évacuer avant l'effondrement total de la maison. Seulement, je suis très navré car je venais à peine de l'inaugurer. Je n'ai même pas fait un mois dans cette habitation", se plaint Walid qui retrouve le sourire avec l'arrivée d'une équipe du Croissant rouge venue estimer les dégâts.

Des cas comme Walid, on les comptabilise par dizaines rien qu'à Idjinkundzi, le dernier village sur la route nationale, au pied du mont Karthala. Le spectacle est désolant. Aucune famille n'est épargnée par le sinistre. Chaque maison du village a eu au moins une façade touchée par la force de la tempête. "Tout a commencé à 10 heures. Je revenais du champ lorsque la pluie a fait son apparition surprise. Le vent était plus que violent. S'il était intervenu la nuit, il y aurait peut-être des morts", déclare le vieux Mlamali. On n'enregistre certes aucun blessé, mais les dégâts matériels sont considérables à Idjinkundzi et dans toute la région de Dimani. Plus de 500 habitations sont hors d'usage. L'écroulement de certaines demeures a provoqué la destruction des meubles. Des familles sont totalement appauvries car les vents ont non seulement balayé la maison mais détruit les affaires du foyer. Les villageois situés sur le haut, ont récupéré leurs biens à plusieurs kilomètres de

chez eux, vers la mer. "Des tôles volaient comme des feuilles de papier. Les habitations en paille sont rapidement détruites. Les premiers coups de vent ont emporté les paillotes du village, surtout celles qui étaient du côté du quartier Uraleni sur la montagne", témoigne un habitant.

QUATRE HEURES ONT SUFFI pour couper le Dimani du reste du monde. En tombant, les arbres ont emporté les fils électriques et de téléphone. Les arbres à pain et les bananiers se sont abattus, risquant de provoquer un manque de nourriture chez les populations les plus démunies. "Les habitations, on peut reconstruire après. Mais les arbres, nous allons devoir attendre des années pour goûter la récolte. Et pendant ce temps, qu'allons nous faire pour vivre ?", s'interrogent les habitants du village.

Partout à Idjinkundzi, retentissent les coups de marteau qui essaient de remettre sur pieds les habitations démolies. Le village est en pleine reconstruction ; chaque famille tente de recoller les morceaux. Plusieurs sont restées sans abri. "Le dimanche, jour de la tempête, on était logés à l'école parce qu'il était impossible de dormir chez nous. Certains continuent d'habiter là-bas en attendant de pouvoir réparer leur maison." La visite des volontaires du Croissant rouge comorien et d'une équipe des opérations d'urgence de la protection civile donne de l'espoir aux familles victimes de la tempête. "Nous sommes venus recenser les dégâts. Le rapport sera envoyé à nos supérieurs, à la protection civile et à nos partenaires comme l'Unicef", déclare le médecin de l'équipe d'évaluation du Croissant pour calmer les habitants sous le choc.

Ce n'est pas la première fois que le village

d'Idjinkundzi est victime d'une telle catastrophe. En 2004, la localité avait été secouée par un vent violent qui avait causé la mort d'un habitant. "Un arbre était tombé sur son lit. Sa tête avait été écrasée", dit une dame. Aujourd'hui comme hier, ce sinistre soulève le problème de la qualité de l'habitat aux Comores. De nombreuses maisons précaires ne garantissent aucune sécurité à leurs habitants en cas de vents puissants.

AA

PARMI LES REPROCHES formulés par les notables, celui sur l'organisation des élections des présidents des îles. Pour désamorcer la colère, Mmadi Ali, ministre de la Justice, a annoncé l'organisation du scrutin au mois de juin. "Pour quel intérêt le gouvernement retarderait-il ces élections ? La vérité est que nous faisons tout notre possible pour les organiser dans les délais" a-t-il déclaré. Le mandat des présidents des îles s'achève en avril pour Ndzuanu et Mwali et en mai pour Ngazidja. "La loi électorale a été votée le 14 décembre et le président l'a promulguée aussitôt" a rassuré le ministre de la Justice.

Dans cette perspective, une forte délégation sud africaine séjournerait début mars aux Comores pour évaluer les besoins du pays en matière d'organisation des élections. Des représentants des ministères de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur, de la commission électorale et un haut chef de la police d'Afrique du Sud étaient présents. "Mon pays répond à la demande de la partie comorienne de soutenir les élections", affirmait le tout nouvel ambassadeur d'Afrique du sud aux Comores, Masilo Mabeta, qui remplace l'ancien chargé de mission. Après plusieurs rencontres avec les exécutifs des îles, la Cour constitutionnelle et le président de la République, il a été décidé d'accentuer les mesures de sécurité, particulièrement à Ndzuanu. "Il n'y aura ●●●



Ngazidja : des enseignants fantômes inscrits au budget

La vérification des listes des professeurs imposée par l'Union européenne a révélé des décalages entre les effectifs du ministère du Budget et ceux de l'Education.

"**NOUS** appelons le gouvernement à faire la lumière sur l'affaire des enseignants qui ne figurent nulle part si ce n'est dans les listes du ministère du Budget. Et si l'Etat ne fait rien, nous allons porter cette affaire devant la justice" assène Chabane Mohamed, secrétaire général du syndicat des professeurs, agissant au nom de la commission chargée par l'Union européenne d'inspecter les listes du ministère de l'Education et de les harmoniser avec le fichier du département du Budget. Ce sont justement les conclusions de cette commission, constituée des représentants du syndicat des enseignants et des ministères de l'Education des Iles et de l'Union, qui ont mis le feu aux poudres. Après 21 jours de contrôle et de vérifications, la commission a en effet révélé "l'existence de plus de 100 personnes qui sont budgétisées au niveau du ministère des Finances alors qu'elles n'exercent pas. Elles sont affectées ailleurs, ont abandonné leur poste ou sont tout simplement décédées". Bien que n'étant plus en fonction, beaucoup bénéficient encore de leur salaire. Au départ, l'Union européenne avait promis de débloquer une somme permettant de payer quatre mois d'arriérés de salaire des enseignants pour permettre entre autres de mettre fin à leur grève. Condition *sine qua non* pour le déblocage des fonds : la mise à jour des listes des agents du secteur de

l'Education afin de retirer les personnes qui ne sont pas en fonction, ainsi que la validation du fichier par une expertise indépendante. Les premières vérifications effectuées ont conclu à une conformité des listes à Ndzuanani et à Mwali. En revanche, des anomalies graves ont été détectées à Ngazidja. Toutefois, "nous mettons en cause la conformité des listes à Ndzuanani et à Mwali. Si cela est possible, c'est tout simplement parce que l'expertise est faite principalement par les ministères, contrairement à Ngazidja où le syndicat s'est particulièrement engagé", proteste Chabane Mohamed.

CE N'EST QU'APRÈS l'expertise indépendante que la commission, qui figurait dans le protocole d'accord mettant

fin à la grève, a pris du service. Des contrôles physiques ont été organisés dans chaque établissement scolaire public de Ngazidja. Les professeurs devaient émarger sur une liste que détenaient directement les membres de la commission. "Après deux semaines de travail et de vérification, près de 200 agents manquaient à l'appel. Une soixantaine est venue pointer après, prétextant qu'ils n'étaient pas au courant", soutient le porte-parole de la commission. Après que les listes aient été passées au peigne fin, il est apparu que plus de 90% des agents sont mentionnés à la fois dans les listes des deux ministères. Jusque-là, pas de problème. Plus délicate est la situation des enseignants qui figurent dans le fichier du ministère de

l'Education sans que leur poste ne soit budgétisé. La dernière catégorie est constituée des agents qui sont régulièrement payés par le ministère du Budget alors qu'ils sont inconnus dans le secteur de l'Education...

COMMENT CES AGENTS continuent-ils à percevoir des soldes alors qu'ils n'exercent pas ? A qui profite l'argent des personnes décédées ? Les réponses à ces questions ne sont pas encore disponibles. "Il est trop tôt pour parler d'enseignants fantômes. Il faut approfondir les enquêtes et situer les responsabilités. Si cela se confirme, nous allons engager des poursuites pour faire sortir cet argent", martèle le secrétaire général du ministère des Finances de l'île de Ngazidja, le département le plus visé.

Dans certains cas, des correspondances du ministère de l'Éducation changeant la situation de l'agent ne sont pas appliquées. "Nous concluons que nous sommes mal gérés. C'est pourquoi la masse salariale dans le secteur de l'éducation est très élevée. Si on est arrivé à cette situation, c'est parce que il y a eu une mauvaise gestion", affirme Chabane. Officiellement, le secteur de l'éducation coûte 210 millions de fc (420.000 euros) à l'Etat en salaires mensuels. Pourtant après vérification, la masse salariale ne peut atteindre que 185 millions...

AA



Domoni : l'affaire des compteurs tourne à l'affrontement

L'AFFAIRE des compteurs électriques à cartes a dégénéré au début du mois de février à Ndzuanani. Après Habomo, à Mutsamudu, et Wani, ce sont les habitants de Domoni, la seconde ville de l'île, qui se sont mobilisés contre la nouvelle politique de recouvrement de la société publique Electricité d'Anjouan (EDA). Le mécontentement est né après que des agents d'EDA aient changé les compteurs des maisons sans en avertir les occupants. Fatima raconte son histoire : "Un beau matin, je me réveille et pas d'électricité, bizarre, alors que mon voisin en bénéficie ! Mais à côté de la véranda, ce sont nos chers techniciens qui sont en train d'échanger l'ancien compteur contre le nouveau à carte sans m'informer de rien du tout !"

Le 11 février, une commission villageoise décidait de désinstaller les compteurs à carte que les propriétaires avaient été forcés d'accepter. Le lendemain dans la soirée, l'armée débarquait pour arrêter les contrevenants. Mais ceux-ci ayant été avertis, les forces de l'ordre n'ont pu parvenir à leurs fins.

Le 13 février, des techniciens d'EDA accompagnés de militaires ont commencé à débrancher les fils alimentant les maisons dont les compteurs à carte avaient été débranchés. Des affrontements ont suivi : les manifestants se sont déplacés vers les militaires, trois coups de feu ont été tirés, ne faisant aucun blessé - dans un courrier adressé à Mohamed Bacar, les signataires parlent de blessés dont certains dans un état grave -, puis les militaires ont été pourchassés jusqu'au camp de la gendarmerie de Domoni, où ils sont restés encerclés par la population pendant de longues heures. Des renforts ont été envoyés, mais toutes les routes menant à Domoni ont été barricadées pour les empêcher d'entrer. Trois militaires ont fait face au mouvement. L'un d'eux a été blessé à la main par un coupe-coupe et a été transféré à l'hôpital de Hombo.

NEP

●●● pas une force comme l'Amisec, mais il faut une forte présence d'observateurs militaires sud-africains et de l'Union Africaine. Nous allons renforcer la sécurité à Ndzuanani. Dans les autres îles, les observateurs seront beaucoup plus civils", annonce le vice-président Idi Nadhoim.

CETTE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE est au cœur de tous les exécutifs qui ne laissent rien au hasard afin d'être au rendez-vous. Le gouvernement de Ngazidja, dont le bilan semble le plus creux, a lancé, non sans l'intention de doubler Sambi, un projet "Habitat pour l'île". Négocié avec "Blues financial", une société immobilière sud-africaine, le gouvernement de Ngazidja prévoit la construction de 300 logements "clefs en mains" destinés aux cadres moyens. Le coût moyen est calculé autour de 6.000 euros et le premier spécimen devrait sortir de terre à la fin du mois.

C'EST ÉGALEMENT POUR ÊTRE PRÊT en vue de cette élection que l'ex-chef séparatiste anjouanais Saïd Abeid Abdérémane se trouve à Moroni depuis le 10 février. "Un retour discret qui est loin d'être passé inaperçu" écrit *L'Archipel*, qui a réapparu le 21 février après six mois d'absence des kiosques. Le colonel Abeid, bien gardé à Moroni par des amis "qui lui ont été conseillés", semble mener une vie de taupe. Tout le monde est au courant de sa présence, mais peu l'ont vu. Tout contact est filtré. "Il est en train de constituer son dossier de candidature" a confié un jeune Moronien chargé de sa sécurité. Le retour du colonel séparatiste n'a pas provoqué d'émoi particulier à Moroni. Les autorités anjouanaises ne cachent pas en revanche leur inquié-

de. A Ndzuanani, où il a ses partisans, Abeid est craint par le régime Bacar non seulement comme adversaire électoral, mais surtout comme le seul homme capable de le déstabiliser. Mais ce qui pose question sur ce retour impromptu de l'ancien président anjouanais est le laxisme de la justice française. Mis en examen à la suite d'une série de plaintes sur des actes de tortures perpétrés contre des citoyens anjouanais alors qu'il était à la tête de l'île, Abeid avait été placé sous contrôle judiciaire par le tribunal de Toulouse avec "interdiction de quitter le territoire". Comment a-t-il pu se soustraire à cette décision et quitter la France pour les Comores ? La question reste pour l'instant sans réponse.

DAMEOJEONIE GARISTE A LUI RATÉ sa chance de prendre la tangente. Jeudi 22 février, ce ressortissant malgache a été extradé à bord d'un vol spécialement affrété par le gouvernement malgache, une journée seulement après son arrestation à Moroni. Cet homme de 54 ans natif de Tuléar, au sud de la grande île, et père de deux enfants, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Il est accusé d'avoir détourné entre 25 et 30 milliards de francs malgaches, soit près de 25.000 euros, au ministère du Budget où il exerçait. "L'arrestation n'a pas posé de problème particulier. On le suivait depuis qu'il était entré dans le pays, d'autant plus qu'il était là par voie légale avec visa conforme. Seule entrave que l'on déplore, un homme d'affaire comorien a tenté de le protéger et le cacher", explique le commissaire principal et directeur de la sûreté nationale, Abou Achirafi. Mercredi, le parquet de Moroni a reçu le mandat d'arrêt, jeudi la police nationale a interpellé l'accusé et vendredi la justice malgache est venue le cueillir. Ce n'est pas la première fois que des

extraditions s'effectuent dans le cadre de la coopération judiciaire entre les Comores et Madagascar. Il y a deux ans, des anciens compagnons du président Ratsiraka qui avaient trouvé refuge à Moroni ont été renvoyés à Tananarive. De la même manière sous le régime Taki, un responsable séparatiste anjouanais avait été extradé en provenance de Madagascar.

PENDANT CE TEMPS, le blanchiment d'argent était à l'étude à Moroni. Dans un monde globalisé, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme menacent tous les Etats. Les Comores ne font pas exception. C'est pourquoi la Banque centrale a organisé le 17 février, un séminaire sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Des experts internationaux venant de la banque de France et d'Afrique de l'ouest et du centre ont apporté leur expérience de lutte contre ce fléau. "Le blanchiment est le fait de faciliter, par tout moyen, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit direct ou indirect. Constituent aussi un blanchiment le fait d'apporter un concours à une opération de déplacement, de dissimulation ou de conversion du produit direct ou indirect d'un crime", explique Jean-Pierre Michau, conseiller du président de la banque de France. Le blanchiment est sévèrement puni par le code pénal comorien. Trois phases le constituent. Tout commence par le placement qui fait entrer les fonds issus d'un délit dans le circuit économique. Ensuite, vient l'empilage, à savoir la dissimulation des sources. Enfin, le blanchisseur passe à l'intégration qui consiste au recyclage de l'argent. "Un cas de blanchiment est décelé par le parquet de Moroni", affirme le procureur de la République, Azad Mzé. Le gouver-

●●●

●●● neur de la banque centrale a aussi confirmé "que trois cas de blanchiment sont repérés au niveau de [son] institution".

SANS RÉPONSE, et sans interlocuteur. Telle est la situation des maires de Maore, qui ont manifesté lundi 26 février dans les rues de Mamoudzou, affublés des "nouvelles chatouilleuses", de policiers municipaux, de leur écharpe tricolore et de quelques slogans du type : "Nous demandons l'abrogation pure et simple de l'arrêté préfectoral instituant la Lats qui ne profite qu'aux étrangers". Le motif de la colère quasi générale : la nouvelle politique de logement social. Selon les maires, les critères d'éligibilité au Lats (Logement à accession très sociale), qui a remplacé le système des cases Sim mis en place dans les années 80, excluent de fait les Mahorais. Il faut, entre autres, pour avoir droit au logement social, gagner moins de 3.000 euros par an, soit 250 euros par mois.

"Aucune famille mahoraise ne gagne moins que ça. C'est impossible" s'insurge Hamada Ali Hadhuri, maire de Bouéni. D'autre part, le Lats exclut les personnes âgées. Inadmissible pour les élus, qui ont marché dans la ville avant de s'arrêter devant la préfecture.

Mais au-delà du logement social, c'est "un ras-le-bol" général qu'ont exprimé les édiles ce lundi. "Nous en avons marre d'être pris pour des idiots par la préfecture, marre de ne pas avoir les moyens suffisants, marre de voir que des milliers de dossiers attendent depuis des années pour obtenir un logement

social", stigmatise M. Hadhuri, qui dit ne plus arriver à assumer les charges dans sa commune : "En 2002, j'avais 52 employés. Aujourd'hui, j'en ai 51. Mais entre temps, la masse salariale a doublé. Toutes les communes sont en faillite aujourd'hui !" Malgré leur nombre important -une quinzaine de maires, accompagnés du premier vice-président du Conseil général Bacar Ali Boto, et près de 250 manifestants-, aucun responsable de la préfecture n'a souhaité les recevoir.

Petite anecdote pour finir : cette phrase entendue à cette manifestation : "Si ça continue, nous allons élire notre président !" Chiche ?!

EN PARLANT DE PRÉFET, celui qui sévissait depuis deux ans est parti, laissant la place à M. Bouvier. Jean-Paul Kihl laisse une île en proie aux doutes, dans laquelle les enseignants (qui annoncent une nouvelle grève pour le mois de mars), les maires, les agriculteurs -ils ont manifesté mardi 27 février-, et -mais ceux-là ne comptent visiblement pas- les défenseurs des droits de l'Homme, ne sont pas contents, et où un directeur financier de la collectivité semble s'être fait piéger pour des enjeux d'une haute importance. A part ça, il a organisé tout un tas de cocktails pour dire à quel point il a aimé Maore...

L'HÔPITAL EL MAAROUF, à Moroni, n'était lui pas à la fête. Après deux semaines de grève, un protocole d'accord a été signé le 17 février, permettant de rétablir le service mini-

mum qui avait été interrompu. Médecins et paramédicaux protestaient contre les mauvaises conditions de travail et dénonçaient "l'incompétence du comité de direction tant au niveau organisationnel qu'administratif et financier". "Il est évident que cet échec est en grande partie sous la responsabilité du vice-président en charge de la santé qui ne fait rien pour régler le problème de la santé en général et d'El Maarouf en particulier", pouvait-on lire dans une lettre ouverte adressée au ministre de tutelle par le syndicat.

La grève était prévisible au vu de la dégradation de la situation de l'hôpital. Le manque d'eau a provoqué des problèmes d'hygiène et l'augmentation des infections. Mais la défaillance la plus visible restait le manque d'oxygène. "Six nouveaux nés sont morts à cause d'un manque de gaz", dénonce la sage-femme et syndicaliste Ramlata Hassane.

Selon le protocole d'accord, "nous sommes convenus que l'Etat doit respecter régulièrement le versement des subventions mensuelles de 4 millions (de fc, soit 8.000 euros, ndr).

Ensuite, le gouvernement s'est engagé à payer chaque trois mois les arriérés de salaires. La mise en place des instances de l'établissement figure aussi dans l'accord", soutient le secrétaire général du syndicat des agents de santé, Mahamoud Abdallah. Au-delà de ces engagements, le comité de direction a été limogé pour intégrer des représentants du syndicat. Il est aussi mis en place une commission de suivi de la convention.

●●●

Nestaire s'installe aux Hydrocarbures

L'Union loue les citernes de la société d'Etat à une entreprise malgache, à qui elle permet de vendre du pétrole sous certaines conditions. L'île de Ngazidja lui cède un terrain. "Privatisation" ou "simple location" ?

L'AFFAIRE rendue publique par le syndicat des employés de la Société nationale des hydrocarbures, et récupérée rapidement par l'opposition, compte beaucoup de zones d'ombres. Ce qui a été présenté comme un simple contrat de location de citernes suscite en effet des interrogations quant au fond et à la forme.

L'affaire remonte à l'époque Azali : en octobre 2005, une société malgache dénommée Nestaire émet le souhait d'obtenir une licence d'importation, de stockage logistique et d'exportation d'hydrocarbures dans les dépôts et terminaux de l'Etat comorien. A l'époque, cette demande n'a pas reçu de suite favorable.

Il a fallu attendre l'arrivée de Sambi au pouvoir pour que ce dossier revienne sur le tapis. Un mois après son investiture, le gouvernement entre en négociation avec la société malgache. Le 14 octobre 2006, un accord est signé par le ministre des Finances et le Président directeur général de Nestaire. Le protocole d'accord stipule "que pendant une durée de 3 ans renouvelable, les Comores autorisent Nestaire à effectuer certaines activités commerciales [comprenant] le stockage logistique d'hydrocarbures en transit, l'importation et l'exportation des produits pétroliers à la distribution des carburants et combustibles aux consommateurs". En contrepartie, le contrat exige le paiement par Nestaire de 15 dollars mensuels par mètre cube d'espace rempli. Alors que l'autorisation délivrée par le gouvernement comorien à Nestaire parle "d'importer en transit des produits pétroliers destinés exclusivement à être re-exportés pour ses propres approvisionnements dans la zone du canal de Mozambique", le contrat prévoit indirectement la vente



de ces produits sur le marché comorien. L'article 8 du protocole d'accord fait savoir que "le pétrole qui sera vendu plus particulièrement à la société comorienne des hydrocarbures et à la Ma-mwé (Société de l'eau et de l'électricité des Comores) ne seront pas assujettis aux taxes et coûts des stockages logistiques".

DU COUP, ACCUSENT les détracteurs de cet accord, au regard de cet article, les termes "transit pour re-exportation" ne sont que symboliques ; la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) perd le

monopole de vente exclusive des produits pétroliers aux Comores.

Ce contrat pose la question des orientations futures de la SCH, d'autant plus que Nestaire va utiliser non seulement les citernes, mais aussi les équipements et moyens de transport de la société comorienne. "C'est la fin programmée de la société étant donné qu'elle va perdre beaucoup de ses bénéfices. La SCH va peut-être gagner 5 millions par mois avec Nestaire mais elle en perdra 50. En utilisant nos infrastructures, la SCH ne gagne rien", a estimé à l'antenne

d'une télévision locale Andjib, le directeur régional de la société, nommé par l'île de Ngazidja.

Autre "surprise", l'espace loué de 500 m³ annoncé par les autorités ne représente que la capacité minimum. La convention précise "que la SCH va mettre à la disposition de Nestaire un espace de stockage d'une capacité minimum de 500 m³ (...) principalement à Moroni et dans l'ensemble des infrastructures gérées par la société". Il est établi que Nestaire peut se prévaloir d'un espace de stockage à Mwali et à Ndzuani.

Cette location n'a enfin pas fait l'objet d'un appel d'offre, en dépit de la loi sur la réglementation générale des sociétés d'Etat qui soumet leur privatisation totale ou partielle, à "un appel public à souscription lancé au niveau national et international".

EN RÉPONSE AUX CRITIQUES, la direction des Hydrocarbures précise qu'il ne s'agit pas d'une privatisation mais "d'une simple location d'une partie de notre espace de stockage qui ne pouvait pas faire l'objet d'un appel d'offre. Lorsqu'on loue une partie de sa maison, on ne lance pas un appel au public. C'est le jour où on va vendre toute la maison qu'on va faire de la publicité".

Président de la commission qui gère actuellement la société, Salim Ben Ali a également, au cours d'une conférence de presse, souligné les avantages d'une alliance avec la société malgache. "L'engagement avec Nestaire ne peut être que bénéfique pour tout le monde. Cette société est parmi les cinq premières entreprises de vente d'hydrocarbures à Madagascar, donc notre association peut nous ouvrir d'autres marchés. Quant au fait que Nestaire vendra des produits sur place, cela pourra rendre les prix plus abordables pour les consommateurs".

Du côté des autorités de Ngazidja, on fait mine de s'offusquer. "Je ne suis au courant de rien. Je ne vois pas les avantages qu'on peut avoir avec ce contrat", affirme le directeur régional de la société. C'est pourtant bien la même île autonome qui, de son côté, a cédé pour un bail de 55 ans un terrain appartenant aux hydrocarbures à la société Nestaire...

AA

●●● UNE SORTIE DE CRISE QUI TOMBE à pic car depuis le 25 février, le choléra est officiellement de retour dans le pays, et plus précisément à Ngazidja, qui reste pour l'instant la seule île touchée. Un jeune homme de la région de Mbadjini est décédé dans les premiers jours de propagation de la maladie. Dans la zone de Moroni, des foyers de l'épidémie sont localisés à Caltex, Itsandra, Bandamadji... "Le laboratoire d'El Maarouf vient de confirmer la présence du vibrion dans les selles des patients atteints de diarrhée liquide sans fièvre", avait déclaré à la presse le vice-président en charge de la santé, Ikililou Dhoïnine. Jusqu'au mardi 6 mars, les services de santé ont enregistré 23 cas alors qu'une bonne dizaine de malades ont été traités et ont pu rentrer chez eux. Une cellule de crise chargée de la surveillance, de l'hygiène et de l'assainissement a été mise rapidement en place. Les mesures d'hygiène -laver soigneusement la nourriture et se nettoyer régulièrement les mains- constituent la prévention la plus efficace. Mais les longues coupures d'eau et la stagnation des ordures dans le centre-ville qui sévissent en ce moment à Moroni ne facilitent pas la maîtrise de l'épidémie.

MANQUE DE CHANCE pour certains, conséquence logique d'une politique laxiste pour d'autres, le centre de rétention a encore fait parler de lui ce mois-ci. Et pas en petit : durant quelques jours, il a certainement battu le record de surpopulation d'une prison -ou d'un centre de rétention- en France. Prévu pour accueillir 60 personnes, il en a hébergé jusqu'à 300 autour du 20 février. Un concours de circonstance a en effet privé la Paf de moyen de renvoi vers Ndzuani : le Maria Galanta est en révision à Madagascar, tandis que le gros avion de Comores Aviation n'établit plus la liaison entre Ndzuani et Maore. Plus de moyens de renvoyer, et en même temps afflux massif de personnes : cinq embarcations ont été arrêtées en un week-end, avec à leur bord 87 passagers et 7 passeurs. Une question toutefois se pose : vu l'incapacité d'expulser les gens vers Ndzuani et vu le nombre déjà conséquent de détenus, pourquoi les autorités ont-elles poursuivi, durant ces quelques jours exceptionnels, leurs contrôles de papiers, et donc les arrestations ?

ENFIN, POUR TERMINER avec ce qui devrait être l'un des arguments de campagne de Mansour Kamardine, une loi d'importance adoptée par les députés français le 24 janvier a été promulguée. Cette loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 "portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer" stipule dans son article 6111-2 qu'"à compter de la première réunion qui suit son renouvellement en 2008, le conseil général de Mayotte peut, à la majorité absolue de ses membres et au scrutin public, adopter une résolution portant sur la modification du statut de Mayotte et son accession au régime de département et région d'outre-mer défini à l'article 73 de la Constitution." Autrement dit, Maore pourrait devenir département dès 2008, si les conseillers généraux qui auront été élus cette année-là le souhaitent.

Cette loi effectue en outre une réorganisation de l'outremer français autour de deux catégories : les départements et régions d'Outre-mer (DOM-ROM), relevant de l'article 73 de la Constitution, et les Collectivités d'Outre-mer (COM) de l'article 74. Fruit de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, qui a supprimé le terme de territoires d'Outre-mer (TOM), ce redécoupage place au sommet de la hiérarchie les quatre DOM-ROM : Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion. Puis viennent les COM. Avec les "anciens" - la Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon, et Maore - et les "nouveaux", les îles antillaises de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, devenues autonomes administrativement de la Guadeloupe suite aux référendums locaux du 7 décembre 2003. Dans cette catégorie, les disparités restent notables. Tandis que Maore a vocation à devenir un DOM, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin et "Saint-Barth" n'ont par contre pas vocation à changer de statut. Quant à la Polynésie française et à Wallis et Futuna, ce sont des COM très particulières.

LA RÉDACTION

kiosque des articles de nos confrères qui méritent le détour

LES MAHORAI PAS SI RICHES QUE ÇA

PAR GÉRÔME GUITTEAU, MAYOTTE HEBDO

2.400 EUROS. VOUS NE VERREZ PAS SOUVENT CE CHIFFRE. Pourtant, cette donnée interpelle. Le président du Conseil général, Saïd Omar Oili ne s'y est pas trompé lors de la présentation de l'enquête "Budget des familles 2005" de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) (...) "Vous dites que la moitié des personnes dans l'île touche 2.400 euros. Cela métonne. Pour moi, il y a 16.000 salariés dans le privé, plus autant dans le public, donc je pense qu'il y a beaucoup plus de personnes qui vivent avec moins de 2.400 euros." Le constat de S2O est véridique. "En fait, 2.400 euros est le revenu médian. Il est calculé par an et par personne, ce qui signifie que la moitié des gens ont un revenu de 200 euros par mois", se justifie Olivier Frouté, directeur de l'antenne locale de l'Insee. Toute l'étude prend son sens lors de cet échange. Aussi forts que puissent paraître les changements dans les études sur la consommation et les revenus de 1995 et celle de 2005, il reste du pain sur la planche. Cette donnée médiane de 2.400 euros par an permet d'établir le

seuil de pauvreté mahorais, qui correspond à la moitié de ce revenu médian, soit 1.200 euros par an, soit 100 euros par mois. Et 21% de la population de l'île, un habitant de Mayotte sur cinq, tombe dans cette frange statistique. Mais il ne faut pas oublier que les clandestins sont pris en compte dans cette étude sur l'ensemble des ménages et que le revenu moyen, est de 4.4850 euros pour les Français et de 2.280 pour les étrangers.

Tous les autres discours concernant la hausse du niveau de vie, la baisse des inégalités se heurtent à cette réalité. Un habitant sur cinq gagne moins de 100 euros par mois. Il les met même en avant. Bien entendu, la structure de la population, très jeune, accentue cette pauvreté relative, le calcul prenant en compte les enfants. (...) Il n'en reste pas moins que ce seuil très discuté dans l'Hexagone atteint 7.800 euros par an à l'abais, et 4.900 euros à la Réunion. Pour aller plus loin dans le contraste nationale, les 10% d'individus les plus riches à Mayotte gagnent en moyenne 8.142 euros par an, soit quasiment le seuil de

pauvreté hexagonal. Mais quand on s'intéresse aux ménages, pour les 10% les plus riches (enfants compris), le revenu s'élève à 22.312 euros par an, soit 1.860 euros par mois.

Dans ce monde pauvre par rapport aux référents hexagonaux, la disparité n'en est pas moins forte. La différence de revenus entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches grimpe à 9,7 fois. Ce rapport était de 12,6 en 1995, d'où l'amélioration notée par l'Insee, amis encore une fois, le fossé entre les plus pauvres et les plus riches n'atteint pas les 3,4 fois supérieurs ou inférieurs, c'est selon, dans l'Hexagone et les 4,3 fois à la Réunion. (...) Cette enquête tord le cou à pas mal d'ineptie qui se créent pour se donner bonne conscience. Non, tous les Mahorais ne remplissent pas leurs caddies dans les grandes surfaces et l'automobile ne s'est pas répandue dans toutes les maisons (...) Oui le rattrapage avec le niveau de vie des Dom est lancé mais le chemin reste long. (...)

Mayotte hebdo n°320, 9 février 2007

UN PAYS, DEUX SYSTÈMES

PAR ABOUBACAR MCHANGAMA, L'ARCHIPEL

LES COMMERÇANTS QUI DÉBARQUENT LEURS MARCHANDISES à Anjouan et les transbordent à Ngazidja se retrouvent parfois à devoir s'acquitter d'un "complément" pour les récupérer. Une sorte de "redressement", un deuxième dédouanement en quelque sorte. Motif : Mutsamudu s'adonnerait à une facturation frauduleuse avec des tarifs largement minorés.

Cette pratique qui s'est instaurée depuis le déclenchement de la crise sécessionniste s'est insidieusement maintenue au lendemain de la réconciliation. Régulièrement, des commerçants en font amèrement les frais.

Le problème est que dans cette affaire, les responsables des douanes anjouanaises (Ile et Union) avaient préalablement pris soin d'informer leurs collègues (Ile et Union) de Moroni pour obtenir leur feu vert avant d'engager l'opération, afin de prévenir tout désagrément. Malgré tout, une fois la marchandise arrivée à Moroni, on exigea à l'importateur de déposer un second chèque certifié du même montant que celui déposé à la douane de Mutsa...

Les Comores : un pays avec un double système douanier. "La pratique est courante, elle est rendue possible dans la mesure où les opérations de dédoua-

nement se font toujours manuellement", explique un douanier. Le drame est que l'inverse ne se produit jamais. Les marchandises débarquées à Moroni et transbordées à Mutsa ne subissent pas les mêmes tracasseries douanières.

Personne à Moroni n'est en mesure de fournir une explication sur la base d'un texte où d'une note quelconque... Les réponses sont évasives. Cela va du classique "c'est comme ça", ou "le président a dit..." Un douanier, plus franc, finira par dire qu'il s'agit "de vérifier si l'opération était propre."

Plus insolite, il semble que certains commerçants sont épargnés par cette mesure. Tout serait question de "compréhension" entre le commerçant et certains douaniers. Et le "complément" exigé, souvent payé en nature, trouve rarement le chemin de la caisse, ou pas dans sa totalité.

Le réaménagement des Douanes intervenu en juin dernier (L'ARCHIPEL n°224, page 4) pour améliorer et sécuriser les recettes et pour plus de transparence ne parvient pas encore à assurer l'étanchéité du système. Le système a été réaménagé certes, mais les mêmes hommes qui maîtrisent les rouages sont restés en place. La Douane garde tou-

jours son labyrinthe de vases communicantes dotés de parois poreuses à certains endroits. Le système tient à cause d'un corporatisme de longue date, et qui a fait ses preuves au-delà du clivage Iles/Union.

Un douanier ripoux qui avait été suspendu pour malversations avérées (non paiement de recettes douanières en 2003, fausses inscriptions de stagiaires en Belgique, etc.) a été réhabilité et a pu facilement reprendre du service pour des sombres raisons politiques et électoralistes. Son dossier dort toujours au Tribunal des Moroni.

Les enquêteurs de l'opération "Corruption Zéro" auraient bien aimé entendre un ancien caissier du port de Moroni qui a pris la poudre d'escampette la veille de son arrestation. Ses révélations auraient été d'un précieux concours pour les magistrats chargés de l'enquête sur le (dys)fonctionnement de la maison. L'on dit que des collègues l'auraient discrètement mais prestement aidé à prendre des vacances dans un endroit discret loin de nos bords... Le caissier a été pratiquement exfiltré. Ses révélations auraient certainement permis d'éclaircir certaines pratiques.

L'Archipel n°226, 21 février 2007



Electricité Maintenance Climatisation

Energie et conversion d'énergie
Energies nouvelles et renouvelables
Formation professionnelle et technique

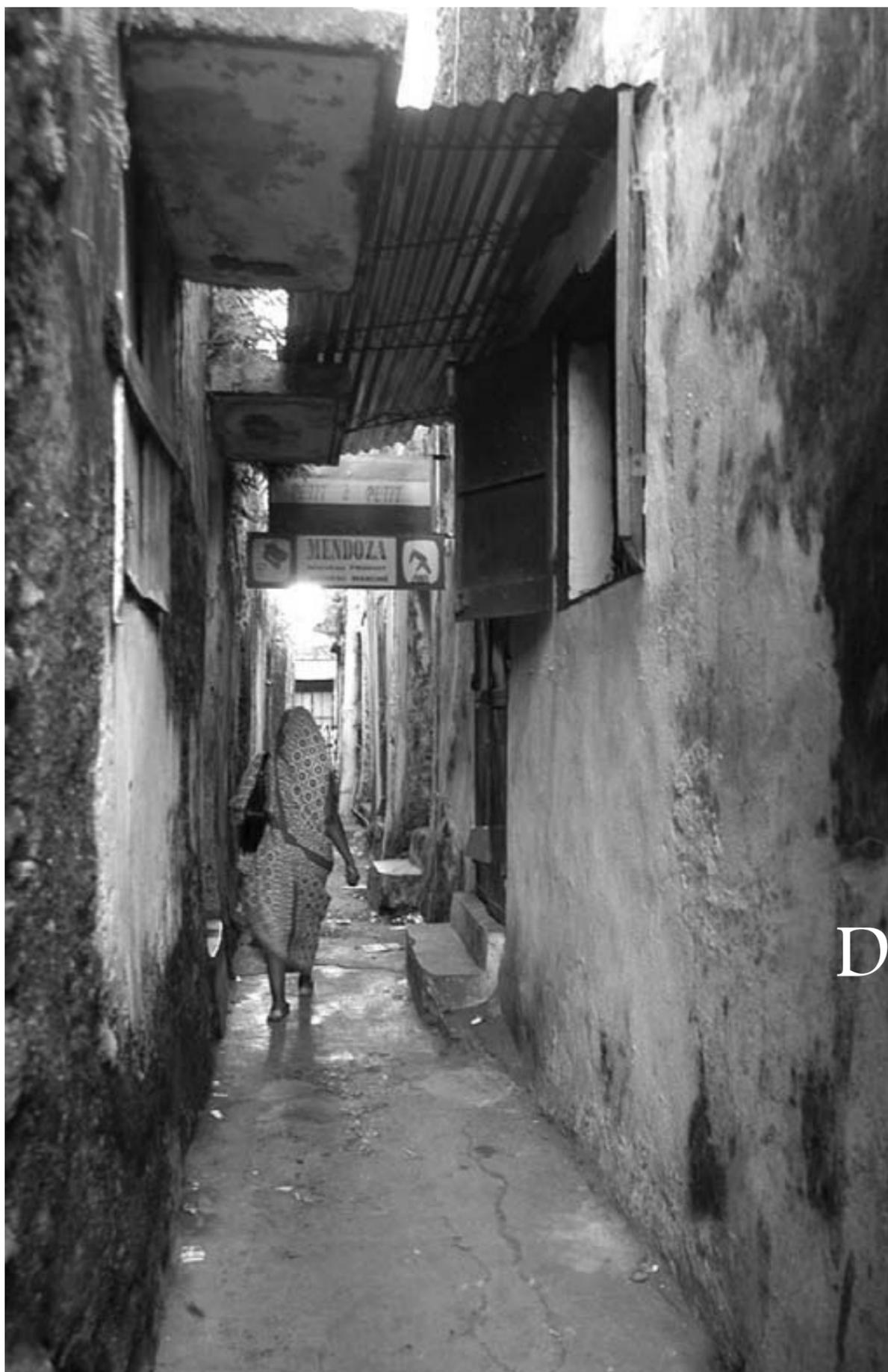
AGENT SDMO, SCHNEIDER
ELECTRIC, SGTE POWER

MINI ZONE MAVOUNA, BP 1331 MORONI, COMORES - TEL : (269) 73 09 51 /13 84 - FAX : 73 51 15 - e.mail : adcener@comorestelecom.km

gros plan en lettres capitales [2]

MUTSAMUDU

ville blessée



Médina Menacée, noblesse déchuë, vie sociale au point Mort... MutsaMudu souffre des cicatrices du séparatisMe, du MarasMe éconoMique et du joug politique. La ville aux Mystères cherche un bol d'oxygène.

En route pour Mutsamudu, deuxième étape de notre tour des capitales des îles de l'archipel.

(le mois prochain : Fomboni)

DANS

l'air confiné de son labyrinthe intime, Mutsamudu se regarde dériver. Le "bateau" rebelle (1) fut noble et fier de l'être. Au rythme où vont les choses, il ne sera bientôt plus que ruine.

Parmi ses murs qui s'écroulent, beaucoup portèrent un nom. En s'affaissant, ils ensevelissent leur propre histoire. Les hommes qui jusqu'alors conservaient jalousement la trame du passé familial sont souvent loin de ces plaies mal déblayées, ces tas de pierres qu'est devenu leur patrimoine ancestral. Dans d'autres îles ou sur d'autres continents, presque tous les "Mutsamudiens d'origine" qui le pouvaient se sont échappés, laissant à sa moisissure leur ville à laquelle ils continuent de vouer un amour déçu. Ils reviennent pour les vacances, le temps d'assister aux mariages, de renouer avec leurs vieilles habitudes sociales, de jeter un regard sombre sur la digue d'immondices et le cloaque que sont

devenues la plage et la rivière, de rêver d'une réhabilitation qui rendrait sa dignité à la médina. Et puis, parfois, ils restent. Le patronyme des vieux murs encore debout leur sert alors souvent de bouée de sauvetage dans une cité dont les équilibres anciens ont pris l'eau depuis longtemps. Mouayad Saïd Ibrahim, neveu du prince (2) dont il arbore le titre, est de ceux-là. Facteur à Orléans, noble et "cool" à Mutsamudu, ses années de travail en France n'ont pas altéré sa conviction d'appartenir à une aristocratie menacée. Dans le salon lézardé de la maison maternelle, renouée à la hâte pour son retour, il a aligné les portraits de ses aïeuls les sultans. A côté, sur un mur, une grande affiche publicitaire occidentale. La demeure s'appelle Inati. De l'autre côté de la ruelle minuscule, Barakani, celle du père de Mouayad, accueillait la seconde épouse de l'aristocrate. *"Il l'avait déplacée pour avoir ses deux femmes à proximité. Les maisons* ●●●

●●● *d'Hamubu, le quartier noble, ont des noms", dit le prince facteur. "C'est à travers ceux des maisons qu'on connaît les noms des familles." Mouayad entretient le souvenir de son grand-père récalcitrant à l'ingérence française. "C'était Saïd Ahmed, le successeur légitime de Saïd Omar [lui-même placé à la tête de Ndzuani par les Français, ndlr]. Mais il était anglophile. A la mort de Saïd Omar en 1892, les Français ont pris l'un de ses fils, Saïd Mohamed, à Mayotte, et l'ont mis à Ujumbe [le palais royal construit au cœur de la médina, ndlr]. Mon grand-père n'est plus jamais sorti de la maison Barakani où il est resté enfermé pendant 15 ans, jusqu'à l'abdication de son frère. Les Anjouanais venaient le voir dans cette maison."*

LE RETOUR AU BERCAIL a été rude pour l'arrière petit-fils de sultan. *"L'anarchie urbaine a pris une ampleur catastrophique. Les rues sont défoncées, les vieilles maisons en ruine, et petit à petit, on s'habitue ! La capitale a attiré l'exode massif. Quand je suis arrivé, emporté par la colère, j'ai publié un papier."* Dans ce texte rageur qui, aujourd'hui, l'embarrasse un peu (lire ci-contre), Mouayad fustige "la courbe démographique" qui "joue en défaveur des Mutsamudiens de souche" et le "déclin" de sa ville "menacée" dans "sa culture séculaire, son esthétique et sa civilisation indo-arabes". Des termes excessifs sous-tendus par un sentiment de supériorité à l'égard des ruraux qui peuplent aujourd'hui la ville, mais qui révèle le malaise ressenti par les "vieux" Mutsamudiens. La fierté conquérante, qui fait partie des clichés sur la noblesse mutsamudienne, est loin. En exil ou restés sur place, les citadins de la ville portuaire se sentent humiliés de toutes parts. Depuis la chute des cours des produits de rente qui permettaient l'entretien et la construction d'habitations, la prospérité qui soutenait le rayonnement de la cité n'est plus qu'un souvenir. Paupérisés, la plupart des anciens nobles demeurés sur leur île vivent dans leurs demeures délabrées ou à l'extérieur de la médina, louant leurs boutiques aux petits commerçants venus de la campagne, laissant aux broussards les métiers manuels qu'il leur serait impensable d'exercer. Leurs rapports même avec les gens de la brousse, qu'ils n'ont souvent plus les moyens d'employer comme domestiques, ont changé. Toute suprématie véritable perdue, il ne reste que la méfiance réciproque et les vieux complexes tenaces pour maintenir une certaine hiérarchie entre les classes sociales traditionnelles (lire ci-contre).

LA VIEILLE CASTE dominante y est forcément perdante. Sur cette déchéance douloureuse pour quelques uns, la crise séparatiste a appliqué son lot de rancoeurs. En première ligne de la sécession, la capitale anjouanaise est doublement meurtrie par le débarquement de l'armée comorienne de 1997, et la guerre civile qui oppose séparatistes de Mutsamudu et de Mirontsy en 1999. L'élite de la ville aussi, prise en sandwich entre les soupçons des Grand-comoriens, qui pointent le rôle clé joué par Mutsa dans le séparatisme ; et l'hostilité d'une partie des Anjouanais, qui n'ont pas pardonné à certains intellectuels et cadres de la ville de s'être démarqués de la "cause commune". L'exploitation par le président Mohamed Bacar de l'opposition ville/campagne vient exacerber les "sentiments revanchards" exprimés, selon les citadins, par les ruraux. A tel point qu'excédés ●●●



Ci-dessus, galerie de portraits familiaux dans une vieille habitation. Page de droite : une femme déambule dans les ruelles de la médina.

Les kabaila en perte de vitesse

Mutsamudu était la ville de la noblesse. Les réalités évoluent, mais les complexes demeurent.

IRONIE du sort. La ville de l'archipel où les origines arabes sont les plus exaltées, les racines africaines les plus dévalorisées, doit son patronyme à un certain Moïse le Noir (Musa Mudu)... Musa était un bouvier "très influent" auprès du sultan basé à Domoni, raconte Saïd Ahmed Charif, enseignant et notable. *"Il conduisait un troupeau remarquable constitué des plus grands taureaux. Les gens avaient l'habitude de venir y croiser leurs génisses."* Un jour, un taureau s'échappe de l'enclos situé dans la presqu'île de Jimlime, avant l'actuel aéroport. *"Musa, berger expérimenté, l'a suivi à la trace. Il est tombé sur un plateau bordé de petites montagnes. Il était très émerveillé par l'herbe très grasse et une grande rivière qui coulait. Il a construit une cabane et quand il a raconté sa découverte, les bergers sont venus aussi. Ils disaient : "Nous allons dans la région de Musa Mudu. Des années après, c'est devenu un petit village, puis une localité prospère ou les kabaila [les nobles, ndlr] ont pris l'habitude de venir."* Une ville née de la rencontre entre les bergers et les nobles... *"Toute l'histoire de l'île, c'est le mélange des Arabes et des esclaves",* remarque Saïd Ahmed Charif. Une histoire dont les traces sont particulièrement fortes à Mutsamudu : sa vie retranchée derrière ses remparts, à l'intérieur desquels ne dormaient pas les esclaves, en a fait une ville peuplée exclusivement de kabaila. *"Ceux qui ne sont pas nobles et qui sont à Mutsa sont des étrangers",* soutient Saïd Hachim Mohamed, enseignant d'arabe et propriétaire d'une boutique de manuels coraniques dans la médina. *"Un vrai Mutsamudien doit être noble ou demi-noble."* Entre le port et la citadelle, les kabaila ont développé un mode de vie et des préoccupations radicalement différents de ceux des paysans. Au XVIII^{ème} siècle, les membres de la cour du sultan s'affublaient de titres britanniques tels que duc de Norfolk ou Prince de Galles. "Ces aristocrates anjouanais jouissaient en général de l'estime de leurs visiteurs européens. Ceux-ci rendent hommage à leur urbanité et à leur accortise, à la civilité de leurs réceptions, au raffinement de leurs manières à table. Beaucoup de ces princes avaient voyagé, en Arabie le plus souvent, en Inde quelquefois (...). Ils paraissaient montrer de l'in-

térêt pour les questions de politique européenne, demandaient des nouvelles de Louis XV ou du roi Georges...", écrit l'historien Jean Martin (1). Pour Saïd Ahmed Charif, les remparts ont joué dans le sentiment de singularité exprimé par les Mutsamudiens. *"On a fortifié la ville et tous les gens influents sont venus l'habiter, isolés des autres habitants. Tous les gens de l'extérieur venaient à Mutsa pour apporter des nouveaux éléments que les autres n'avaient pas. Les gens de la campagne n'ont pas eu la possibilité de s'ouvrir sur l'extérieur, d'améliorer leur train de vie."* L'arrivée de la France n'a fait que prolonger cette différenciation, estime l'enseignant. *"L'esclavage est aboli. Les classes sont supprimées. On se retrouve avec des citadins*

sans jamais vraiment connaître les habitants de la médina : *"On n'a pas de relations, on vend juste au marché. Nos corps sont noirs, et puis eux, ils ont de l'argent."* *"Les wamatsaha ont accepté qu'ils étaient inférieurs alors que cela ne correspond à aucune réalité",* constate Saïd Ahmed Charif. *"Ce sont des complexes qui nous minent."*

SI LES COMPLEXES restent, les réalités ont été bouleversées. Les mariages entre citadins et ruraux sont de moins en moins rares. Des hommes d'affaires issus de la campagne s'installent à Mutsamudu et réussissent. *"Les nobles n'ont plus cette force de monopoliser le commerce, la culture et la politique",* constate l'historien Bourhane Abderemane. *"La noblesse avait même monopolisé le savoir : presque tous les maîtres coraniques en étaient issus. Les autochtones pensaient qu'ils fallait leur envoyer leurs enfants, et ceux-ci étaient utilisés comme esclaves. Djohar [président des Comores de 1990 à 1995, ndlr] a cassé ce*

"Le mythe n'existe plus. On se bat, c'est une lutte permanente pour la politique, le commerce..."

et des provinciaux, les wamatsaha. A Mutsamudu, les gens avaient quelques notions de français, d'anglais, d'arabe. Comme ceux de Domoni, ils savaient écrire. La France a vu que c'étaient de très bons auxiliaires. Le mépris pour les campagnards a été perpétué par l'histoire, par la colonisation qui a favorisé ces gens-là. On n'avait pas de vraies classes sociales, mais on les a formées. Les kabaila se sont retrouvés différents de tous les autres. La France a aboli l'esclavage et a dit : "Vous, vous êtes les ruraux, et vous les citadins. Nous, on a transposé en gardant les termes kabaila et wamatsaha." De part et d'autre, la méfiance n'est pas effacée. *"Un type de la brousse, s'il veut se marier avec une fille de la noblesse, seulement 5 à 8% des gens peuvent l'accepter",* estime un enseignant de la médina. *"Moi-même j'aurais du mal à l'avalier. Même s'ils sont instruits, ils ont la mentalité des paysans et des rancunes avec les nobles. Et puis, le souvenir de la révolte des esclaves, en 1891, qui ont massacré beaucoup de nobles, ça nous fait mal."* Fatima Combo a vécu depuis son enfance sur les hauteurs de Mutsamudu

mythe quand des natifs de Nyumakele ou de Koni sont devenus des ministres. Le mythe n'existe plus. On se bat, c'est une lutte permanente pour la politique, le commerce..." Le mot "lutte" vient aussi à l'esprit à la lecture d'un texte rédigé il y a quelques temps par Mouayad Saïd Ibrahim, un descendant de la famille des anciens sultans. "Mutsamudu, dans son déclin, a perdu son rôle de rayonnement historique aussi bien dans l'île d'Anjouan qu'aux Comores. La dimension historique de la ville, sa culture séculaire, son esthétique et sa civilisation indo-arabes sont menacées", écrivait-il. *"Si on quitte la ville, qui va défendre les origines de notre identité ?"*, m'a-t-il aussi demandé, sous-entendant que son identité était radicalement différente de celle des ruraux anjouanais. *"Sûrement pas les gens du Nyumakele."* Il s'est ensuite ravisé, me demandant de "ne pas trop insister sur les histoires de kabaila et de wamatsaha" qui pourraient nuire à ses projets politiques. Preuve que le rapport de forces n'est plus ce qu'il était...

LG
(1) J. Martin, Comores, quatre îles..., L'Harmattan, 1983

●●● par le destin de leur ville et leur sentiment d'injustice, des cadres mutsamudiens ont un jour demandé que la capitale de l'île soit logée ailleurs...

Le marasme économique, les désillusions issues d'un séparatisme devenu gênant, le joug d'un régime politique qui empêche de penser à trop haute voix font peser sur la ville une ambiance de morosité passive. Chacun se remémore l'époque où "on balayait devant nos portes, où la ville était propre", incapable de se tirer de l'individualisme et du je m'en-foutisme décrié par les uns et les autres. Rares sont ceux qui parviennent à entretenir leur envie de projets, d'idées et d'idéaux collectifs. Désertée par

sation du Médina Festival, Ali Mohamed Nobataine constate que "les foyers sont vides. Pratiquement toutes les associations qui mettaient Mutsamudu à l'avant-garde en matière culturelle ont disparu. On dirait que maintenant les gens s'en foutent. C'est difficile de les mobiliser. Les gens voyagent mais ici, on a tendance à entendre toujours les mêmes choses. Il n'y a pas de sursaut. Mutsamudu se replie. Elle est en état de latence."

POURTANT, DERRIÈRE ses façades moisies, ses places envahies de chômeurs fatalistes et ses débris, Mutsa garde son air mystérieux de celle à qui on ne l'a fait pas, de ville jalouse de ses secrets de famille, où l'étranger se sentira toujours un peu perdu. Est-ce la raison pour laquelle l'idée selon laquelle la capitale anjouanaise n'accepte pas les Comoriens des autres îles est si tenace à Moroni ? "C'est faux", tranche Amir Said

Jaffar. "Il y avait autrefois des fonctionnaires grand-comoriens à Anjouan. Bien sûr, le séparatisme a répandu l'idée que le Grand-comorien était la source de tous les maux anjouanais. Mais Mutsamudu a toujours aimé les étrangers. Ceux qui disent ça n'y sont jamais allés." Amir reconnaît pourtant la tendance de la ville à se replier sur elle-même : "Il y a un côté un peu mystère parce qu'elle a toujours voulu garder son terroir à elle seule, qu'il n'y ait pas de pénétration extérieure. C'est ce qui a fait sa force. Il y avait une peur de l'Autre, la peur que l'étranger ne vienne perturber les bonnes mœurs. Mutsamudu c'était trois, quatre grandes familles qui ne se mélangeaient pas. Même entre grandes familles reconnues, les mariages n'étaient pas toujours faciles." Ali Mohamed Nobataine le dit autrement : "Avec un ami on se disait toujours que si on déterraient les morts, on apprendrait beaucoup de secrets !"

La vie autarcique, socialement parlant, de ces descendants de migrants arabes, les femmes l'ont jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle vécue de façon extrême, cloîtrées quelles étaient dans leurs demeures, leurs furtives sil-

PATRIMOINE

Une demande d'inscription de la vieille ville de Mutsamudu au patrimoine mondial est en cours auprès de l'Unesco. Extraits du dossier.

"L'originalité des constructions tient d'une part à leur architecture (aspect extérieur dépouillé, décorations intérieures arabisantes typiques) ainsi qu'à leurs techniques constructives spécifiques (maçonnerie de blocs de lave hourdée de chaux à base de corail). Tous ces éléments témoignent d'un développement artistique ayant subi de nombreuses influences étrangères, mais, au final, typiquement insulaire. (...) Les caractéristiques urbanistiques (...) de la vieille ville de Msamoudou (...) sont à rapprocher de celles de nombreuses médinas du monde musulman. Néanmoins, le type de construction employé décrit plus haut est typique des techniques swahilies de l'Afrique de l'est et des îles volcaniques de la sous-région. Historiquement, les Comores n'ont jamais fait partie d'un vaste empire ou d'un royaume structuré. Le pouvoir politique est resté entre les mains de petits sultanats dont la zone d'influence est à l'échelle de l'archipel. De même, l'escale que constituait Msamoudou pour les navires y faisant relâche est à l'échelle des ressources qu'elle pouvait leur apporter. On ne trouvera donc pas sur le site de Mutsamudu de bâtiments particulièrement imposants, représentatifs d'un pouvoir politique fort ou d'une activité commerciale importante."

"De par l'affaiblissement progressif du commerce maritime au cours du XX^e siècle, la ville de Msamoudou a vu son activité économique diminuer et partant, le dynamisme urbain et le taux de renouvellement de ses constructions aussi. On peut donc estimer qu'il y a eu un "gel" de la vieille ville et que la topographie des lieux et la typologie des constructions ont peu évolué depuis sa fondation. La vieille ville de Msamoudou est donc un authentique témoignage de l'organisation urbaine prévalant dans l'archipel des Comores il y a trois siècles, même si on assiste à une dégradation récente de cet environnement."

houettes voilées dans les ruelles ou postées aux fenêtres entretenant le mythe de la ville auprès des voyageurs. "Les femmes vivaient enfermées, elles ne savaient rien", se souvient Chamsia Adinane, une habitante de la médina. "Elles se consacraient au ménage. Quand j'étais jeune je ne savais même pas qu'il existait des villes comme Domoni, Moya, Sima, Koni... nous avions des gens qui vivaient à la maison, qui n'ont jamais rien su de tout ça jusqu'à leur mort ! Quand on voulait aller dans une autre maison, on sortait à 5 heures du matin et on ne rentrait que le soir. C'est à partir de 1975, avec Ali Soilihi, que c'est devenu plus intéressant. Il a obligé les femmes à sortir pour se cultiver. Nous, on n'a pas eu la chance de se cultiver, à cause de notre père. On restait à la maison pour s'occuper du mari."

Ouverte sur le monde grâce à son port, Mutsamudu n'a durant longtemps pas ressenti le besoin de s'intéresser de près au reste de l'île. "Après Abdallah Ier [3], on a fortifié la ville et tous les gens influents sont venus l'habiter", explique Said Ahmed Charif.

La vie en cercle fermé s'est poursuivie jusqu'à l'indépendance. "Dans les années 70, les deux grandes équipes de foot de la ville étaient constituées exclusivement de ressortissants de Mutsamudu", rappelle Amir Said Jaffar avant de préciser : "Tout ça, c'est fini. Les jeunes aujourd'hui s'en fichent complètement."

CETTE HISTOIRE PARTICULIÈRE, cette familiarité installée entre gens habitués à vivre entre eux, expliquent sans doute que certains réagissent comme si leur intimité était violée par l'exode rural massif. "Quand tu fais un mariage maintenant, c'est vraiment populaire", remarque Mazamba Inzoudiny, un ingénieur installé dans la périphérie. "Avant, il y avait des choses spécifiques qu'on ne partageait pas avec d'autres personnes. C'était une sorte de contrat que chacun avait envie de faire. Tu ne pouvais pas te marier avec une femme si elle n'était pas noble comme toi. Avoir une fille vierge, c'était quelque chose de grandiose. C'est révolu, mais on regrette la perte de ce prestige. Et puis, on s'entraidait. Auparavant, dans la médina, tu ne pouvais pas manger sans savoir que ton voisin mangeait aussi." Les rendez-vous en fin d'après-midi sur les toits de la ville, le meilleur endroit pour faire voler les cerfs-volants et alpaguer l'ami vivant à quelques rues, nourrissent les souvenirs des nostalgiques...

DU PORT DE MUTSAMUDU désormais débarquent des dizaines de containers, mais peu de ces étrangers qui apportaient un bol d'air aux citoyens friands d'exotisme. Aujourd'hui, la ville a du sang neuf, mais manque d'oxygène. "J'ai compris que s'il n'y a pas d'étrangers, rien ne pourra marcher", confie Boss. "C'est par les contacts entre les différentes races qu'on apprend des choses. Là, on échange avec qui ?"

LISA GIACHINO

(1) Pendant la crise séparatiste, la médina était sommée ainsi car l'armée comorienne ne pouvait y trouver les rebelles ni entrer dans ses dédales sans risquer d'être piégée.

(2) Prince Said Ibrahim, l'une des principales figures politiques de la fin de la période coloniale.

(3) Sultan à la fin du XVIII^{ème} siècle.

"Avec un ami, on se disait que si on déterraient les morts, on apprendrait beaucoup de secrets."

ALI MOHAMED NOBATAINE

les étrangers comme par ses forces vives, Mutsamudu semble tourner à vide et ne plus rien attendre. Encore moins espérer.

"Mutsamudu n'est plus ce qu'elle était", résume Amir Said Jaffar, exilé à Moroni depuis la crise de 1997. "C'était une ville très ambiante, pleine de convivialité. Maintenant, on y ressent un grand étouffement dont le séparatisme a été un élément moteur. Il a accéléré le mouvement des départs. Avant on était très sédentaires, on ne quittait pas Mutsamudu comme ça. Aujourd'hui, il ne reste sur place que les gens qui n'ont pas les moyens de se déplacer."

"TOUS CEUX QUI ONT LES MOYENS se sont sauvés", renchérit Boss, artiste et peintre en bâtiment. "Tout le monde pense à ça. Les Mutsamudiens ne s'entraident plus. A part dans le sport, il n'y a plus aucune des associations qui s'occupaient de la propreté, qui faisaient du théâtre... maintenant, c'est politique, politique. Il n'y a pas de distraction. Les jeunes n'ont rien. Même pas une bibliothèque." Responsable de Radio Dzialandze, l'une des rares structures associatives en activité, et membre de l'organi-

Ci-dessous, rencontre entre administrateurs coloniaux et femmes en chiromani. (archives)



REPRODUCTION CNDRS 2005

CNDRS Moroni

Du commerce maritime au made in Dubaï

Mutsamudu doit son rayonnement passé à son économie florissante.

Aujourd'hui, des milliers de petits commerçants l'inondent de produits invendables.

UN PORT, des boutiques et nouveaux forçats parcourant la ville avec leur brouettes bricolées. Ainsi pourrait se résumer la vie économique de Mutsamudu qui repose entièrement, comme à ses débuts, sur le commerce. "Ayant assis sa splendeur et sa prospérité sur l'échange commercial des épices, du sucre et d'esclaves" (1), c'est ainsi qu'elle a pu confisquer à Domoni son rôle de capitale. "A partir du XVII^{ème} siècle, Mutsamudu était très fréquentée par les navires [dont les pirates, lire notre dossier, ndlr]", indique Bourhane Abderemane, directeur du Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) de Ndzouani. "C'est ce qui a donné des ailes à son gouverneur, qui a pu affronter le sultan de Domoni." Après l'assassinat de l'un de ses proches, un jeune homme qui vivait à Mutsamudu et vendait des Anjouanais aux négriers, le sultan de Domoni cherche à punir les dirigeants de la ville. "Mais le gouverneur était plus riche que le sultan. Très puissant en armement et en finances, il l'a battu et est devenu sultan sous le nom d'Abdallah I^{er}. Mutsa était riche et l'est restée par rapport à Domoni."

Plus récente que les autres cités - "ce n'est que vers 1482 que sa construction a été amorcée par les Arabes, deux siècles après Wani et Domoni"- Mutsamudu va connaître un développement socio-économique beaucoup plus rapide.

Au XVIII^{ème} siècle, elle est donc devenue "le centre commercial de l'Océan Indien où le droit du port contribuait à la richesse du sultanat", écrit Bourhane dans un document consacré à l'histoire de la ville. "Tous les navires (Compagnie des Indes orientales, etc...) en provenance du Cap de Bonne Espérance faisant route sur l'Inde par voie du Canal du Mozambique relâchent à Mutsamudu." "La salubrité du mouillage, l'abondance des produits et la salubrité du climat ne pouvaient que justifier ce choix", note l'historien Jean Martin (2). "Les sultans recevaient des présents ainsi que certains nobles de haut rang", poursuit Bourhane. (...) Les paiements se faisaient en piastres et aussi en thaler de Marie-Thérèse (3), mais le troc n'avait pas disparu (la poudre et les armes à feu, le papier blanc, etc, pouvaient encore être échangés contre des poulets, des fruits et des légumes)."

Les commerçants de Mutsamudu se déplaçaient dans la région et au-delà. "Grands navigateurs, [ils] allaient jusqu'aux rives du Gange sur des gourables qui pouvaient jaugeer jusqu'à 60 tonnes (...) De Madagascar et d'Afrique orientale, les marchands anjouanais rapportaient essentiellement des piastres après avoir vendu leurs marchandises, surtout les cauris (premier article de

l'exportation), de l'or que les orfèvres mutsamudiens raffineront et des esclaves pour les revendre au prix de 25 thalers par tête. Beaucoup de jeunes filles esclaves, destinées aux harems, étaient dirigées sur l'Arabie et le Golf Persique. Les forgerons ramassaient tous les débris ferreux abandonnés par les navires pour les transformer en armes blanches (épées "mpanga", flèches "ntsontso", sagaies "fumo" etc)." Les historiens pensent que le sultan exerçait de fait un monopole sur le commerce.

L'ARRIVÉE DES COLONS européens verra l'essor de l'économie de plantation et des produits de rente, dont l'exportation passera aux mains, à la fin de la période coloniale et après l'indépendance, d'une poignée de commerçants issus de l'aristocratie locale et de familles indiennes, qui détiendront aussi l'importation des produits alimentaires et manufacturés. "Au départ c'est les Indiens qui avaient le commerce" se souvient Youssouf Mohamed, dit "Sakine", qui a vendu du tissu au kilo à partir des années 60. "Quand on était colonisés, on n'avait pas le droit d'aller à l'étranger commander des marchandises, on pouvait seulement importer de France. J'avais loué toute une ruelle dans la médina. Mais c'est seulement dans les années 90 que les tout petits commerces en bas des ruelles sont apparus."

"Au départ le commerce était ciblé sur les denrées", indique Bourhane. "Le vestimentaire

"On a une fuite de capitaux vers Dubaï et dans les magasins, on trouve des milliers de produits chimiques, dont certains périmés."

BOURHANE ABDREMANE, HISTORIEN

venait d'Inde et des pays arabes. Ce n'est que vers 1970 que des commerçants ont essayé de se spécialiser dans le textile." La fin du régime Soilihi marquera un tournant dans les importations. "Après la révolution, il y a eu un changement total de la mentalité comorienne qui progressivement s'oriente vers l'occidentalisation." Tous les petits commerçants se ravitaillent en tomates en boîte, huile et chiromani chez un ou deux importateurs. "Sous Abdallah, le commerce était réservé aux amis du président", rapportent des cadres de la Chambre de commerce de Ndzouani. "C'était un secteur bien fermé."

La dernière décennie va connaître trois bouleversements majeurs. D'abord, la chute des prix des produits de rente liée au contexte mondial. "C'est tout le socle économique qui est touché", note Bourhane. Ensuite, la "démocratisation"

du commerce. "Le boom a commencé avec Djohar et l'avènement de la démocratie", affirme les techniciens de la Chambre de commerce qui soulignent le rôle de la microfinance dans la multiplication des petites boutiques : "Sous Abdallah, il n'y avait que la Bic [Banque

internationale des Comores, ndlr]. Vous imaginez un villageois aller à la Bic demander un prêt ?! Grâce aux Meck et aux Sanduk, beaucoup de gens se sont lancés dans le commerce informel." Enfin, l'émergence de Dubaï comme lieu principal d'approvisionnement a révolutionné le secteur en permettant à des centaines de commerçants débutants de faire eux-même le voyage pour remplir leur container. "On doit être une quinzaine ou une vingtaine à partir chaque mois", estime Mohamed El Bakri, le trésorier d'Ankiba, l'organisation patronale de l'île.

Conséquence néfaste : Mutsamudu n'exporte plus et croule sous des importations impossibles à absorber par le maigre pouvoir d'achat. La médina ouvre les yeux le matin sur une ribambelle de boutiques minuscules et iden-

tiques, et s'endort tôt dans l'après-midi, les volets métalliques déjà cadenassés faute de clients. "Tout le monde s'est rendu compte qu'il n'y a pas d'autre issue que le commerce. On a une fuite de capitaux vers Dubaï et dans les magasins, on trouve des milliers de tissus et de produits chimiques, dont certains sont périmés et se trouvent toujours sur les étagères", alerte Bourhane. "Ces tonnes de produits, c'est une bombe à retardement sur le plan sanitaire." "Les commerçants n'avantagent pas la ville ni les artisans", accuse aussi le peintre Boss. "Ils amènent plutôt des ordures. Ils achètent tout à Dubaï, rien ici, et nous on achète chez eux. Mais où on va trouver l'argent s'il ne circule plus ?" Même constat à la Chambre de commerce : "Nous nous appauvrissons nous-mêmes. Les gens n'achètent aucun outil de production, que des produits destinés à la revente, qui en arrivant ici sont parfois déjà pourris ou périmés ! Ils achètent tous la même chose, des biscuits, du savon... Ils partent avec de l'argent, reviennent avec des produits qui n'ont pas de valeur et ne se rendent pas compte qu'ils affectent l'économie de l'île et dégradent encore son environnement."

Aujourd'hui, la rivière de Mutsamudu, dont la "salubrité" rafraîchissait autrefois l'équipage des navires de passage, est asphyxiée de déchets et d'emballages made in Dubaï...

LG

Ci-dessus, un pousse-pousse rentre à vide après une course dans la médina.



Notes

(1) Extrait de la demande de classement par l'Unesco au patrimoine mondial de la vieille ville de Mutsamudu

(2) J. Martin, Comores, quatre îles..., L'Harmattan, 1983

(3) Pièce d'Autriche utilisée sur la côte orientale et la Corne d'Afrique (d'après Bourhane)

affaire Mohamed Aly

A qui profite le crime ?

Accusé de "trafic d'influence passif", le directeur financier du Conseil général de Maore, détenu à la maison d'arrêt depuis le 15 février, semble avoir été piégé. Par qui ? Dans quel contexte ? Dans quel but ?

LES TERMES

de la lettre écrite depuis sa cellule de la maison d'arrêt de Majicavo par Mohamed Aly, le 27 février, à l'adresse des membres de son comité de soutien, résonnent encore dans l'enceinte du Conseil général. Et le lot d'interrogations qui va avec. Qu'a-t-il voulu dire en écrivant : "Si j'ai commis une faute, que le droit s'applique, et rien que le droit" ? Qu'espère-t-il en demandant à ce qu'on arrête "tout acte tendant à faire pression sur la justice pour [le] libérer" ? A qui était destinée cette phrase qui, plus encore que les autres, questionne : "J'ai beaucoup souffert de cette affaire, d'un ami qui m'a trahi" ? Qui est cet ami ? Au Conseil général comme dans les colonnes de la presse écrite, que l'on soit "bien informé" ou non, dans le secret des dieux -en l'occurrence le Parquet- ou pas, tout le monde en est réduit à échauffer des hypothèses, certaines plus crédibles que d'autres, tant le scénario paraît sinieux. Même les plus proches de Mohamed Aly avouent ne plus savoir que penser. Et s'il avait effectivement craqué ? Et si cet homme intègre parmi les intègres, dixit nombre de ses collaborateurs du privé comme du public, ne l'était pas vraiment ?

Depuis son déclenchement mardi 13 février 2007, l'affaire Mohamed Aly n'a donné aucune réponse. A-t-il accepté une enveloppe pleine d'argent ? Si oui, avait-il conscience de ce qu'elle renfermait ? Pourquoi s'est-il rendu sur les lieux "du crime" ? A ces questions, seule la justice semble pour l'heure capable de répondre. Mais il en est une autre plus intéressante, qui concerne l'ensemble des décideurs de Maore -et, de fait, les citoyens-, et à laquelle personne n'a pour l'heure tenté de répondre : à qui profite le crime ?

Quand on montre du doigt la lune à un idiot, il regarde le doigt, dit le dicton. Dans cette histoire, Mohamed Aly est la lune. Et si l'on s'accorde à dire que le doigt est celui de la justice, il est permis de se demander à quel bras appartient le doigt...

MARDI 13 FÉVRIER. Mohamed Aly, directeur général administratif (DGA) en charge du Développement au Conseil général de Maore, en poste depuis bientôt un an, est placé en garde à vue. Il y restera 48 heures, avant d'être placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Majicavo. Lors du bouclage de cette édition -

lundi 5 mars-, il y était toujours, après que la Chambre d'instruction ait refusé la demande de ses avocats de lui accorder la liberté, le 27 février, sans motiver publiquement sa décision. Mohamed Aly est accusé de "trafic d'influence passif", un délit qui consiste à recevoir des dons (argent ou biens) afin de favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics. La peine pour une telle infraction peut aller jusqu'à 10 ans de prison et 150.000 euros d'amende -il peut y avoir d'autres peines comme l'interdiction des droits civiques ou l'interdiction d'exercer une fonction publique...

Selon un membre du Parquet qui a suivi l'affaire, Mohamed Aly aurait été pris "la main dans le sac". "Il aurait demandé de l'argent en liquide à un porteur de projet pour faire avancer le dossier plus vite", nous indique-t-on. Sur les conditions de l'arrestation, ce membre du Parquet avoue maladroïtement "s'en tenir aux rumeurs". On n'en saura pas plus.

Le porteur du projet est Jean L'Huillier, directeur de la société Mayotte Déménagement. Le projet est la construction d'un parc d'attraction qui s'appellerait "Bao parc", à Hamaha, cette zone très

convoitée située à quelques encablures de Mamoudzou, sur le site actuel de la décharge publique qui devrait déménager autour de 2008-2009. Jean L'Huillier n'est pas le seul à s'intéresser à cette vaste zone idéalement située, face à la "nouvelle ville" des Hauts-Vallons et au centre commercial Score. Des promoteurs immobiliers et des opérateurs hôteliers y auraient des projets ; un lycée y est également prévu.

SELON UN COLLABORATEUR de Mohamed Aly, Jean L'Huillier serait venu à plusieurs reprises le rencontrer au Conseil général, afin d'évoquer ce projet. Une fois au moins, il était accompagné du directeur du comité du tourisme, Georges Meccs. Jean L'Huillier espérait obtenir une subvention de la part de la collectivité, à hauteur selon une source issue des services de Mohamed Aly de 1 million d'euros (492 millions fc) -pour un projet estimé selon cette même personne à plus de 5 millions.

C'est dans ce cadre, assure la rumeur -invérifiée-, que Mohamed Aly se serait rendu sur le lieu de travail de Jean L'Huillier, au siège de Mayotte Déménagement situé dans la zone Nel, ce 13 février. Un informateur au sein du Parquet affirme que Mohamed Aly aurait auparavant demandé à M. L'Huillier un cachet pour pousser le projet. Ce jour-là, le DGA devait récupérer le cachet. Mais entre temps, l'entrepreneur aurait prévenu la préfecture, où il possède de solides amitiés, qui aurait elle-même informé la justice. Toujours selon cette source judiciaire, un guet-apens aurait été décidé : lorsque M. L'Huillier a reçu M. Aly, l'endroit aurait été truffé de caméras et de micros. Un entrepreneur haut placé qui se refuse à croire en la culpabilité d'un homme qu'il côtoie depuis des années, s'est laissé dire que "l'enregistrement de leur rencontre ne prête pas à confusion". Mohamed Aly aurait pris l'enveloppe dans laquelle se trouvait -toujours selon la rumeur- la somme de 5.000 euros. C'est au moment de s'en aller qu'il aurait été arrêté. Un des défenseurs de l'accusé affirme pour sa part que lors de la remise de l'enveloppe, M. Aly se serait étonné d'une telle pratique. "Il n'était pas question d'enveloppe", aurait-il dit.

S'IL N'EST PAS QUESTION de se substituer à l'instruction diligentée par la justice -on se gardera bien, contrairement à d'autres journaux, de se prononcer sur ce pan de l'affaire-, on peut se poser, comme l'ont fait les membres du comité de soutien deux semaines durant en organisant des assemblées générales au sein de l'hémicycle (lire par ailleurs), un certain nombre de questions. Car le coup de filet ressemble à s'y méprendre à un traquenard. C'est d'ailleurs ce que dénoncent les avocats de M. Aly, pour qui ce genre de méthode est inacceptable "dans un pays démocratique", et qui estiment que "la justice a outrepassé ses droits."

La première concerne la somme. "5.000 euros, qu'est-ce que c'est ?" se demande un proche de l'accusé. "Chaque mois, avec son salaire, il gagne plus." "Et puis", fait savoir un autre, "demander 5.000 euros quand il s'agit d'un projet de 5 millions [soit 0,1% du

Ci-dessous, maîtres Aly et Thani, avocats de Mohamed Aly, devant le tribunal de Mamoudzou, le 27 février. Ils viennent d'apprendre le refus de libérer leur client.



Conseil général : les dessous de la décentralisation

L'affaire Mohamed Aly a révélé les innombrables conflits qui minent l'administration territoriale.

●●● total, ndr], *il faut être totalement idiot !*" Or idiot, Mohamed Aly ne l'est pas. Tout le monde ou presque en convient. Avant de diriger le pôle financier de la collectivité -en poste depuis bientôt une année, il est mis à disposition du CG par l'Iedom avec lequel il est en contrat pour une durée de trois ans-, M. Aly avait travaillé à l'Institut d'émission d'outremer (Iedom), l'antenne de la Banque de France en outremer. Il avait également dirigé la banque Sofider, une structure émanant de l'Agence française de développement (AFD), dont le but était de financer les investissements structurels. M. Aly jouit non seulement d'un des curriculum vitae les plus impressionnants des cadres mahorais, mais il est en outre affublé d'une réputation parfaite. Patrons du secteur privé, anciens ou nouveaux collaborateurs, administrateurs : personne ne prête à M. Aly des visées malhonnêtes. *"Quand il était à l'Iedom, il brassait des millions et des millions d'euros chaque jour. Là-bas, parfois, il peut y avoir jusqu'à 500 millions d'euros. Pourquoi irait-il se faire corrompre pour 5.000 euros ?"* s'interroge un ancien membre de l'Iedom, qui assure que les agents de cette institution -très bien gardée- ont un contact physique avec les billets.

LA DEUXIÈME INTERROGATION quant à ce larcin concerne la personnalité de Jean L'Huillier. Quelques jours seulement après le début de l'affaire, il se trouvait au cocktail organisé par le préfet Jean-Paul Kihl à l'occasion de son départ. Mais J. L'Huillier, nous l'avons dit, possède de solides amitiés au sein de l'administration, issues de relations tissées dans d'autres territoires d'outre-mer, notamment la Réunion. Ce soir-là, l'entrepreneur raconte à qui veut l'entendre son histoire -la même que la version émanant de la justice. Un témoin nous a affirmé qu'il s'était alors fait passer pour un honnête homme scandalisé par la proposition de M. Aly. *"Immédiatement je me suis rendu à la préfecture pour le dénoncer"*. En tant qu'ancien de l'armée -les propos sont de lui -, il était de son devoir d'agir ainsi.

Sûr de sa capacité à convaincre, il ne doute de rien. Aux dires de ceux qui l'ont côtoyé, Jean L'Huillier *"est capable de vendre tout et n'importe quoi"*. Un de ses anciens directeurs avoue être fasciné par *"sa capacité à bien parler, à flagorner, à caresser dans le sens du poil"*. Leonis Cuvellier, patron de la boîte de déménagement DLD située à la Réunion dans laquelle a travaillé J. L'Huillier, confirme son côté *"bonimenteur"* : *"C'est un beau parleur, il vend du vent..."* Nous-même avons eu à expérimenter son aisance orale. Joint par téléphone avant qu'il ne quitte le territoire -puis qu'il revienne, lire plus loin-, il nous a fait le coup du : *"Je vous remercie de votre appel et de la simplicité avec laquelle vous m'avez abordé. Sachez que si j'ai à parler, vous serez le premier à en être informé"*. Et un journaliste dans la poche, un ! Deux jours après, il quittait l'île...

Séducteur, *"un brin mythomane"*, il sait aussi *"se mettre en valeur, qu'il s'agit de raconter des histoires"*, affirme un ancien proche collaborateur. Ainsi clame-t-il haut et fort qu'il est un ancien soldat de l'armée française : il n'y a consacré que cinq années de sa vie.

DANS LES FAITS, Jean L'Huillier est loin d'être cet honnête homme pour lequel il se fait passer. Leonis Cuvellier est bien placé pour le savoir : *"En 1997, il travaillait pour moi. Je l'ai envoyé à Mayotte pour ouvrir une agence de DLD qui allait s'appeler DLD Mayotte Déménagement. Au bout de six mois, en janvier 1998, il avait créé sa propre boîte, avait détourné ma clientèle, le nom de mon entreprise [devenue Mayotte Déménagement, ndr], les chèques de mes clients, puisqu'il leur avait demandé de signer au nom de Mayotte Déménagement seulement. Il a aussi utilisé mon matériel pour se lancer, ainsi que les coordonnées de ma société. Puis il a démissionné."* Depuis, M. Cuvellier a gagné plusieurs procès face à M. L'Huillier et s'est fait rembourser environ 30.000 euros. Après un autre procès, il a toutefois dû déboursier 11.000 euros, condamné par le Tribunal administratif de Mamoudzou à lui

QUE SE passe-t-il au Conseil général de Maore ? L'affaire Mohamed Aly a permis de mettre à jour des agissements et des tensions jusqu'à présents restés dans l'ordre du privé. Depuis, les langues se délient.

La première salve remonte à la fin du mois de janvier. La presse révèle alors le passé sulfureux d'Alain Corona, directeur général adjoint (DGA) en charge de l'Aménagement, des infrastructures et de l'environnement, un département des plus sensibles. Certains l'accusent à demi mot de bénéficier de sa fonction pour toucher des pots-de-vin, sans toutefois avancer aucune preuve. Ces informations sont le fruit d'un climat devenu invivable au fil des mois, lui-même conséquence d'un espoir déçu chez les cadres mahorais. *"Pour comprendre ce qu'il se passe, il faut remonter à 2004"*, nous indique l'un d'eux, chef de service, qui a tenu à conserver l'anonymat afin de *"préservé"* ses collaborateurs. *"A cette date, les services sont décentralisés. L'exécutif revient au Conseil général. Les élus et les cadres sont alors convaincus qu'ils vont avoir enfin des responsabilités, qu'ils pourront prendre en charge l'avenir de leur île. Mais rapidement, ils se sont aperçus que les choses ne seraient pas si simples car ils n'avaient pas anticipé un paramètre essentiel : avec l'intégration des agents dans la fonction publique territoriale, la reconnaissance des compétences ne se faisait pas automatiquement. Il était donc difficile d'embaucher aux postes à responsabilité des Mahorais qui n'avaient pas les compétences."*

Lorsque l'ancien Directeur général des services (DGS), Samuel Fournier, s'en va, c'est donc un nouveau métropolitain, Jean-Pierre Rousselle, qui débarque en provenance du Conseil général de l'Ardèche. L'architecture décidée alors par le cabinet du président prévoyait, selon un membre de ce cabinet, cinq départements (Action sociale, Affaires économiques, Services à la population, Aménagement du territoire et Moyens généraux), donc cinq DGA, qui tous devaient être mahorais. Mais à son arrivée, Jean-Pierre Rousselle chamboule tout : il prend sous sa coupe le Service départemental d'incendie et de secours, à l'origine chapoté par le président et réclame une sixième direction (Vie institutionnelle et partenariats), que notre informateur juge superflue. Surtout, il place trois DGA métropolitains : Dominique Mercier-Lachapelle, Alain Corona, et Hélène Suchet, qui hérite

rectorat lorsque le nouveau bâtiment a été construit. Rien de surprenant : Mayotte Déménagement s'occupe de toutes les administrations ou presque, ne laissant que quelques miettes à la concurrence (AGS et Demeco). *"Il a toutes les administrations"*, se plaint justement un de ses concurrents. La DTEFP récemment, la préfecture il y a quelques années. Les Services fiscaux, le Tribunal... *"Pour la préfecture, j'avais proposé un devis 3.500 euros moins cher que lui... Il a été pris. Pour le Tribunal, j'avais monté un dossier de 12 pages, lui a rendu une simple feuille. Il a eu le déménagement..."* C'est que Jean L'Huillier sait se faire les amis qu'il faut. On le dit très proche de certains magistrats et procureurs ; il dîne régulièrement avec des haut-fonctionnaires ; il serait également ami avec certains hommes politiques bien placés à Maore puisqu'appartenant à l'UMP. Lors de son procès pour avoir tiré sur le bâtiment de Demeco zone Nel (lire plus loin), il avouera avoir passé la soirée avec des administrateurs. Son amitié avec un haut responsable de la préfecture, ancien colonel de l'armée française passé notamment par la Nouvelle-

Calédonie de 1993 à 1998 et par la Réunion (2000-02), n'est un secret pour personne.

CES AMITIÉS LUI ONT PERMIS de se rendre là où seuls quelques privilégiés peuvent aller, en compagnie de membres de l'armée ou de la préfecture : aux îles Glorieuses. A quel titre ? L'homme vient d'être nommé adjudant de réserve de l'armée française ; il ferait également partie des renseignements militaires.

subordonnés, mais avait été activement soutenu par le président et le DGS. Elle a éclaté avec l'affaire Corona. Ce dernier possède un lourd passé. Dans toutes les institutions qu'il a fréquentées, il est parti fâché avec une partie du personnel. Sa dernière expérience à la Communauté de communes de la vallée de l'Oise n'a duré qu'un an. *"Il a du démissionné car ça se passait très mal avec le personnel"*, affirme un journaliste local. Des syndicats l'ont accusé de harcèlement moral. Plus grave : des membres de la Communauté de communes, MM. Doucy et Martin, l'accusent d'abus de biens sociaux. D'après nos informations, ils ont déposé une plainte devant la justice et attendent une enquête judiciaire. M. Doucy a également saisi la sous-préfecture, la cour des comptes et le tribunal administratif. Il dit avoir les preuves de ce qu'il avance. En attendant, Alain Corona est présumé innocent. Un membre de son département à Maore suspecte Alain Corona de s'être prêté à des actes illicites depuis son arrivée à Maore - sans preuve aucune. *"La DGA Aménagement, c'est le cœur de tout. Les travaux, c'est ici"*, indique-t-il. Sous-entendu : les pots-de-vin aussi. *"Tout doit passer par lui. Il ne laisse rien faire à ses directeurs."* Mais l'homme est précieux, affirme-t-on du côté du cabinet présidentiel : *"Il a de très bons contacts au niveau du ministère de l'Intérieur. Il peut obtenir tout ce qu'il veut."* Lors de cette tourmente vite éteinte, M. Rousselle avait réuni l'ensemble des agents pour leur demander de faire corps autour du DGA Aménagement. Lorsqu'a éclaté l'affaire Aly, il n'a rien fait... *"Comment expliquer qu'en deux semaines d'intervalle, pour un DGA, on fait cause commune, et pour un autre, rien n'est dit. On n'a plus entendu Rousselle depuis ce moment-là !"* s'insurge un membre du comité de soutien à M. Aly. Certains n'hésitent pas à dire que cette arrestation arrange M. Rousselle, qui se sentait menacé ces derniers temps par le président lui-même, dont un proche affirme qu'il commence à en avoir assez de ce mode de fonctionnement. Or M. Aly est celui dont on avance le nom pour succéder, éventuellement, à Jean-Pierre Rousselle... *"Il fallait neutraliser celui qui pouvait prendre sa place"*, affirme notre chef de service.

CETTE RECOMPOSITION s'accompagne rapidement de décisions très mal interprétées au sein de l'administration. Antua Abdourahmane, figure emblématique des cadres mahorais, considérée comme très professionnelle, qui avait assuré la transition entre S. Fournier et JP. Rousselle, est mise au placard avec une direction (Moyens généraux) vidée de son sens. *"Dès le début, ils sont entrés en conflit sur une opposition de vision des choses. Elle s'opposait à la restructuration voulue par Mme Rousselle"*, nous indique notre chef de service. Sitti Maoulida, directrice du STM (Service de transports maritimes), qualifiée d'*"incapable"*, se voit retirer la délégation de signature, de même qu'Ismaël Kordjee, directeur du Service culturel. Ce dernier, dans une lettre ouverte publiée le mois dernier dans ces mêmes colonnes, dénonce le *"mépris"* dont sont l'objet les Mahorais et la tactique de M. Rousselle, qui vise à écarter *"les plus compétents d'entre nous"*. Même Ibrahim Aboubacar, le symbole de la réussite mahoraise dans l'administration, se voit obligé de quitter son poste à la Direction du Port et de rejoindre la Chambre de commerce et d'industrie. De fait, *"une situation de conflit est née"*, indique notre chef de service. Elle était passée sous silence lorsque le commandant Mugnier, responsable du Service d'incendie et de secours, avait fait l'objet de plaintes de la part de ses

RC

(1) M. Rousselle n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Jean L'Huillier : les procès, son entreprise en cache d'autres, mais jamais il n'est inquiété. Il a des amitiés haut placées...

Ces mêmes amitiés lui ont certainement servi à faire marcher sa boîte de manière quelque peu cavalière. Une source sûre nous affirme que Mayotte Déménagement aurait bénéficié d'une remise de dette de ses cotisations sociales impayées (d'un montant de plusieurs dizaines de milliers d'euros). Malgré cette non-conformité avec ses obligations, l'entreprise n'en a pas moins gagné la majorité des marchés visant le déménagement d'administrations, comme nous l'avons vu plus haut. Ces amitiés lui permettent également de

●●●

●●● truster le marché très juteux des déménagements militaires. "Il les a quasiment tous", affirme un concurrent. "L'année dernière, j'en ai eu un ou deux. C'est parce qu'il est bien avec la hiérarchie de l'armée."

EN OUTRE, MAYOTTE DÉMÉNAGEMENT sert d'écran, en quelque sorte, à d'autres sociétés. Ce en toute impunité. La société de déménagement Archipel, située en Petite Terre -et qui s'occupe des déménagements militaires-, utilise les employés de Mayotte Déménagement. La société Transports Posthumes de Mayotte (transport de corps), marché également très juteux, emploie également les salariés de Mayotte Déménagement. En toute discrétion.

Un ancien agent de Mayotte Déménagement affirme ainsi avoir régulièrement changé de tee-shirt. "Un jour, on travaillait pour Mayotte Déménagement, un autre pour les corps morts, puis pour Archipel. Mais sur notre fiche de

Son dernier fait d'arme remonte à la nuit du 23 au 24 février. Cette nuit-là, vers 3 heures du matin, Jean L'Huillier se rend à la zone Nel, sort son Magnum 357 -les armes sont normalement prohibées sur l'île, mais un ancien ami à lui dit qu'il en possède quelques unes chez lui- et tire une balle sur la porte de Demeco, un concurrent dont le directeur n'est autre que son ancien directeur, qui en sait beaucoup sur lui... Intimidation ? Le lendemain, J. L'Huillier est parti avec sa famille en Tanzanie. De retour une semaine après, il est arrêté, gardé à vue et jugé, lundi 5 mars : il avoue avoir tiré et explique son geste par un drame familial récent, la consommation d'alcool avec des administrateurs... et les retombées de l'affaire Mohamed Aly. Le Tribunal de première instance le condamne à un mois de prison ferme et un mois avec sursis. Djamel Sana, le directeur de Demeco, avait déjà eu des démêlés avec lui : "On est en procès car il estime que je n'ai pas le droit de lui faire concurrence." Et de rappeler, histoire de montrer un peu plus à quels niveaux se situent les amitiés de Jean L'Huillier, que "lorsque j'ai créé ma boîte après avoir démissionné de Mayotte Déménagement, j'ai été contrôlé fiscalement et socialement dès le premier mois. Ce doit être une première dans l'histoire de Mayotte !"

DANS CE CONTEXTE, le délit de corruption attribué à Mohamed Aly prend une autre envergure. L'image du gentil patron choqué par une proposition indécente prend un coup dans l'aile -même si, encore une fois, seule la justice dira s'il y a effectivement eu trafic d'influence. Il semble bien cependant que le parc d'attraction ne soit qu'un leurre, et que le guet-apens, si tant est qu'il y ait eu guet-apens, visait un objectif bien plus inavouable... et un marché autrement plus juteux : le port de Longoni.

Avec le second quai bientôt terminé et une activité croissante, le port est l'une des mannes financières les plus prometteuses de l'île. Géré par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), il est toutefois la propriété de la collectivité. Certains opérateurs privés rêvent de le privatiser et d'en retirer les bénéfices. Serge Castel, président de la CCI, est de ceux-là. Mais au Conseil général, on s'y oppose fermement. Mohamed Aly est de ceux-là. Un membre du cabinet de Saïd Omar Oili nous confirme que son chef et M. Aly étaient sur ce sujet "sur la même longueur d'onde". Contrairement à ce qu'a pu affirmer une partie de la presse, les deux hommes s'entendent bien. Le président est notamment reconnaissant quant au travail accompli par M. Aly pour faire adopter le budget prévisionnel 2007 à l'unanimité, alors que les deux années précédentes, il était passé difficilement (une voix de différence en 2005 et 2006).

Jean L'Huillier, proche de MM. Taillefer et Castel, les deux "magnats" de l'économie mahoraise, fait partie de ceux qui lorgnent depuis quelques années sur le port de Longoni. En 2004 déjà, il affirmait à ses employés qu'il récupérerait prochainement le marché de l'acconage, pour l'heure monopolisé par la Smart, société historique tenue par la famille Henry. "En 2004, il nous a réunis et nous a dit que bientôt, il gèrerait la manutention au port. Il semblait sûr de lui", dit un de ses employés, sous anonymat. Il compte également concurrencer la Tansmart (filiale de la Smart) au niveau du transport de conteneurs dans l'île. Il vient ainsi de faire acheter à Maore quatre camions flambant neufs, et propose depuis des prix bien inférieurs à ceux de la Tansmart -notamment une tarification similaire pour un 20m³ et un 40 m³. Dans ce contexte de concurrence active et de guerre des clans (d'un côté la collectivité, de l'autre les patrons wazungu), faut-il voir un signe lorsque la préfecture annonce (mi-février) qu'après avoir contrôlé sur la route les deux roues et les voitures, elle va s'intéresser désormais aux poids lourds -et pourquoi pas au respect des normes ?

L'ambition de J. L'Huillier quant à l'acconage n'est pas illégitime. La Smart connaît de nom-

breuses difficultés, tant au niveau interne- pour payer ses nombreux salariés- qu'au niveau externe -pour satisfaire aux besoins de ses clients. En proie à d'énormes difficultés financières, dues en partie à la mauvaise gestion d'une entreprise qui, pendant longtemps, a été le réservoir de voix lors des élections pour la famille, et un moyen d'embaucher des proches ou des joueurs de football, la Smart, qui joue cependant un rôle social important, en continuant d'employer des personnes qui, sans cela, ne toucheraient aucune retraite, est sur le point de mettre en place un plan social afin de sauver l'entreprise. Dans ce sens, la direction de la société a fait une demande de subvention au Conseil général, d'un montant d'un million d'euros, afin de relancer la machine. Un intervenant du dossier affirme que Mohamed Aly était d'accord pour y répondre favorablement, à condition que l'entreprise élabore un nouveau projet, et qu'Arlette Henry reprenne la main, à la place de Jean-Claude Henry -ce qui est fait.

L'aide à la Smart s'inscrit dans la volonté de la part de Oili- et de Aly- de conserver au niveau de la collectivité la gestion du port. "On préfère faire confiance à la Smart, une société qui connaît des difficultés, mais qui est un gage au niveau social et qui est un symbole pour tous les Mahorais, que de vendre la gestion à des sociétés privées qui feront ensuite ce qu'elles voudront", dit un membre du cabinet du président du Conseil général. Un transitaire pense d'ailleurs que "si ça ne marche pas bien avec la Smart, ça sera peut-être pire sans".

Ainsi, vendredi 9 février, selon un membre du cabinet du président, M. Oili aurait donné son accord pour cette subvention. La machine administrative était lancée ; la subvention

Visées politiciennes ?

L'hypothèse d'un complot à visées politiques, un temps évoquée, semble trop juste pour expliquer l'arrestation de Mohamed Aly. Certes, en touchant Mohamed Aly, on fait d'une pierre deux coups dans la perspective des élections. Non seulement on touche par ricochet le patron d'Aly, Saïd Omar Oili, dont on ne sait toujours pas s'il sera ou non candidat, mais en plus on accable le frère de M. Aly, qui n'est autre qu'Abdoulatifou Aly, candidat du MDM "Force de l'alternance" soutenu par... Marcel Henry, patron de la Smart. Certes, les élections approchent à grands pas, et les observateurs notent que la victoire de Kamardine est loin d'être assurée.

Oili et Aly semblent les seuls à même de rivaliser devant les électeurs avec l'actuel député. Dans l'entourage de Mansour Kamardine, qui sait qu'il jouit d'une côte de popularité fluctuante, Abdoulatifou commence à inquiéter... S'il apparaît difficilement envisageable que le député soit mêlé dans cette affaire, il n'est pas impossible que des proches de l'UMP, parmi lesquels certains patrons de la zone de Kaweni -ces mêmes qui lorgnent sur le port- qui craignent l'engagement égalitariste d'Abdoulatifou, lui préférant la politique très attentionnée à leur égard de Kamardine, n'aient fomenté le guet-apens. La thèse politique, si elle était avérée, ne serait certainement pas éloignée de la thèse mafieuse.

a 50 ans, ils ne veulent rien partager et pensent que tout leur est dû. Que rien ne doit revenir aux gens d'ici. Moi je leur dit qu'ils vont droit dans le mur en agissant ainsi, mais ils n'écoutent rien", dit d'eux un entrepreneur qui les côtoie régulièrement. Quoi qu'il en soit, quatre jours seulement après la décision du président du CG de subventionner la Smart, Mohamed Aly se faisait arrêter en flagrant délit chez Jean L'Huillier. Simple coïncidence ?

LE LOBBY DU SECTEUR PRIVÉ, dont on sait qu'il se méfie de la politique de Saïd Omar Oili - lors de son élection à la présidence du CG, Serge Castel, alors patron du Medef (syndicat patronal), lui avait lancé en public : "Restez à votre place. Vous n'avez rien à faire dans ce fauteuil [de chef]" - a-t-il réagi avant qu'il ne soit trop tard ? Si aucune preuve tangible ne vient accréditer la thèse d'un complot ourdi par des membres du patronat local visant à faire tomber Aly pour conserver des chances d'obtenir le port, de nombreux éléments concordent.

L'approche des élections législatives, capitales pour l'avenir de Maore, et pour lesquelles Mansour Kamardine, le candidat des patrons, semble menacé par... Abdoulatifou Aly, le frère de Mohamed Aly, ainsi que le climat délétère qui règne au sein du Conseil général, engagé dans une guerre des chefs (lire p. 21), n'ont rien fait pour permettre une clarification de la situation. Reste une question, qui ne cesse d'inquiéter les amis de Mohamed Aly, qui y voient une source d'injustice. Pourquoi le Tribunal le garde-t-il en détention provisoire ? Selon un avocat, cette décision n'est pas étonnante : "Cela permet d'éviter

L'approche des élections législatives, qui pourraient voir s'affronter Oili, Aly et Kamardine, est-elle liée ?

devoir passer en commission au mois de mars. "On ne pouvait plus revenir en arrière à partir du moment où le président avait décidé d'accorder cette subvention", soutient notre informateur. Plus rien ne pouvait bloquer l'aide... sauf un cataclysme touchant le président, ou un de ses proches... comme Aly.

LES ADVERSAIRES à cette aide publique ne manquent pas. Parmi les transitaires, mais aussi les patrons de Maore, nombreux sont ceux qui estiment que la société a fait son temps -ces mêmes personnes se désolent également de ne pouvoir mettre la main sur certains services publics juteux, comme le Service des transports maritimes qui gère la barge. Depuis de nombreux mois, la Smart est attaquée de toutes parts. Son directeur nous affirmait en décembre être la victime d'une cabale visant à tuer sa société, afin de conquérir le marché. Il n'hésitait pas à parler de bataille entre d'un côté, cette société mahoraise, et de l'autre, "ces patrons blancs qui veulent tout s'accaparer".

La nouvelle de la prochaine subvention accordée à la Smart a très certainement réveillé de vieilles pratiques héritées d'un autre temps. "Tous ces patrons qui dominent Kaweni sont nés dans les anciennes colonies françaises, en Tunisie, à Madagascar... Ils croient que ça marche encore aujourd'hui comme ça marchait il y

qu'il influe sur l'enquête du dehors, ou qu'il fasse des pressions sur la personne soi-disant corrompue." Un autre juriste pense que "s'ils le gardent, c'est que l'affaire est grave et qu'ils ont des preuves". Un informateur issu du milieu administratif affirme quant à lui qu'au-delà de Mohamed Aly, d'autres têtes pourraient tomber, dans une histoire plus vaste de corruption. Le garder en détention serait un moyen de le faire parler.

Cette menace, à l'approche des élections, n'est pas innocente. Tandis que Oili n'est guère apprécié du côté de la préfecture, il se dit qu'il plaît à Paris... L'interaction qui mêle administration territoriale, administration d'Etat, patrons d'entreprise et hommes politiques locaux indique que l'affaire Mohamed Aly n'a pas éclaté par hasard à quatre mois des législatives.

Elle démontre surtout qu'à Maore comme partout en "Françafrique", les réseaux mafieux continuent d'exercer leurs méfaits, bien souvent avec la complicité non pas de l'administration en tant que telle, mais de certains membres de cette administration. Avec la décentralisation, les enjeux sont devenus énormes. La course au pouvoir, jusqu'alors exclusivement détenue par les wazungu, est désormais ouverte à la "concurrence" des Mahorais. Les eaux du lagon "le plus beau du monde" n'ont pas fini d'être troubles...

RC

Certains entrepreneurs, dont L'Huillier, lorgnent sur le port que le Conseil général souhaite conserver.

paye, rien n'était marqué. On est juste employé par Mayotte Déménagements. On n'avait pas de primes, alors qu'on travaillait plus." Aujourd'hui encore, les conditions de travail sont des plus difficiles. "On peut travailler toute une nuit, avec des pauses minimales", dit un employé. "Des fois, on finissait à 2 heures du matin et il fallait qu'on revienne à 7 heures le lendemain", se souvient l'ancien agent. "Certains gars travaillent là-bas depuis huit ans et sont toujours au Smig." Bon prince, le patron leur a aménagé une cantine. "Mais il nous retient chaque mois 50 euros sur le salaire pour payer la nourriture". Des brochettes...

Ci-dessous, une assemblée générale du comité de soutien à M. Aly, dans l'hémicycle du Conseil général. Dix jours durant, les intervenants ont réclamé sa libération.



“Rien ne sera plus comme avant”

L'affaire Aly a provoqué une levée de boucliers parmi les cadres mahorais. Un mouvement inédit qui préfigure une prise de conscience de la situation de l'île. Reste à savoir s'il aboutira à la construction d'une pensée émancipatrice.

L'HISTOIRE retiendra peut-être un jour l'incarcération de Mohamed Aly comme étant l'élément déclencheur de la révolte mahoraise. S'il est encore trop tôt pour savoir ce que donnera le mouvement de soutien né pour réclamer sa libération, il est d'ores et déjà acquis que les conditions de son arrestation et de sa détention ont permis à ce qui s'apparente à l'élite intellectuelle locale de se rassembler, et ainsi de confronter des idées qui, finalement, sont assez proches les unes des autres, car toutes porteuses d'un même desiderata : plus d'égalité, plus de justice.

L'incarcération de Mohamed Aly a accouché très rapidement d'un mouvement porteur dans un premier temps de colère, dans un second, de revendications. Aux discours de vengeance et de représailles entonnés lors de la première journée de mobilisation, le 19 février, ont succédé des questionnements plus poussés quant à la situation mahoraise. Les mots "émancipation", "résistance à l'oppression" et "égalité", qui rappellent les discours des luttes anti-coloniales des années 1950 en Afrique, souvent mal perçus dans un territoire où l'anti-colonialisme est perçu comme du pro-comorianisme, ont été régulièrement cités. Un homme a osé rappeler le maigre bilan de la France à Maore "depuis 150 ans". Un autre, éminent cadre du Conseil général, a parlé de "droit de résistance à l'oppresser" comme le fut celui de "certains Français durant la Seconde Guerre mondiale".

Reste à savoir quel est l'oppresser... Certains métropolitains nostalgiques de l'ère coloniale ? Le gouvernement actuel ? La France ?... Les manifestants ne sont pas allés jusqu'à donner la réponse, que beaucoup pensent inavouables. Un jeune intellectuel qui distribuait des textes de Frantz Fanon et Albert Memmi, penseurs de l'émancipation, avouait "faire peur" aux gens avec ces écrits. Un autre se demandait si l'un des orateurs oserait parler de "libération du peuple mahorais" -sous-entendu : par rapport à la France.

A l'heure où nous bouclions cette édition, on ne pouvait pas parler de réflexion constructive, révolutionnaire ou, pour employer un mot qui convient mieux à la situation, émancipatrice. Toutefois, certains éléments -entendus dans l'enceinte du Conseil général lors des dix jours de mobilisation, ou lus dans des tracts qui, s'ils ne représentent que leurs auteurs anonymes, permettent de tâter le pouls du moment- indiquent qu'une prise de conscience s'est faite jour au cours des innombrables palabres.

PLUSIEURS SIGNES concrets valident cette thèse : les propos de la très mesurée Cris Kordjee, porte-parole du comité de soutien - "C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On attendait ça depuis longtemps. Désormais, rien ne sera plus comme avant"; la fermeture du Conseil général, d'abord par ses propres agents, puis, du vendredi 23 au mercredi 28 février, par son président -en guise de soutien à Mohamed Aly- qui fut une première dans l'histoire de Maore depuis que cette institution existe ; l'affluence très importante (toujours plus de 100 participants) aux assemblées générales qui n'ont cessé de se tenir durant dix jours dans l'hémicycle habituellement habité par les élus ; enfin l'implication de cadres issus d'univers politiques différents "qui pour la première fois s'unissent dans un mouvement désintéressé" pense l'un d'eux. La présence de personnes proches de l'UMP, de fidèles de Saïd Omar Oili, de socialistes ou d'apolitiques, l'implication "des femmes de ménage comme des hauts responsables", montrent à quel point la question dépasse les clivages idéologiques et sociologiques. Comment expliquer un tel phénomène ? L'accumulation des "vexations" est bien entendue une cause importante. "Cela fait des années qu'on demande à avoir plus de responsabilités. Avec la décentralisation, on croyait qu'elles

arriveraient naturellement. Mais on s'aperçoit qu'on va devoir les gagner, qu'on a des forces face à nous qui ne voudront pas les lâcher. Voilà pourquoi ce mouvement rassemble", estime un haut fonctionnaire de la collectivité.

Autre raison : "On est dans l'identitaire", croit savoir un membre du comité de soutien. "On ne défend pas une personne ou une institution, on défend toute une population qui se sent attaquée." Hamada Ali Hadhuri, élu socialiste et ancien collègue de l'accusé, parle de symbole. "Mohamed Aly représente la réussite pour les Mahorais. Il est l'un des seuls à pouvoir occuper une haute fonction dans l'administration. S'attaquer à lui, c'est s'attaquer à tous les Mahorais. C'est s'attaquer à l'espoir de devenir un jour égal au m'zungu en terme de formation et de compétence. C'est s'attaquer au rêve qu'un jour, les Mahorais pourront décider de la politique qu'ils comptent mener dans leur île."

Un meneur du mouvement, qui a tenu à conserver l'anonymat, ne dit pas autre chose : "En s'attaquant à Mohamed Aly, la justice a fait la pire des erreurs. Car non seulement il est irréprochable aux yeux des gens, mais en plus, il représente un vrai symbole : celui de la réussite, de l'espoir." "Nous sommes tous des Mohamed Aly", pouvait-on lire sur une des nombreuses pancartes brandies par les manifestants. "Et si nous sommes tous des Mohamed Aly, c'est que nous sommes tous mis en prison. Et si nous sommes en prison, ce n'est pas parce qu'on a commis une faute, c'est parce qu'on a montré qu'on peut faire aussi bien sinon mieux que le Blanc qui nous dirige", développe un cadre.

Au-delà de l'affaire, le mécontentement serait ainsi dû à une personnalisation du coup porté "aux Mahorais". Un tract le dit : "En tout cas, ce qui arrive à Aly Mohamed aujourd'hui nous rassure une fois de plus sur son professionnalisme, parce qu'à

Mayotte, c'est bien la règle que les m'zungus bien placés s'acharnent toujours pour casser les mahorais qui font quelque chose et qui surtout sont capables de décoder leurs langages (...). Aly Mohamed est un homme digne et nous devons suivre son chemin pour l'émancipation de notre peuple. Il restera pour nous ce vaillant esprit engagé pour la cause noble et digne de Mayotte, un homme droit, qui incarne la réussite de toute une génération de Mahorais." Comment être plus clair ? Si l'ensemble -ou presque- des cadres du Conseil général ont participé à ce mouvement, ce n'est pas parce qu'Aly est leur ami, leur collègue, c'est parce qu'Aly est L'EXEMPLE, celui par qui, en quelques sorte, le changement arrivera. L'émancipation...

Le développement d'une telle idée n'est pas neuf. En février 2006, le mouvement des "nouvelles chatouilleuses" évoquait ce problème ; les relents xénophobes avaient occulté alors la vraie question qui était posée à travers le débat sur la formation des jeunes : quand les Mahorais auront-ils les moyens de diriger leur île ? Auparavant, certains mouvements syndicaux réclamaient dans un discours plus corporatiste, donc moins fort, l'égalité. Mais alors que les "chatouilleuses" apportent une réponse primaire -l'exclusion de l'autre- et que les syndicats se contentent de cadeaux financiers, les membres du comité tiennent à rappeler que leur mouvement n'est en rien "raciste ou xénophobe" - comme a pu l'écrire une certaine partie de la presse - et avancent des arguments non pas financiers mais moraux : plus de justice. Stigmatisé par la presse du pouvoir qui voit dans ce mouvement une méfiance envers la justice - l'institution- quand celui-ci réclame la Justice -le principe-, et qui se plaît à qualifier de racistes des

propos qui, dans la perspective mahoraise -système de type colonial- ne sont autres qu'une opposition à la marche ségrégationniste de la société, le comité de soutien ne dit pas autre chose. "Notre but n'est pas de remettre en cause la justice. Notre but est de demander la même justice pour tous", précisent ses portes-parole.

AINSI, LE COMITÉ affirme qu'au-delà de l'affaire Aly, il travaillera sur d'autres domaines. "Toutes les questions de citoyenneté, de droit nous intéressent", soutient Cris Kordjee. S'il ne s'éteint pas avec le temps, ce mouvement pourrait marquer la naissance d'une pensée critique envers une France que l'on a encensé depuis trente ans en opposition à l'épouvantail comorien. Reste que le discours est

“Notre but n'est pas de remettre en cause la justice. Notre but est de demander la même justice pour tous.”

LES PORTES-PAROLE DU COMITÉ DE SOUTIEN À MOHAMED ALY

encore très policé. Selon un membre de ce comité, "cette réaction n'est pas réfléchie. Il n'y a rien de constructif. C'est trop tôt. Il faudra attendre 50 ans pour voir une vraie pensée émancipatrice." Le leader du Front démocratique, Youssouf Moussa, ne perçoit pas lui non plus les germes d'une revendication indépendantiste. "Il y a 20 ans, des mouvements de cadres existaient déjà, mais ils n'ont rien donné. C'est trop tôt. Il n'y a dans l'esprit des gens pas assez de perspectives autres que celle de l'aide française pour que les Mahorais osent s'attaquer à la France." Ce mouvement ne serait donc qu'un coup d'épée dans l'eau ? L'avenir le dira. Mais même un coup d'épée, ça fait des remous.

RC

// DÉCONSTRUIRE ET RÉINVENTER

Un intellectuel mahorais analyse le mouvement né de l'incarcération de Mohamed Aly.

"L'anthropologue Jack Goody définit les intellectuels comme des individus lettrés, hommes ou femmes, "engagés dans l'exploration créatrice de la culture". Instruits en général par la voie de l'école et de l'écrit, ils sont informés des rapports sociaux actuels et des formes historiques de l'organisation sociale. On constate immédiatement qu'ils se définissent toujours par rapport à la dynamique du contexte socio-culturel dans lequel ils se situent. Catégorie socialement reconnue, les intellectuels constituent, avec les gens au pouvoir, l'élite d'un pays. Ils produisent de la pensée. (...) De ce point de vue, il est évident que nombre d'hommes et de femmes mahorais intègrent ces critères généraux et en témoignent tous les jours dans leur pratique discursive mais également professionnelle. Cependant, un problème intervient. Les hommes et les femmes que je vise -provisoirement- par ce qualificatif "mahorais" se trouvent dans une situation de coprésence sociale et historique polémique issue de la colonisation française. Or on sait que l'Européen s'est trop longtemps habitué à entendre à propos des colonisés et surtout des Africains qu'ils sont des peuples sans écriture, primitifs, folkloriques, jusqu'à leur renier toute activité ou pratique intellectuelles valables. Cette idée erronée du colonisé et la conception raciste qui l'accompagne ne se sont jamais entièrement dissipés. Accepter l'homme ou la femme mahorais(e), nègre, comme intellectuel(le) ou cadre professionnel compétent(e) et responsable revient donc à heurter des préjugés racistes et des positionnements colonialistes de certains Français blancs présents à Mayotte. Et pendant longtemps, pour certains intellectuels français noirs, comme Frantz Fanon, ces Français blancs poussaient leur hardiesse à humilier les Français noirs

pendant que ceux-ci, au lieu de s'indigner, s'acharnaient plutôt à se faire accepter. Attitude et situation inacceptables aujourd'hui, disent les cadres mahorais travaillant au Conseil Général. Ils adoptent ainsi une attitude de révolte, entament un mouvement de contestation et de critique de ce qu'ils considèrent comme des comportements et des pratiques coloniaux. Prise de conscience, désillusion ou désespoir ? La réalité est cruelle : un cadre mahorais, dont les compétences professionnelles et les qualités intellectuelles sont unanimement, vient d'être arrêté "déloyalement" par la Justice française, cette présence idéale et impartiale en laquelle ces hommes et ces femmes ont voulu et veulent encore croire. [Cette] situation [est] perçue alors comme un parjure de la promesse démocratique des idéaux républicains. [Cette] désillusion et [ce] désespoir [sont] nourris par cette même promesse démocratique qui semble toujours "à venir".

"En cette situation-ci", marquée par le contexte de l'arrestation du DGA du Conseil Général, l'avènement de "l'homme nouveau" de Frantz Fanon, débarrassé des préjugés raciaux, évoluant librement, également et solidairement avec et parmi les autres hommes, n'a pas eu lieu. Et c'est tout logiquement que les cadres mahorais s'insurgent contre les survivances coloniales, en l'occurrence contre ce qu'Albert Memmi appelait "le complexe de Néron" du colonisateur. Celui-ci, pour légitimer sa supériorité et domination, non seulement s'attribue toutes les qualités humaines qui le mettent aux nues mais, dans le mouvement solidaire inverse, traîne le colonisé plus bas que terre également pour l'affubler de toutes les tares imaginables.

Ce mouvement de révolte impose évidemment aux cadres mahorais la nécessité d'une organisation de solidarité et de lutte. Les objectifs sont précis, la libération du cadre arrêté et, dans le même mouvement, l'affranchissement des Mahorais (les jeunes surtout) des préjugés pesant sur eux, qu'ils ont incorporés. (...) Cependant, dans ce contexte trouble, osons ensemble poser une question. "Cette situation-ci" commande-t-elle d'utiliser "tous les moyens nécessaires" ? Ne pouvant pas être d'emblée invalidés, les stratégies mises en place et les discours déployés laissent, cependant, dubitatifs. En effet, sans vouloir le mettre au pilori, que peut espérer un discours anti-colonialiste qui ne ferait que suivre, d'une façon ou d'une autre, la démarche raciste du postcolonialiste en opposant presque systématiquement au Nègre le Blanc ? (...) Le problème ainsi posé, il semble que pour sortir de cette situation d'impasse, il faut gagner cette prise de conscience collective du caractère postcolonial de la présence de l'Etat français à Mayotte qui est lisible à travers le comportement et les préjugés de certains de ses agents et représentants. Car une telle modalité de présence ne peut que mettre à l'épreuve de l'aporie la promesse démocratique des idéaux républicains. (...) Pour vaincre l'aporie postcoloniale et sortir de la situation d'impasse concomitante, le cadre ou l'intellectuel mahorais a le "devoir de garder sa liberté de questionner, de s'indigner, de résister, de désobéir, de déconstruire". De penser et de réinventer la société mahoraise, qui seule, peut ainsi lui servir de miroir valable pour mesurer ses efforts ou ses insuffisances et pour constater ses réussites ou ses échecs.

L'auteur a tenu à rester anonyme

de Badjanani à Caltex “Apprentis soldats” de quartier à Moroni

"Groupe de sécurité" ou "police des mœurs", des jeunes s'organisent pour maintenir l'ordre dans les quartiers de la capitale. Entre militantisme, violence et manipulation politique, retour sur le parcours de ces "milices" en devenir, qui ne sont pas sans rappeler celles qui s'étaient constituées à Ndzuanani, avant le séparatisme.

NGAZIDJA a renoué avec les barricades durant la première semaine de février. A trois reprises, les habitants de Moroni et d'une partie du nord de l'île ont vu à leur réveil les routes barrées par des troncs d'arbres et des pneus incandescents. Après avoir débarrassé la chaussée, la gendarmerie a pointé du doigt l'opposition au gouvernement, en l'occurrence l'ancien parti au pouvoir, la Convention pour le renouveau des Comores (CRC), et surtout un groupuscule de jeunes de Caltex, secteur de la zone sud de Moroni, réputé rebelle. Rien ne semble a priori unir la CRC et les garçons révoltés de l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville. Le fait que les soupçons pèsent à la fois sur une organisation politique, quelle qu'elle soit, et un groupe de jeunes n'est cependant pas anodin.

Si la zone est connue pour sa forte densité, les bidonvilles qui l'entourent et sa mosaïque d'habitants venus de tous les coins du pays, Caltex se distingue actuellement par une organisation qui tranche avec

une organisation, on peut s'imposer et éviter l'oppression et les manigances des autres", lance Ali (prénom d'emprunt), l'un des chefs du groupe.

A la fin de la saison 2005-2006, alors que la montée en division supérieure lui échappe, Ouragan ajoute à ses shorts et ses crampons, un lot de treillis. A la première mission qui consistait à protéger l'équipe, s'ajoutent de nouvelles tâches. "Ce n'est un secret pour personne, Caltex est connu des bandits, de la drogue, de l'alcool et de la prostitution. Il fallait faire quelque chose pour mettre fin à cette mauvaise réputation. Donc l'organisation, la surveillance et la sécurisation du quartier sont venues s'ajouter à nos missions", poursuit le chef, cigarette à la main dans sa petite cabane située à l'entrée de Caltex.

Si le quartier "chaud" de Moroni est aujourd'hui épinglé, il n'est pas le premier de la capitale à se doter d'une organisation de sécurisation de ce genre. La pratique de se constituer en "groupe de sécurité" privé hors de toute législation et qui impose sa propre loi en rendant justice lui-même, est courante dans la vieille cité comme ailleurs dans le pays. Le groupe de Caltex se trouve être le plus actif actuellement, avec ses troupes en treillis verts et débardeurs noirs en guise d'uniforme. Mais des "forces" parallèles aux forces loyales, sommeillent dans les autres quartiers et peuvent être activées au besoin.

DANS LE QUARTIER AMBASSADEUR, les mêmes arguments que ceux de Caltex sont avancés pour expliquer l'institution d'une "police des mœurs". Cette organisation restreinte à sept éléments ne dort pas, pour la quiétude des habitants de cette zone voisine de l'hôpital El Maarouf. "Le quartier était mal vu de tous. Toutes les manifestations brutales se terminaient ici. Les vols et les viols étaient fréquents. Moi-même, j'avais été accusé d'avoir dévalisé une boutique. On s'est organisé pour que cela ne se reproduise plus", assène Dessailly, président de l'association des jeunes d'Ambassadeur. A côté des activités à caractère communautaire et humanitaire, la "police des mœurs" se relaye toute la nuit pour traquer le moindre malfaiteur. Pourtant, ironie du sort ou cécité volontaire, ses membres "n'ont rien vu des hommes qui ont barré les routes pendant 3 jours", reconnaît Dessailly.

Tandis que la "police" du quartier d'Ambassadeur cherche ses marques, celle de Caltex continue d'avancer à grand pas. L'équipe a changé son mode d'entraînement. Aux activités purement sportives s'ajoute un programme de formation para-militaire (il ne manque que les armes) destiné à préparer physiquement les éléments du groupe. Les surfaces plates conçues uniquement pour jouer au football n'intéressent plus beaucoup l'équipe. Tout se passe désormais sur les hauteurs, le long des pentes de M'vuni. Des séances d'arts martiaux sont aussi organisées dans l'ancien aéroport désaffecté de Moroni, le même terrain d'entraînement que les hommes du Groupe de sécurité des hautes personnalités (GSHP), qui assure la protection rapprochée du président de la République. L'organisation est passée de 25 membres -uniquement des joueurs-, à 40 jeunes âgés de 20 à 35 ans. L'équipe de football Ouragan est devenue une association communautaire qui prend en charge le développement du secteur. Une implication dans la vie du quartier qui place les habitants dans une attitude perplexe. "Personne ne peut nier l'utilité de ce groupe. Ils font beaucoup pour la propreté et la sécurité du

quartier. Depuis qu'ils ont commencé les entraînements militaires, les vols ont largement diminué. Il y a moins de délinquants qui traînent dans les parages. Mais, on s'inquiète de l'évolution du groupe. Il risque de se transformer en milice", confie Mariam, une résidente du quartier.

Inquiétude légitime au regard de la croissance numérique du "groupe de sécurité", qui sème parfois la terreur dans les stades lors des matches d'Ouragan. Le noyau de base, formé de natifs du quartier, recrute dans les familles défavorisées, parmi des jeunes issus d'autres villages et qui ont élu domicile dans le quartier, dont le cursus scolaire est parfois inexistant et sans espoir. De quoi produire un cocktail explosif. Si la plupart des jeunes que nous avons rencontrés ont affiché leur volonté "de vouloir sécuriser le quartier", ces organisations ne sont pas exemptes d'intentions politiques, notamment parmi leurs chefs qui ont tôt fait d'utiliser la naïveté des membres de la base. "Notre organisation n'a rien avoir avec la politique. Nous avons de bonnes relations avec un grand frère du quartier qui s'avère être un politicien. Lui comme tous les autres cadres du coin, aide au développement du quartier. A la différence d'autres, il prend vraiment soin de nous", lâche Ali au cours d'une discussion plusieurs fois interrompue par les gens du quartier, qui viennent le consulter. Simple coïncidence ? Ali se trouve être le bras droit de ce politicien qui n'est autre que Cheik Ali, ministre des Transports et du Tourisme du gouvernement Elbak. "Lors des nominations des membres des sociétés d'Etat par l'exécutif de Ngazidja, le chef de la troupe

a été nommé à la Douane", affirme un habitant de Caltex qui ne voit pas d'un bon œil l'existence de cette organisation.

CHEIK ALI n'en est pas à ses premières amitiés avec les jeunes turbulents des quartiers. Des témoignages concordants indiquent qu'en 1995-96, il met son parti, Le Forum, dirigé par Abbas Djoussouf, en relation avec "Frères de sang", un groupe constitué à Badjanani, dans la vieille ville de Moroni. A l'époque, il n'y avait pas de duel Union-Île, mais opposition contre pouvoir. Le politicien infiltre alors des éléments du Forum chez les "Frères de sang" pour les manipuler et les inciter à la violence extrême. Des éléments issus de ce groupe assuraient la sécurité du parti durant les campagnes électorales et étaient chargés de missions comme barricader des routes, suivant les mots d'ordre du parti. Bien formés, ils tenaient tête aux forces de l'ordre en dépit des risques. "Notre groupe était coupé en deux. Les vraies têtes étaient corrompues et travaillaient pour la politique, mais ce n'est pas toute l'organisation. Certains membres ne savaient rien du tout. A leurs yeux, il s'agissait d'un autre groupe qui opérait sur le terrain. Les politiques débloquaient l'argent", se souvient Abdou, un ancien chef du mouvement aujourd'hui dissout sous la pression de la justice. Les "Frères de sang" étaient connus pour être de vrais caïds. Il ne se passait pas un mois sans que ce groupe ne s'oppose aux jeunes d'un autre quartier, saisissant le moindre prétexte. Les politiciens infiltrés avaient réussi un gros ●●●

"Caltex est connu des bandits, de la drogue, de l'alcool et la prostitution. Il fallait faire quelque chose."

UN DES CHEFS DU GROUPE DE DÉFENSE DU QUARTIER CALTEX

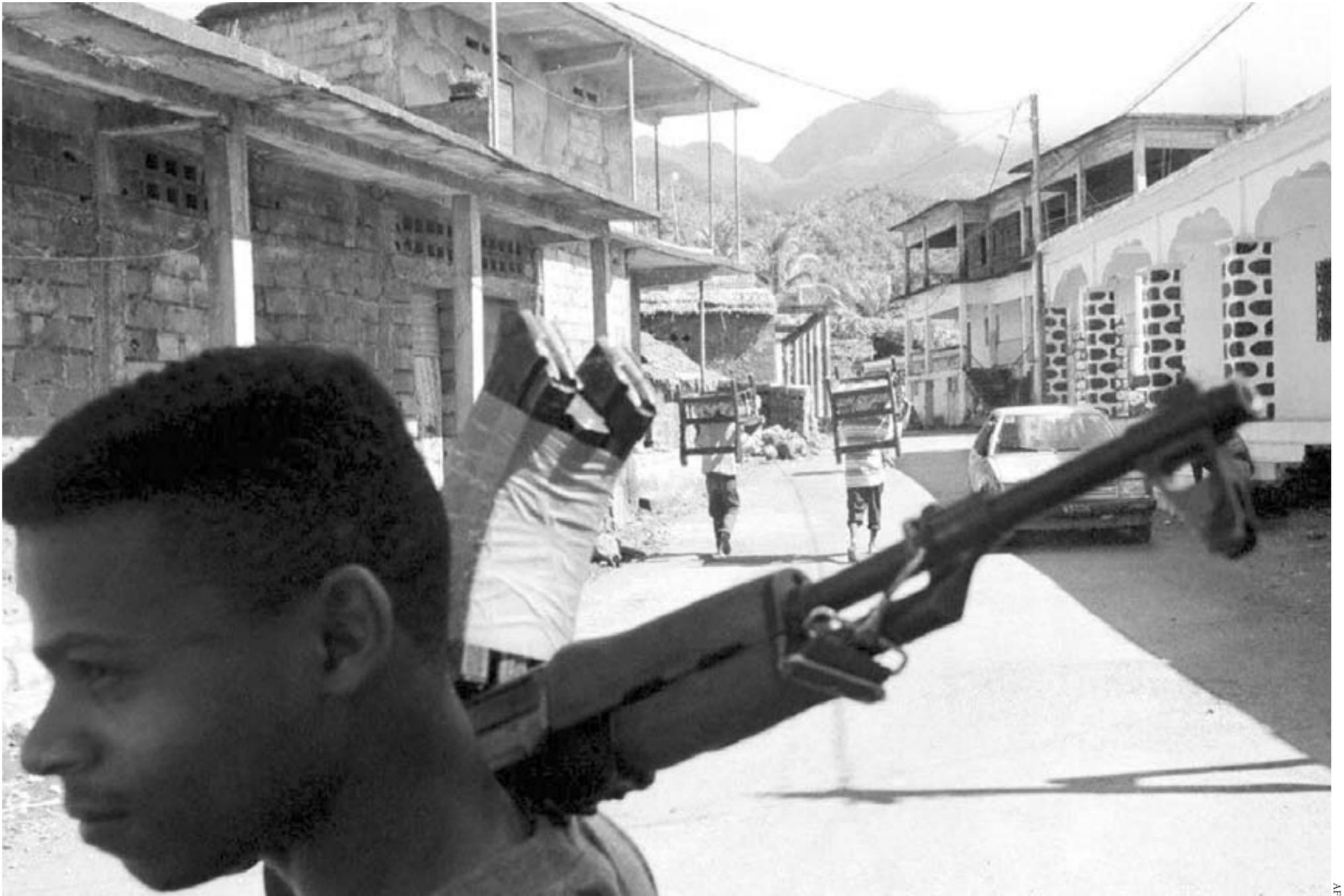
les simples associations de quartier. Depuis presque six mois, les jeunes s'érigent en "groupe de sécurité" selon leur propre appellation. Au cœur du faubourg, une banderole est étalée sur le rond point, place centrale des jeunes. "Non à l'intimidation", peut-on lire sur ce bout de tissu qui vibre au rythme du vent. Les choses sont passées rapidement du sport au "maintien de l'ordre". Au départ, une équipe de football, Ouragan, qui sillonne tous les stades de deuxième division de l'île pour ses matches de championnat. Mais une "frustration", à en croire son chef, a changé le cours des événements. "On est dans une jungle où les plus forts oppriment les plus petits. Malheureusement, on était souvent victime. Donc, il fallait trouver une solution rapide pour pallier à cette situation. Tout a commencé par l'équipe de football, où la ligue a tout fait pour nous empêcher de monter en première division. Il fallait nous défendre. On a réfléchi et on a compris que lorsqu'on a

A Ndzuanani,

Officiellement, le temps des fameuses

L'HISTOIRE est trop récente pour que leurs visages s'évanouissent dans la nature. Il suffit de longer la corniche de Mutsamudu pour croiser sur les bords des trottoirs ces jeunes miliciens qui quelques années auparavant, n'étaient pas reconnaissables derrière leurs cagoules, ou les masques de cire noire qui leur barbouillaient le visage. Beaucoup ont quitté l'île qu'ils avaient arpentée armes à la main. Par lassitude, déception, amertume aussi "d'avoir perdu [leur] temps au service d'une cause [qu'ils savent] aujourd'hui perdue". Mais leur histoire est liée à cette terre dont ils se disaient prêts à mourir "pour qu'elle devienne indépendante et française" (sic). En 1996, début de la protestation anjouanaise, la plupart d'entre eux fréquentaient les bancs de l'école. C'est d'ailleurs pour revendiquer de meilleures conditions d'études, qu'ils ont occupé la rue pendant plusieurs semaines, créant les conditions qu'exploiteront par la suite les séparatistes pour arriver à leurs fins. Sur les barricades, ils apprennent à harceler les forces de l'ordre et à devenir maîtres de leur quartier. A cette époque, ces jeunes sont loin d'imaginer qu'ils vont être les acteurs d'une aventure qui les dépasse. Lorsque le mouvement séparatiste juge l'heure venue de récupérer la contestation sociale, ils se trouvent déjà en première ligne et s'embarquent dans ce train fou.

DE SIMPLES MANIFESTANTS, ils deviennent les acteurs d'un mouvement politique qui a déjà sa stratégie et ses objectifs et à qui ne manquent que les exécutants. Structurés en cellules de quartier, répondant à un chef qui lui-même reçoit ses ordres de la direction de l'OPIA (Organisation pour l'indépendance d'Anjouan), les premiers miliciens ont pour mission de main-



Ci-dessus, un jeune milicien séparatiste, en 1997, dans les rues de Mutsamudu.

ils ont déposé les armes, mais...

milices séparatistes est révolu. Ils ne se battent plus, ils ont juste rejoint les rues d'où ils ont été recrutés.

tenir le harcèlement des forces de l'ordre en occupant la rue pour en devenir maîtres. A l'instar de ce qui se passe actuellement à Ngazidja, l'affiliation politique n'est connue que de quelques meneurs. Le gros de la troupe, des jeunes scolaires d'abord, rejoints sur les barricades par d'autres catégories issues des couches sociales démunies, ne faisant que suivre. Comme souvent dans ce cas, la rivalité des quartiers aidant, chaque groupe cherche à s'affirmer par rapport aux autres. L'on assiste ainsi au début d'une véritable organisation pyramidale et plus tard horizontale, qui a permis à ces jeunes de prendre progressivement le contrôle de la ville. Les villages voisins de Mutsamudu prennent exemple et de village en village, se tisse une toile sur l'ensemble de l'île.

Lorsqu'en juillet 1997, les dirigeants séparatistes décident de passer à l'étape supérieure de leur combat et de prendre la gestion de l'île, ils n'ont qu'à faire appel à ces forces constituées. C'est le

début d'une nouvelle organisation paramilitaire. La milice anjouanaise qui reçoit le soutien et l'encadrement de retraités militaires -Ndzuani dispose d'un réservoir important d'anciens soldats, retraités de l'armée française ou de l'armée comorienne, ainsi que des éléments de l'ancienne garde présidentielle créée en 1978 par Bob Denard - se

pour mater le mouvement séparatiste, sera mis en déroute par la milice anjouanaise qui a reçu, il faut le dire, l'appui de déserteurs anjouanais de l'armée régulière. Une défaite qui change la donne politique et militaire dans l'île. Jusque-là assez anarchique, la milice triomphante se structure pour sécuriser l'île contre toute intervention mili-

taire de Moroni. Près de 400 jeunes recensés parmi les plus dynamiques des groupes de quartier, sont mobilisés et reçoivent une formation de maniement d'armes automatiques. De la kalachnikov aux obus de mortier, les armes ne seront plus un secret pour ces jeunes de 25 à 30 ans. Après Ali Soilihi qui avait tenté en 1977 de créer un bataillon féminin au sein de l'armée, en 1997 à Ndzuani, des jeunes filles prennent les armes et intègrent la milice. Les autorités séparatistes évitent de former leur propre armée et maintiennent la formule de milices, moins coûteuse financièrement, car composée de volontaires et sûre politiquement - ces nouveaux "héros" pensent servir leur propre cause. Mais la politique a sa propre loi. Des divergences entre courants séparatistes apparaissent, obligeant à des positionnements.

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT du président de l'autorité anjouanaise, Abdallah Ibrahim, le 5 décembre 1998, met le feu aux poudres au sein de la milice séparatiste qui se disloque en deux factions, qui s'affrontent à l'arme lourde et automatique. Ce premier affrontement armé entre milices rivales provoque un véritable exode des habitants de Mutsamudu vers la presqu'île de Sima. La puissance de feu aux mains de ces factions fait entrer l'île dans la spirale de la violence.

Des coups de feu tirés en l'air font partie du spectacle quotidien dans les quartiers de Mutsamudu. Près de trois ans après la formation du premier noyau de milice anjouanaise, la situation devient inquiétante et anarchique. Les dirigeants séparatistes prennent conscience eux-mêmes des risques de dérive de leur propre "monstre" et décident de dissoudre la milice au profit d'une armée régulière. Les plus valides des jeunes qui ont pris les armes en 1997 et les anciens militaires retrouvent les casernes.

Avec l'appui de la communauté internationale, un programme de réinsertion sociale est mis en place pour les plus jeunes, selon la formule "arme contre formation et emploi". Si l'on ne parle plus de milices à Ndzuani, les jeunes armés d'hier sont toujours là, sur les bords de la corniche. Un peu plus âgés et moins rebelles, mais toujours dans la même précarité que celle qui les avait poussés à prendre la kalachnikov.

KES

Si l'on ne parle plus de milices à Ndzuani, les jeunes armés d'hier sont toujours là.

structure et dispose d'armes automatiques dont la provenance reste mystérieuse, même si beaucoup d'anciens miliciens affirment qu'elles "ont été acheminées à partir de Mayotte". C'est la première fois dans l'archipel qu'une force politique arme des civils pour résister à l'armée nationale. Un bataillon de l'armée comorienne débarquée en novembre 1997 à Ndzuani

Après Ali Soilihi qui avait tenté en 1977 de créer un bataillon féminin au